

2015-2016

Master Histoire et document
Métiers des archives



Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours

L'inscription dans la tradition juive de la
transmission de la mémoire du génocide

Gwendoline Guihard

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles

Soutenu publiquement le :
24 juin 2016

2015-2016

Master Histoire et document
Métiers des archives



Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours

**L'inscription dans la tradition juive de la
transmission de la mémoire du génocide**

Gwendoline Guihard

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles

Soutenu publiquement le :
24 juin 2016

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>



Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je souhaiterais, tout d'abord, remercier Madame Karen Taïeb, responsable du service des archives au Mémorial de la Shoah, qui a permis la réalisation de ce mémoire, et Madame Marie Lainez pour son aide précieuse, notamment, pour la réalisation des entretiens.

Je souhaiterais aussi remercier Madame Bénédicte Grailles dont l'aide et les conseils tout au long des phases de recherche et de rédaction ont été précieux.

Mes remerciements vont également à tous les donateurs du Mémorial qui ont accepté de me rencontrer et dont les témoignages furent un apport essentiel pour ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent également à Mademoiselle Hortense Denis dont l'accueil m'a permis de faciliter mes déplacements sur Paris et la réalisation de mes entretiens.

Enfin, je voudrais remercier Jocelyne et Yann Guihard qui ont bien voulu prendre le temps de relire ce travail.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE.....	11
1 Le « Devoir de Mémoire ».....	12
2 Une affaire de générations.....	21
3 Le rôle des archives.....	30
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ÉTAT DES SOURCES.....	47
LES TRANSFERTS D'ARCHIVES DE PARTICULIERS AU MÉMORIAL DE LA SHOAH À PARIS.....	51
1 Le Mémorial de la Shoah : une institution unique.....	52
2 Donner ou prêter au Mémorial : un acte réfléchi.....	59
3 Transmettre ses propres archives : pour quoi faire ?.....	67
CONCLUSION.....	77
ANNEXES.....	79
TABLE DES ANNEXES.....	148

Introduction

« *Show me your archive and I will know who you are and in which social context you function.* »¹ Cette injonction de J.S. Brown rappelle que les archives sont les traces que nous gardons de nos organisations, de nos vies. Les archives publiques, « les documents qui procèdent de l'activité, dans le cadre de leur mission de service public, de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ou des personnes de droit privé chargées d'une telle mission » et « les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels »², montrent l'organisation et le fonctionnement de l'État dans lequel on vit. Les archives privées, les documents d'archives non publiques, produits ou reçus par des individus, des familles, des partis politiques, des syndicats, des associations, et par toutes autres institutions privées ou organismes non publics, dépeignent les vies individuelles à l'intérieur de l'État ainsi que les différentes organisations que celui-ci a permis de mettre en œuvre.

Ces archives privées, lorsqu'elles sont d'ordre professionnel ou associatif, peuvent être directement conservées par l'entreprise ou l'association, mais rares sont les familles qui ont leur propre centre d'archives. Ainsi, pour les archives personnelles, qui relèvent de la vie privée de personnes particulières, le problème de leur intérêt pour l'histoire et de leur conservation se pose. En effet, il n'est pas évident que conserver des documents relatant la vie privée d'une personne ordinaire ait une quelconque importance, et il arrive souvent que ces archives soient jetées sans considération.

Mais ces archives peuvent aussi intégrer un centre d'archives au moyen d'une donation ou d'un dépôt. La donation, en effet, consiste en la « remise de documents ou de fonds dans un service d'archives résultant d'une cession de propriété par une personne privée, physique ou morale, faite à titre gratuit et sanctionnée par un acte écrit, si possible, dans les formes juridiques »³.

Pour les personnes qui refusent de céder définitivement leurs documents, il existe, dans certains services, la possibilité de déposer temporairement les documents pour qu'ils soient numérisés avant d'être rendus à leur propriétaire. Grâce au prêt pour numérisation, le producteur conserve la pleine propriété de ses documents, tout en facilitant l'accès à tous. Le centre d'archives conserve, en effet, une copie de bonne qualité des documents qu'il peut diffuser suivant le contrat de communicabilité établi avec le producteur. Mais la numérisation est très chronophage et coûte cher, peu de services peuvent se permettre de la mettre en place à grande échelle.

C'est pourtant la politique que le Mémorial de la Shoah, à Paris, a décidé de mettre en place lors de sa campagne de collecte. Le Mémorial de la Shoah, inauguré en 2005, rassemble le Mémorial du martyr juif inconnu, construit en 1956, et le

¹ John Seely Brown, Paul Duguid, *The Social life of information*, Boston, Harvard Business Review Press, 2000, p. 18.

² Code du Patrimoine, art. L211-4.

³ *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des archives de France, 2002.

Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC), créé en 1943. Cette institution associative est pleinement tournée vers la transmission de l'histoire du génocide juif par les nazis, avec ses expositions permanentes et temporaires, ses conférences et son service pédagogique. La volonté de transmettre et faire connaître l'histoire aux générations futures est très courante dans notre société car, comme l'écrit la philosophe Catherine Chalier, « chacun est appelé à devenir partie prenante d'une longue histoire, commencée bien avant lui et destinée à se poursuivre après lui »⁴.

Mais la transmission de la mémoire de la seconde guerre mondiale a très vite été problématique. En effet, les chercheurs s'accordent pour diviser la période de 1945 à nos jours en quatre grandes phases concernant la mémoire du génocide. Selon les historiens Éric Conan et Henry Rousso⁵, il y a d'abord le « deuil inachevé » avec la naissance d'une mémoire patriotique gaulliste jusqu'en 1954, puis le « refoulement » jusqu'en 1971, suivi du « miroir brisé » dans les années 70, grâce au film de Marcel Ophuls, *le Chagrin et la Pitié*, pour se terminer avec la phase de « mémoire obsessionnelle » qui voit le réveil des identités juives. L'anthropologue Nicole Lapierre⁶ situe les quatre phases sur une temporalité différente : d'abord la « surdité des société » de 1945 à la fin des années 70, puis le « réveil mémoriel » en parallèle d'un mouvement de recherche identitaire des Juifs français, suivi, dans les années 90, du « temps de la reconnaissance » et enfin, depuis le début des années 2000, la « mondialisation » de cette mémoire, dont le point de départ est la conférence internationale de la Shoah à Stockholm le 28 janvier 2000.

Le Mémorial est, donc, un des acteurs majeurs de la reconnaissance de la mémoire du génocide. En effet, militant pour la transmission de l'histoire de la Shoah et pour la reconnaissance des victimes, il « aspire à demeurer un rempart contre l'oubli »⁷.

La collecte d'archives personnelles du Mémorial serait donc à rattacher à cette volonté de transmission. Une volonté inhérente à la judéité, à en croire les textes religieux et les traditions juives. Pourtant, les dons d'archives personnelles ne sont pas chose courante ni aisés, dans les services publics qui, eux-mêmes, effectuent un tri sévère de ce qui leur est donné. Or, le Mémorial de la Shoah, lui, accepte chaque année des centaines, voire des milliers, de donations ou de prêts pour numérisation.

Qu'est ce qui explique la réussite de la collecte d'archives personnelles du Mémorial ? Pourquoi se tourner précisément vers le Mémorial de la Shoah pour se séparer de ses documents ?

Cette collecte est-elle bien perçue et légitimée par la communauté juive ?
Y a-t-il un lien entre l'importance de la transmission dans la tradition juive et le fort nombre de donations et de prêts au Mémorial ?

⁴ Catherine Chalier, *Transmettre de génération en génération*, Paris, Buchet/Chastel, 2008, p. 171.

⁵ Éric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Saint-Amand, Gallimard, 1996, p. 28-35.

⁶ Nicole Lapierre, « le Cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, 2007, n°37, p. 475-477.

⁷ Site internet du Mémorial de la Shoah, [en ligne], disponible sur : <http://www.memorialdelashoah.org/index.php/fr/> (consulté le 11/02/2016).

Les problématiques liées à la mémoire du génocide ont-elles un impact sur la volonté de donner ses documents ?

Y a-t-il un rapport particulier des déportés ou descendants de déportés à leurs documents ?

Y-a-t-il une spécificité des archives juives liées au traumatisme de la Shoah ?

Ce mémoire a pour objectif de fournir des réponses à ces questions. Dans un premier temps, j'expliquerai le processus de transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah au sein de la communauté juive, qui est un des impératifs de la judéité.

Dans un second temps, je me focaliserai sur les donations d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah, pour essayer de comprendre leurs relations avec l'objectif de transmission du Mémorial, et sur ce qui déclenche le besoin, ou l'envie, de se séparer de ses documents privés.

La transmission de la mémoire de la Shoah au sein de la communauté juive

La seconde guerre mondiale marque un tournant dans l'histoire du XX^e siècle en raison des atrocités commises par le régime nazi. En effet, pour la première fois, le monde fait face au meurtre industrialisé de millions de personnes pour des raisons ethniques ou religieuses. Ces crimes ont placé le racisme, et surtout l'antisémitisme, à un niveau encore jamais atteint, en considérant les membres de la religion juive comme un peuple ethnique à part entière, différent, et surtout, inférieur aux autres.

Divers termes ont été utilisés, depuis, pour qualifier ce massacre. Il a d'abord fallu un terme juridique pour le qualifier : le mot génocide, du latin *coedere* qui veut dire tuer, et du grec *genos* signifiant race, est créé en 1943 par le juriste polonais Raphael Lemkin, exilé aux États-Unis, pour qualifier « tous crimes tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux »⁸. Le génocide est, ensuite, rattaché à la notion de crime contre l'humanité, créée en 1945 dans les statuts du Tribunal Militaire de Nuremberg. Depuis la fin des années 70, les États-Unis préfèrent utiliser le terme d'holocauste pour parler du massacre des Juifs par les nazis. Ce terme a été démocratisé par le grand succès de la série américaine éponyme, sortie en 1978. Mais c'est un terme directement tiré du vocabulaire religieux juif, qui qualifie les offrandes d'animaux dont le sacrifice par le feu est fait à la louange de Dieu. C'est pourquoi l'utilisation de ce terme est contestée, et les Européens lui préfèrent le mot hébreu "Shoah", qui signifie catastrophe, depuis la sortie du documentaire éponyme de Claude Lanzmann en 1985.

La reconnaissance de la spécificité du génocide perpétré contre les Juifs a été l'objet d'un véritable combat mémoriel, tout au long du XX^e siècle. Un long travail de reconnaissance qui s'est fait à tous les niveaux : du sein même de la famille, à la société française et mondiale. Alors qu'au sortir de la guerre, les rescapés juifs de la déportation sont poussés à se taire, ou préfèrent mettre de côté leur particularité, aujourd'hui, « il n'est pas d'engagement politique ou éthique sur les diverses scènes des persécutions et massacres récents ou anciens qui ne réfèrent au génocide des juifs »⁹. La revendication juive, pour la mémoire, est devenue un modèle de référence universel dont les œuvres sont aujourd'hui bien ancrées dans la société.

⁸ *Dictionnaire de français Larousse*.

⁹ N. Lapierre, « Le cadre référentiel de la Shoah », *art. cit.*, p. 475.

Pourquoi la transmission de cette mémoire a-t-elle été un véritable enjeu pour la communauté juive ? Y a-t-il un besoin de transmettre spécifique au sein des familles d'origine juive ? À quels obstacles cette transmission a-t-elle dû faire face ?

Dans un premier temps, j'étudierai le « devoir de mémoire » qui entoure le désastre du génocide juif, impératif de la judéité et du survivant, pourtant soumis à contestations.

Je me pencherai, ensuite, sur le rapport des différentes générations des familles de déportés au souvenir de la Shoah.

Enfin, j'étudierai le rôle tenu par les archives dans la revendication mémorielle.

1 Le « Devoir de Mémoire »

Aujourd'hui, lorsque l'on se questionne sur la nécessité de raconter l'horreur de la Shoah, le « devoir de mémoire » est assené tel un sésame qui viendrait tout expliquer. Mais en quoi consiste-t-il ? Est-il vraiment unanimement accepté ?

1.1. Un impératif de la judéité

L'importance du « devoir de mémoire » a d'abord une origine religieuse. En effet, le peuple juif est considéré comme le peuple témoin. Il témoigne de Dieu et de son existence, ainsi que de l'alliance conclue entre lui et les hommes¹⁰. Dans la Torah, on peut effectivement mettre en parallèle les mots *Eda*, signifiant « peuple », et *Edut*, qui désigne la Torah, et signifie témoignage et preuve. Le peuple Juif est bien, par essence, le peuple témoin de la présence de Dieu. Témoigner de l'histoire du peuple Juif serait, en quelque sorte, montrer les preuves de l'action de Dieu et de sa miséricorde.

Cette injonction au témoignage est accompagnée de l'injonction au souvenir : « n'oublie pas les événements dont tes yeux furent témoins [...] fais les connaître à tes enfants et aux enfants de tes enfants. »¹¹ En effet, la première étape de la transmission du témoignage est de se souvenir des événements à relater. L'importance du souvenir est bien mise en exergue dans la Bible, où le verbe « *Zakhar* » - « se souvenir » - est répété 169 fois¹². Le peuple juif doit se souvenir des interventions de Dieu, et des réactions qu'elles ont suscitées chez les hommes¹³. La mémoire des malheurs des Juifs sert, ainsi, à se rappeler la puissance de Dieu, et l'amour protecteur et paternel qu'il porte aux peuples qui le suivent : « Souviens-toi

¹⁰ Nous suivons ici le raisonnement de Régine Waintrater, *Sortir du Génocide. Témoignage et surviance*, Paris, Editions Payot, 2011, p. 33.

¹¹ *Deutéronome*, 4 ; 9.

¹² Yosef Hayim Yerushalmi, *Zakhor, histoire juive et mémoire juive*, Saint-Amand, Gallimard, 1991, p. 21.

¹³ *Deutéronome*, 8 ; 1-20

du Seigneur ton Dieu : car c'est lui qui t'a donné la force d'acquérir cette richesse, en confirmant ainsi l'Alliance qu'il avait jurée à tes pères. »¹⁴ La mémoire est, d'ailleurs, un attribut divin, elle est inhérente aux qualités rédemptrices et créatrices de Dieu, comme le montrent ces passages de l'Ancien Testament : « Dieu se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob ; Dieu vit les fils d'Israël »¹⁵, « Dieu se souvint de Rachel, l'exauça et la rendit féconde. »¹⁶

Ainsi, le souvenir devient une obligation religieuse, une *mitsva*, dont l'irrespect serait un péché : « Garde-toi d'oublier le Seigneur ton Dieu, de négliger ses commandements, ses ordonnances et ses décrets, que je te donne aujourd'hui »¹⁷.

Se souvenir de l'histoire du peuple juif permet de relier le passé et le présent par une transmission « midor lador » - de génération en génération. Les jeunes générations tirent leurs enseignements des leçons reçues par leurs pères. La mémoire juive est donc transmise de deux manières différentes : par les rites et par les récits¹⁸.

C'est dans la Bible que, pour la première fois, un peuple voit son histoire inscrite dans l'écriture sainte, plus précisément dans le Pentateuque, qui relate les événements historiques, jusqu'à la conquête de Canaan. Cette histoire doit continuer à être transmise, enrichie de celle des contemporains. Quant aux rites, la mémoire est transmise par les fêtes religieuses qui scandent l'année, surtout les grandes fêtes de pèlerinage comme Pâques, la fête de la moisson, ou la fête des Tentes. Il existe aussi, dans la communauté juive, une littérature de la « chaîne de la tradition » - *Shalshelet ha-qabbalah* - qui établit la chronologie de la transmission de la loi et de la doctrine rabbinique¹⁹.

Peu à peu, la liturgie et le rituel prennent le pas sur le récit historique : le rituel permet de se souvenir de l'essentiel de l'événement, de sa morale, ou simplement de son lieu. C'est ce qui est le plus important. Ainsi, le jeûne du 20 de Siva, commémorant les martyrs de Blois, est suivi par beaucoup jusqu'à la seconde guerre mondiale, mais peu connaissent l'histoire des martyrs.

Le rite religieux où l'injonction à la mémoire est la plus présente est celui qui entoure le deuil²⁰. En effet, à la mort d'un proche, un Juif porte le deuil pendant un an au cours duquel la mémoire du défunt est sans cesse rappelée ou symbolisée. Par exemple, une bougie, dont la flamme représente l'âme du défunt, reste allumée durant les sept jours suivant l'inhumation. Quatre fois par an a lieu l'office d'Yzkhor - "qu'ils se souviennent" - où la collectivité demande à Dieu d'élever les âmes des défunt de manière générale, puis celles des membres de la communauté. Tous les ans, à la date anniversaire du décès, est célébrée la Azkara : la première fois est le moment où l'on dépose la pierre tombale, puis il est de coutume de poser chaque année une pierre sur la tombe après la lecture de textes sacrés.

¹⁴ *Ibid.*, 8 ; 20.

¹⁵ *Exode*, 2 ; 24.

¹⁶ *Genèse*, 30 ; 22.

¹⁷ *Deutéronome*, 8 ; 11.

¹⁸ Y. H. Yerushalmi, *Zakhor, histoire juive et mémoire juive*, op.cit., p. 27.

¹⁹ *Ibid.*, p. 47.

²⁰ Patricia Hidiroglou, « Nourriture des vivants, mémoire des morts dans les sociétés juives », *Ethnologie française*, n° 43, 2013, p. 623-632.

La communauté juive est donc très attachée à la transmission de la mémoire de la Shoah, par obligation religieuse. Il est de son devoir, de raconter cet événement pour perpétuer le souvenir religieux des défunt et de Dieu. Ainsi l'écrivain rescapé de la déportation, Elie Wiesel, écrit « même si tu m'oublies, Dieu, moi je refuse de t'oublier ».

La mémoire de l'événement est très importante car, selon Elie Wiesel, c'est « un chapitre de notre histoire éternelle. »²¹ La Shoah est mise au rang des grands malheurs bibliques, au même titre que les malheurs d'Égypte ou l'exil à Babylone, qui se sont abattus sur les Juifs et desquels il faut tirer un enseignement. La Shoah devient un événement fondateur, presque sacré selon Elie Wiesel qui écrit qu'« Auschwitz est aussi important que le Sinaï »²².

A cause de cette dimension religieuse, la façon de relater l'événement ne peut être prise à la légère. L'histoire religieuse ne pourrait qu'être racontée dans la langue religieuse, c'est pourquoi Elie Wiesel écrit que « La littérature de l'anéantissement serait sans le yiddish comme sans âme. »²³ Il faut utiliser les bons mots qui chacun recèlent une mélodie – le *nigun* – ainsi qu'une saveur propre essentielle à la signification – le *taam*. Ainsi, lorsque le rabbin raconte l'histoire à chaque Shabbat, il fait très attention au *nigun* et au *taam*, pour parvenir à toucher le cœur de l'audience. Sans le *taam*, la parole ne peut se fixer et s'efface²⁴.

Mais l'horreur de la Shoah est aussi à l'origine de nombreuses désillusions religieuses. Beaucoup, au sortir de cette épreuve, perdent la foi. Pourtant, le besoin du souvenir n'en est que plus impérieux. Les témoins parmi les rescapés des camps abondent. C'est pourquoi Elie Wiesel écrit que « la mort de Dieu (ou son absence, ou son silence) serait compensée par la naissance de la mémoire éternelle du témoin. »²⁵

1.2. Le devoir du survivant

Les rescapés de la déportation ressentent, ou ont ressenti, un besoin impérieux de raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont vécu. C'est le moyen pour eux de respecter la promesse faite à leurs proches disparus. En effet, cette promesse de raconter aux autres, de ne pas oublier, apparaît comme un leitmotiv dans les récits de rescapés. C'est elle, qui leur a permis de survivre au camp, et c'est elle qui, au sortir de la guerre, leur donne une raison de vivre. Primo Levi explique que, pour lui, raconter son histoire est une « obligation morale envers ceux qui se sont tus. »²⁶ Transmettre l'histoire des proches disparus permet de ramener à la vie, le temps du

²¹ Elie Wiesel, *La nuit*, cité dans Hélène Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du XXI^e siècle*, Gilly, Éditions Labor, 2006, p. 84.

²² *Ibid.* p. 63.

²³ E. Wiesel, cité dans Primo Levi, *Le Devoir de mémoire*, Barcelone, Mille et une nuits, 2006, p. 63.

²⁴ C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, op. cit., p. 43-45.

²⁵ E. Wiesel, cité dans Annette Wieviorka, *L'ère du Témoin*, Paris, Pluriel, 2013, p. 63.

²⁶ Primo Levi, *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989, p.83.

récit, ceux qui « sans l'écrivain, seraient morts à jamais. »²⁷ Cela explique le caractère indigeste des premiers témoignages d'après-guerre, car les rescapés veulent rendre compte de tout, sans oublier personne²⁸.

Sans cette transmission de la mémoire des disparus, leur mort serait passée inaperçue, et aurait été irréversible. Effectivement, selon les propres mots de Steven Rose, « *what failed to survive in an individual's memory or in the spoken transmitted culture, died forever.* » L'acte de témoigner, au contraire, permet d'inscrire ses proches disparus dans l'histoire, et donc de leur faire accéder à l'immortalité. Le projet nazi étant d'exterminer jusqu'au souvenir même de l'existence des Juifs, immortaliser les victimes de leur barbarie apparaît comme une revanche contre eux. Pouvoir témoigner, c'est prouver et alimenter l'échec du nazisme²⁹.

On voit ainsi émerger, à la suite de la seconde guerre mondiale, une nouvelle forme de témoignage : les victimes éprouvent le besoin de témoigner non seulement pour la justice, mais aussi pour la mémoire³⁰. Pour les déportés il faut « survivre pour témoigner, vivre ensuite, pour ne pas oublier la Shoah »³¹.

Mais être le messager du souvenir des victimes n'est pas suffisant pour les rescapés. Pour raconter une telle horreur, il faut y trouver une signification positive³². Il n'est pas tolérable qu'une si grande douleur soit causée sans qu'une leçon n'y soit attachée. S'ils ont survécu à une telle épreuve c'est, selon Jean-Marie Lustiger, qu'ils ont vocation à un idéal plus haut, qu'il leur faut à présent transmettre.

Ainsi, voyons les propos de Renée Van Hasselt, qui expliquent ses motivations à témoigner : « Quand vous parliez, on avait pitié de vous, ou bien, on vous admirait. Je ne voulais pas de la pitié, et j'estimais que je ne méritais pas d'admiration [...] ce que je veux susciter, c'est l'indignation, c'est la révolte, contre tout cela. »³³ Lorsqu'elle témoigne, elle attend une réaction précise, qui, seule, prouve la réussite et l'utilité de son témoignage : elle veut faire réagir les gens et les pousser à agir contre toute action qui se rapprocherait de ce qui s'est passé pendant la Shoah. C'est là une motivation qui revient souvent dans les témoignages : raconter pour prévenir, pour que l'on sache comment l'empêcher, et pour que plus jamais l'on n'ait à vivre une chose pareille. C'est d'ailleurs ce qu'écrit Serge Klarsfeld à propos des lettres d'enfants reproduites dans *le Mémorial des enfants juifs déportés de France* : « Chacune atteindra désormais de véritables destinataires, ceux qui la liront avec leur

²⁷ Jean-François Forges, *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, Paris, ESF Éditeur, 1997, p. 122.

²⁸ Régine Waintrater, « Le témoignage, une formation intermédiaire », dans Charlotte Wardi, Pérel Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, Paris, éditions du Nadir, 2002, p. 375.

²⁹ Maryline Crivello, Jean-Noël Pelen, sous la dir. de, *Individu, récit, histoire*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2008, p. 180.

³⁰ Barbara Pirlot, « Après la catastrophe. Mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations*, n° 56, 2007, p. 29.

³¹ M. Crivello, J-N. Pelen, sous la dir. de, *Individu, récit, histoire, op. cit.*, p. 180.

³² Jean-Marie Lustiger, « La mémoire de la Shoah. Sa transmission aux jeunes générations juives et non juives », *Études*, n° 394, 2001, p. 216.

³³ Renée Van Hasselt citée dans Jean-Michel Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997, p. 98.

œur et qui construiront leur vie pour que plus jamais, nulle part, les Juifs n'aient plus à écrire de pareilles lettres. »³⁴

Cet objectif de transmission montre tout de même une vision pessimiste de l'avenir. Nombreux sont les déportés et descendants de déportés qui pensent un tel retour de l'horreur très probable. Le seul moyen de l'en empêcher serait alors de raconter leur histoire, pour que les gens en soient conscients et ne commettent pas les mêmes erreurs deux fois. Pour Maryline Crivello, la Shoah aurait pu être évitée si son père avait parlé de l'antisémitisme avant-guerre, et s'était révolté avec les autres³⁵. Il ne faut pas refaire la même erreur, et se borner dans le silence, il faut parler pour pousser les jeunes générations à lutter contre tout fascisme naissant. L'objectif du témoignage, comme l'a expliqué Renée Van Hasselt, n'est pas de raconter une histoire triste pour que tous pleurent avec eux. Au contraire, Jean-François Forges l'affirme en conclusion de son livre : « le devoir de mémoire n'a de sens que s'il conduit à la mobilisation pour la vigilance et la résistance sur le présent et le futur. »³⁶

Les survivants des camps, selon Primo Levi, « se sentent les témoins d'un processus séculaire, aux dimensions planétaires. »³⁷ Survivre aux camps a fait d'eux les porteurs d'un message de changement. Pour que le désastre ne soit pas vain, ils doivent le raconter, et faire tout leur possible pour éviter que cela se reproduise, quel qu'en soit l'instigateur, et quelles qu'en soient les victimes. C'est pourquoi, pour le philosophe Paul Ricoeur, « les victimes d'Auschwitz sont, par excellence, les déléguées auprès de notre mémoire de toutes les victimes de l'histoire. »³⁸ Les rescapés, par leurs témoignages, se font les porte-paroles de toutes les injustices, et aspirent à ce que la Shoah serve d'exemple, pour que de telles atrocités ne se reproduisent « jamais plus ».

Ces témoignages de survivants sont d'autant plus justes et poignants qu'eux seuls étaient habilités à le faire « car ils étaient les délégués autorisés de l'holocauste. Ils étaient les faits. »³⁹ Les faits ne peuvent être dit de manière plus véridique que par eux, qui les ont directement vécus et qui, seuls, savent de quoi ils parlent. D'ailleurs, l'une des motivations à parler est la peur que leur histoire ne soit accaparée par des personnes extérieures, n'ayant pas vécu la Shoah. Effectivement, un des déclencheurs de la vague de témoignages de la fin du XX^e siècle est la sortie de la série américaine *Holocaust* en 1978. Les déportés n'apprécient pas cette série, qui présentent une version édulcorée des camps, trop héroïque. C'est l'un des défauts, à leurs yeux, des récits de personnes extérieures à l'événement : ils utilisent les images en vogue et s'appuient plus ou moins sur les faits qui, eux-mêmes, sont difficiles à interpréter par qui ne les a pas vécus⁴⁰. C'est pourquoi, après la sortie d'*Holocaust*, « le témoin se sent obligé de dire : ce que vous avez vu sur l'écran,

³⁴ Serge Klarsfeld, cité dans J-F. Forges, *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, op. cit., p. 54.

³⁵ M. Crivello, J-N. Pelen, sous la dir. de, *Individu, récit, histoire*, op. cit., p. 180.

³⁶ J-F. Forges, *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, op. cit., p. 150.

³⁷ P. Levi, *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, op. cit., p. 146.

³⁸ Paul Ricoeur, *Le temps raconté*, cité dans J-F. Forges, *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, op. cit., p. 61.

³⁹ Haïm Gouri, *La cage de verre*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 296.

⁴⁰ Ch. Wardi, P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 23-24.

n'est pas ce qui est arrivé là-bas. »⁴¹ Le besoin de témoigner vient donc aussi de la peur d'être dépossédé de son histoire.

Cette peur va grandissante et se transforme en véritable combat pour la vérité à la fin du XX^e siècle. En effet, les années 70 en France voient aussi l'émergence de thèses révisionnistes - qui minimisent le génocide des Juifs pendant la seconde guerre mondiale - voire négationnistes - qui vont jusqu'à nier l'existence de chambres à gaz. Ainsi, Louis Darquier "de Pellepoix" écrit dans *l'Express* le 28 octobre 1978, qu'"à Auschwitz on n'a gazé que des poux", ou encore le professeur de l'université de Lyon, Robert Faurisson, qui écrit dans *Le Matin* le 16 novembre 1978 que « les prétextes massacrés en "chambres à gaz" et le prétexte "génocide" sont un seul et même mensonge ». Contre ces thèses, de nombreux historiens co-signent *La politique hitlérienne d'extermination : une déclaration des historiens français*, et la loi du 1^{er} juillet 1972 permet des poursuites contre tout propos négationniste.

Mais les révisionnistes font appel aux droits fondamentaux et à la liberté d'expression. Cela pousse les déportés et leurs descendants à prendre la parole, pour enrayer de tels propos, surtout si l'on considère que les partisans des thèses négationnistes enlèvent du crédit aux historiens. En effet, comme Louis Janover l'explique : « au lieu de recouper témoignages et documents pour combler les blancs de l'histoire, les négationnistes sont partis des blancs pour les agrandir et finalement faire basculer tout le reste dans le vide. »⁴² Ils ébranlent les convictions des publics non avertis, en pointant du doigt les incohérences des historiens et les manquements de l'histoire. C'est pourquoi la parole des déportés s'est débloquée. Outrés et choqués, ils se sont sentis investis d'une mission rectificatrice, car, si eux ne parlent pas, qui le fera pour eux ?

1.3. Un devoir pourtant contesté

Le témoignage des survivants semble donc être la meilleure façon de transmettre l'histoire de la Shoah car, comme l'écrit le philosophe Paul Ricoeur, « à la mémoire est attachée une ambition, une prétention, celle d'être fidèle au passé »⁴³. Seulement, « la fidélité au passé n'est pas une donnée mais un vœu. Comme tous les vœux il peut être déçu, voire trahi. »⁴⁴

En effet, bien qu'on puisse penser que la mémoire, qui permet de raconter ce que l'on a vu et vécu, serait le meilleur outil pour écrire l'histoire d'un événement, celle-ci n'est pas entièrement fiable, et peut induire en erreur. Effectivement, Primo Levi parle de la « faible fidélité de nos souvenirs. »⁴⁵ Plus le temps passe, plus la mémoire se déforme, car les contours du souvenir deviennent plus flous. On oublie

⁴¹ E. Wiesel, cité dans A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 131.

⁴² Louis Janover, *Nuit et brouillard du révisionnisme*, cité dans J-F. Forges, *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, op. cit., p. 27.

⁴³ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, p. 26.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 643.

⁴⁵ P. Levi, *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, op. cit., p. 23.

les détails pénibles pour ne garder que ceux, qui nous sont agréables : « plus les événements s'éloignent, plus s'accroît et se perfectionne la construction de la vérité qui arrange. »⁴⁶

De plus, avec le temps qui passe, les récits d'autres témoins nous parviennent, et ces récits contaminent notre mémoire. Les souvenirs trop racontés ont tendance à se fixer comme stéréotypes et tous, inconsciemment, se les approprient, d'une manière ou d'une autre, pour s'inscrire dans la communauté des rescapés. Ainsi, « les expériences des autres, véritables ou supposées, s'accumulent sur la couche de ses propres existences »⁴⁷ et notre mémoire est biaisée. Or, pour combattre les négationnistes, il y a une demande d'exactitude, comme nous l'avons vu. Un développement fondé sur la mémoire qui « se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers, ou symboliques, sensibles à tous les transferts, censures, écrans ou projections »⁴⁸, paraîtrait irrecevable scientifiquement pour un historien.

C'est pourquoi, selon Paul Ricoeur, « l'injonction à se souvenir risque d'être entendue, comme une invitation adressée à la mémoire à court-circuiter le travail de l'historien »⁴⁹. En effet, la mémoire, à première vue, ne peut être assimilée à l'histoire. Ses flous, ses inexactitudes, ses oubliés, au contraire, induisent en erreur. De plus, elle est figée dans l'émotion, et ne prend pas de recul par rapport aux événements survenus. Ainsi, pour Annette Wieviorka : « la mémoire collective n'éclaire pas l'histoire, même si elle se nourrit d'éléments historiques qu'elle sélectionne. Elle informe essentiellement sur le présent, un présent qui deviendra, quand le temps aura fait son œuvre de sédimentation, à son tour histoire »⁵⁰. Tant que la mémoire reste vive, le drame est encore vivant dans l'esprit des victimes. Or l'histoire, pour se faire, a besoin de recul. En effet, le propre de l'histoire est d'être objective, pour arriver à la vérité des faits, qui permettrait de comprendre l'événement⁵¹. L'histoire doit comprendre les faits qu'elle analyse, pour ensuite les expliquer et les faire comprendre au maximum de personnes. C'est pour cela qu'elle doit « être vraie avant tout, au sens érudit de l'impartialité »⁵². De même, Paul Ricoeur résume la déontologie de l'historien par « nec studio, nec ira » : l'historien ne doit pas avoir de préférence, ni de colère, qui biaiserait la vérité factuelle. Au contraire, la mémoire étant partie prise, elle ne peut être impartiale.

Mais cette volonté d'histoire est aussi le lieu de critiques. En effet, on lui reproche sa sécheresse, sa trop grande prise de distance : « L'ordre historique n'est qu'un ordre des morts. L'histoire se fait à l'extérieur du Mur. Là où sont rédigés les rapports, diffusés les communiqués radiophoniques, lancés au monde les appels à l'aide. Aujourd'hui, tout spécialiste connaît les textes, les dépêches et les notes des gouvernements. Mais, qui connaît le sort de ce garçon, qu'il a fallu enterrer vivant,

⁴⁶ *Ibid.*, p. 27.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 71.

⁴⁸ Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, 1997, p. 25.

⁴⁹ P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 105.

⁵⁰ Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n° 149, *Des usages de la mémoire*, 1993, p. 37.

⁵¹ Nous suivons ici le raisonnement de Pierre Nora cité dans Odile Krakovitch, « Des archives pour quelle histoire ? », *La Gazette des Archives*, n° 96, 1977, p. 23-24.

⁵² *Ibid.*, p. 24.

parce que la fumée envahissait la cave ? »⁵³. L'histoire est impersonnelle. La fidélité aux faits exacts laisse de côté les émotions, les vies individuelles. Claude Burgelin va jusqu'à qualifier l'histoire de « puissance arrogante et censurante, qui étouffe les voix individuelles et méprise les destins personnels. »⁵⁴

Ainsi, l'on voit apparaître une concurrence entre l'histoire écrite par la mémoire, qui manque de fiabilité et de recul, et l'histoire écrite par les historiens qui, au contraire, a trop de recul et explique ce qu'elle ne connaît pas. Pour l'universitaire Geoffrey Hartman, il est étrange que l'histoire écrite par un seul puisse avoir plus de « valeur-vérité » que le « chœur hétérogène des voix multiples. »⁵⁵ Pourquoi davantage croire un historien que l'ensemble des témoignages ? Les deux sont légitimes, et « l'on fait de la mauvaise histoire et l'on est de mauvaise foi en substituant l'éloquence sèche de l'historien à la voix des témoins »⁵⁶. Ce n'est pas parce que le témoignage est erroné qu'il est falsifié : les erreurs des témoins sont, souvent, inconscientes et nous en apprennent beaucoup sur le ressenti individuel⁵⁷. Il faudrait entrecroiser l'histoire factuelle aux témoignages pour arriver à une histoire juste. Le rôle de l'historien serait de contextualiser le témoignage, et d'apporter son regard critique. C'est pourquoi Krzysztof Pomian affirme qu'« entre l'histoire et la mémoire il n'y a pas de cloison étanche »⁵⁸.

Un autre écueil de cette volonté de "devoir de mémoire" à tout prix est d'enfermer la Shoah dans une sacralisation sclérosante. En effet, les historiens Éric Conan et Henry Rousso expliquent que « le devoir de mémoire a conduit à dénier toute légitimité au droit à l'oubli »⁵⁹. Le défaut de la vague des témoignages de la fin du XX^e siècle, qui s'est accompagnée d'une forte incitation à la parole, est qu'elle a, par conséquent, culpabilisé les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas parler. Il est devenu intolérable de vouloir se taire.

De plus, les paroles des témoins sont sacrées : parce qu'une personne a été une victime rescapée du désastre, on aurait tendance à éléver sa parole à un rang messianique. Il paraîtrait impossible que ses propos soient faux, et ne serait-ce que l'insinuer est inconcevable, car on serait très vite taxé de révisionnisme. Or, « on ne peut tout à la fois réclamer qu'une nation jette un regard lucide sur son passé et ériger le devoir de mémoire en dogme. »⁶⁰ Il faut toujours avoir à l'esprit l'histoire, et la recherche de la vérité. Le témoignage ne doit pas être exempt de critiques. C'est

⁵³ Marek Edelmann cité dans Pierre Vidal Nacquet *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Manchecourt, La Découverte, 1995, p. 396.

⁵⁴ Claude Burgelin « écriture de soi, écriture de l'histoire : esquisse autour d'un conflit » dans François Chiantoreto, sous la dir. de, *Écriture de soi, écriture de l'histoire*, Paris, In Press, 1997, p. 105.

⁵⁵ Geoffrey Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Le Monde Juif*, n° 150, *Témoigner et transmettre*, 1994, p. 69.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 70.

⁵⁷ Tzvetan Todorov, *Mémoire du mal, tentation du bien. Enquête sur le siècle*, Paris, Robert Laffont, 2000, p. 144.

⁵⁸ Krzysztof Pomian cité dans P. Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 507.

⁵⁹ É. Conan, H. Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, op. cit., p. 19.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 22.

dans ce sens que Paul Ricoeur différencie le devoir de mémoire au travail de mémoire, qui, lui, implique une approche critique et distanciée du souvenir⁶¹.

De plus, cette sacralisation de la mémoire pourrait entraîner, ce que Régine Robin appelle la « pétrification mémorielle », du fait des politiques muséographiques et commémoratives⁶². En effet, placer des objets dans les musées est une manière de figer l'histoire, et de la mettre à distance. De même, avec les commémorations qui enfoncent les gens dans le passé. Régine Robin s'inscrit contre cette « spectacularisation de l'histoire. » Elle s'inquiète du développement d'un « tourisme de la Shoah », « d'une réification de la mémoire, qui génèrent finalement une sorte d'oubli ». En effet, ces commémorations et musées, trop nombreux, mettent à distance l'événement, leur donne l'aspect d'un autre temps, qui nous touche moins.

Pour Emma Shnur, effectivement, cette « religion de substitution »⁶³ n'a engendré qu'un nouveau conformisme, qui suscite de la lassitude. Nous touchons ainsi l'un des périls de l'abus du devoir de mémoire : la banalisation du génocide. En effet, trop en parler peut avoir le risque d'écœurer, ou bien de minimiser, le drame par la comparaison avec d'autres événements. De même, Esther Benbassa pense que « peut être trop de mémoire a-t-il provoqué sélection et oubli chez les récepteurs au lieu de prémunir contre l'antisémitisme »⁶⁴. Une personne qui entend trop souvent parler de la Shoah, aura l'impression qu'elle sait, puisqu'elle en entend toujours parler, et se détournera, par lassitude, de ces conversations, émissions ou conférences, sans jamais, finalement, en écouter aucune et, par conséquent, sans jamais savoir.

Ces problématiques liées à la banalisation, et à la mise à distance de l'événement, Primo Levi les sent bien. En effet, celui-ci s'est détourné de la pratique des témoignages pour les scolaires. Outre l'expérience de l'insuffisance du langage pour expliquer la Shoah devant la répétition inlassable des mêmes questions, il a dû faire face à l'incompréhension des enfants devant la nécessité de se souvenir spécifiquement de la Shoah. Il a eu l'« impression d'être un survivant d'une autre époque. »⁶⁵ On lui a ainsi reproché de venir parler d'un drame vieux de plus de cinquante ans, alors que d'autres ont eu lieu, depuis, qui paraissent aux élèves tout aussi, si ce n'est plus, importants ou, du moins, plus pertinents⁶⁶. La transmission de cette mémoire est, donc, presque paradoxale pour Primo Levi, qui explique que témoigner « apparaît comme un devoir, et, en même temps, comme un risque : le risque de leur apparaître anachronique, de ne pas être écouté »⁶⁷.

⁶¹ P. Ricoeur, cité dans Nicole Lapierre, « le Cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, 2007, n° 37, p. 478

⁶² Nous suivons ici le raisonnement de Régine Robin citée dans N. Lapierre, « le Cadre référentiel de la Shoah », *art. cit.*, p. 478.

⁶³ Emma Shnur, citée dans N. Lapierre, « le Cadre référentiel de la Shoah », *art. cit.*, p. 478.

⁶⁴ Esther Benbassa citée dans Jean-Pierre Rioux, « les avatars du "devoir" de mémoire », *Le Débat*, n°170, 2012, p. 192.

⁶⁵ Primo Levi, *Le Devoir de mémoire*, Barcelone, Mille et une nuits, 2006, p. 36.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁷ P. Levi, *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, *op. cit.*, p. 196.

2 Une affaire de générations

Ce devoir de mémoire, pourtant aujourd'hui bien ancré dans les esprits, s'est heurté aux difficultés des rescapés à parler. Au sortir de la guerre, les déportés survivants des camps ont dû se battre, à la fois contre leurs propres barrières psychologiques, qui ont pu affecter des familles pendant plusieurs générations, et contre des freins extérieurs d'une société qui, au sortir de la guerre, n'était pas prête à écouter les récits des camps.

2.1. « La trouée transmissionnelle »⁶⁸

Dès 1945, contrairement à la croyance populaire, à peine rentrés des camps, les rescapés souhaitent prendre la parole pour raconter au plus vite ce qu'ils ont vécu, par peur d'oublier ensuite des détails essentiels. Ainsi, la Commission Centrale d'histoire Juive recueille plus de 7300 témoignages entre 1944 et 1948⁶⁹. De plus, il existe très tôt des livres de rescapés racontant l'enfer des camps : en 1945, 34 livres sur la déportation sont publiés, 37 en 1946, mais plus que 7 en 1948, avant qu'ils ne disparaissent pour plusieurs décennies⁷⁰. Cette disparition s'explique par l'absence presque totale de ventes de ces livres. Les rescapés de la déportation, au milieu du XX^e siècle, ne trouvent pas leur public, personne ne souhaite les écouter.

En effet, au sortir de la guerre, en adéquation avec le mythe gaulliste du résistantialisme, qui affirme l'unicité de la France dans la résistance, les seuls déportés vraiment reconnus sont les déportés résistants. C'est ce que Simone Weil explique : « nous n'étions que des victimes, non des héros. Peu importe ce que nous avons vécu. D'ailleurs, on ne manquait pas de nous le rappeler brutalement, même dans les associations d'anciens résistants »⁷¹. Simone Weil est témoin de cette différence de traitement, au sein même de sa famille : sa sœur, déportée à Ravensbruck pour résistance, est invitée partout pour témoigner dès 1945, tandis que son autre sœur et elle-même, déportées à Auschwitz, doivent faire face à une absence de considération et de reconnaissance : « nous gênions, comme si nous arrivions d'une autre planète »⁷².

Les victimes juives se voient reprocher leur absence de rébellion, leur passivité. La croyance générale est que, si des Juifs ont été des victimes, c'est qu'ils

⁶⁸ Carole Lémée-Goncalves, Daniel Galay, « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *Face à Face*, n°5, 2003, [en ligne], disponible sur : <http://faceaface.revues.org/425>, consulté le 12/12/2015.

⁶⁹ B. Pirlot, « Après la catastrophe, mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *art. cit.*, p. 28.

⁷⁰ Eva Weil, « Le temps pour dire la Shoah » dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, *op. cit.*, p. 167.

⁷¹ Simone Weil citée dans Johann Michel, *Gouverner les mémoires, les politiques mémorielles en France*, Lonrais, Puf, 2010, p. 73.

⁷² Simone Weil citée dans J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, *op. cit.*, p. 31.

l'ont bien voulu. Ils se sont « laissés mener à l'abattoir », contrairement aux résistants qui, eux, se sont battus pour la France.

De plus, pour les Français de 1945, les Français déportés pendant la seconde guerre mondiale sont des Français résistants, les déportés juifs sont une minorité, ce que déplore Simone Weil : « les déportés juifs ont été ainsi dépossédés de leur vécu tout à fait singulier qui aurait dû pouvoir s'exprimer de façon spécifique »⁷³. Le musellement de la parole des Juifs est comme un deuxième choc pour certains survivants, comme Benjamin Wilkomirski, qui écrit que « quand on ne voulait pas m'écouter c'était comme si on voulait me tuer »⁷⁴. En effet, ce désintérêt pour leurs témoignages ne fait que confirmer ce qui était répété par leurs bourreaux : « même si vous parliez, on ne vous croirait pas ».

Pourtant, beaucoup de survivants juifs se conforment à ce mythe résistantialiste, et ne voient pas de problème à se taire et à ne pas affirmer leur spécificité, comme le soutient Jean-Jacques Bernard, dans son livre *Le camp de la mort lente* : « si je devais périr dans cette aventure, je serais mort pour la France ; je ne veux pas être revendiqué comme victime par le judaïsme »⁷⁵. En effet, les rescapés veulent retrouver au plus vite une vie normale et, comme l'explique Henri Hertz, ils sont « enclin[s] à y voir une habileté et une délicatesse qui permettraient de faire rentrer plus rapidement et plus facilement le judaïsme dans l'ordre normal des lois où le nazisme l'avait arraché »⁷⁶. Affirmer la spécificité de la déportation juive amènerait une nouvelle mise à l'écart et perpétuerait donc l'œuvre nazie. Les déportés ne veulent plus qu'on les regarde comme Juifs, mais comme Français. Le lien à la nation française a toujours été très fort chez les déportés juifs de France, plus fort que leur lien religieux. Ils se sentent Français bien avant d'être Juifs⁷⁷. Ils ne veulent plus être stigmatisés.

Cette volonté d'assimilation est l'un des facteurs du « temps de latence »⁷⁸ qui s'étend de la fin de la guerre aux années 70 environ. Régine Waintrater appelle en effet « temps de latence », cette période où la transmission dans les familles juives est comme gelée, du fait du traumatisme de la Shoah. Les déportés, en général, ne peuvent pas parler de la Shoah à leurs enfants, et il faut attendre la naissance de la troisième génération pour que la parole se libère⁷⁹. Ainsi, Jorge Semprun raconte, dans *l'écriture ou la vie*, que la première fois où il retourne à Weimar, c'est avec ses petits-enfants, pas avant.

De plus, avec la Shoah sont morts les modèles familiaux des enfants et jeunes déportés. Une fois devant leurs enfants ou petits-enfants, ils ne savent comment

⁷³ *Ibid.*, p. 36.

⁷⁴ Benjamin Wilkomirski cité dans Karla Grieson, « à l'ombre de la mémoire : « exclusion » et travail mnémonique dans l'écriture de la fin et de l'après-Shoah » dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 137.

⁷⁵ Jean-Jacques Bernard cité dans J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 58.

⁷⁶ Henri Hertz cité dans J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 87.

⁷⁷ J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 57.

⁷⁸ R. Waintrater, *Sortir du génocide. Témoignage et survivance*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2011, p. 82

⁷⁹ E. Weil, « le temps pour dire la Shoah » dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 170.

réagir, car ils n'ont pas eu de parents ou de grand-parents pour leur montrer l'exemple. Ne l'ayant pas vécu, en tant qu'enfants, n'ayant pas eu le temps de recevoir la transmission de leurs parents, ils ne savent pas reproduire ce lien, cette transmission, avec les leurs. Ainsi parle une patiente de Dora Skurnick-Frydenzon : « je vais être grand-mère, et je ne sais pas ce que c'est, je n'en ai jamais eu ! D'ailleurs, ma mère n'a jamais eu mon âge actuel, je n'ai pas d'image de ce genre pour me repérer »⁸⁰. Cette incapacité à transmettre est source de culpabilité car les survivants ont l'impression de trahir leur famille. En échouant à transmettre leurs traditions et coutumes, ils perpétuent le crime nazi : « je trahis moi aussi ».

Cette culpabilité s'ajoute à une autre, plus grande encore, ressentie par de nombreux rescapés honteux d'être rentrés des camps. Une honte qui est, par ailleurs, décuplée par la déconsidération de la population française car, selon Jean-Michel Chaumont, « ne rien mentionner en présence de la victime et feindre publiquement qu'il ne s'est rien passé, c'est déjà lui faire honte en présupposant que l'obscénité de l'acte l'entache personnellement »⁸¹.

Le rejet de la population française vient légitimer la honte que les Juifs ressentent et vient alimenter, aux yeux des déportés, le mépris des nazis envers eux⁸². Ce rejet entraîne, chez les rescapés, le « constat de la défaite de l'homme » : ils se voient de la même manière que les nazis les voyaient. Un fort sentiment de culpabilité vient s'ajouter à cette honte. En effet, ils ont un sentiment d'imposture car ils vivent sans n'avoir rien fait pour, alors que leurs frères plus méritants sont morts. Primo Levi a lui-même ressenti cette impression, car le meilleur moyen de survivre était d'être voleur, égoïste, voire délateur ou collaborateur⁸³. Rien de tout cela n'est glorieux et c'est pourquoi les survivants ne pensent pas mériter la chance qu'ils ont eue.

De plus, Primo Levi pense que son témoignage n'a aucune légitimité car « nous les survivants ne sommes pas les vrais témoins [...] Nous sommes une minorité non seulement exiguë mais anormale : nous sommes ceux qui, grâce à la prévarication, l'habileté ou la chance n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait, qui ont vu la gorgone, ne sont pas revenus pour raconter, ou sont revenus muets, mais ce sont eux, les musulmans, les engloutis, les témoins intégraux, ceux dont la déposition aurait eu une signification. Eux sont la règle, nous l'exception »⁸⁴. Il ne sert à rien de raconter car, en ayant survécu, ils ne sont pas allés jusqu'au bout de l'expérience, et ils ne savent pas ce que c'est de vraiment toucher le fond.

Refuser de raconter, c'est aussi une façon d'essayer de tourner la page, d'aller de l'avant. À la lecture de *L'écriture ou la vie*, de Jorge Semprun, on s'aperçoit que le prix de la vie, de la vie heureuse, est d'oublier la Shoah, de s'en détourner complètement. L'écriture de son histoire fait, en effet, dépérir Jorge Semprun. Hélène Oppenheim-Gluckman l'a aussi montré grâce à ses entretiens avec des descendants de déportés : l'une des témoins lui explique qu'elle n'aurait pas voulu que ce soit sa

⁸⁰ Dora Skurnick-Frydenzon, « À la place de personne », dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 211.

⁸¹ J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 243.

⁸² *Ibid.*, p. 256.

⁸³ Nous suivons ici le raisonnement de P. Levi dans *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, op. cit., p. 81.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 82.

grand-mère qui lui transmette leur histoire, car cela aurait terni l'image heureuse qu'elle avait d'elle et leur relation fondée sur la joie⁸⁵. Beaucoup de parents déportés refusent, en effet, d'en parler avec leurs enfants, pour leur « épargner le fardeau »⁸⁶. Ils ne veulent pas transmettre tant d'horreur et de chagrin à leurs enfants.

2.2. Le « processus de réinscription »⁸⁷

Refuser de transmettre, bien que motivé par l'envie de protéger ses enfants, ne fait pourtant qu'empirer les choses pour eux. En effet, ces enfants « nés dans l'absence »⁸⁸, grandissent au sein de familles réduites par la guerre, dans un silence étouffant. La naissance d'enfants vient comme une revanche contre les nazis, mais ils prennent la place, sans même le savoir, d'oncles, de tantes, de grands-parents ou même de frères, tous innocents, tous morts en déportation. L'enfant de rescapés « vit à l'ombre de la mémoire »⁸⁹ : il n'est au courant de rien et pourtant cette mémoire entravée entoure la famille comme une chape de plomb. Les survivants, même sans pouvoir mettre de mots dessus, transmettent, dans leur silence, tout leur traumatisme. C'est ce qu'Ilany Kogan appelle le « trou psychique »⁹⁰.

Cette transmission par le silence est ravageuse car elle n'est pas expliquée : l'enfant sait que quelque chose ne va pas, mais ne comprend pas quoi. Pour combler ces vides, il va s'inventer des récits parfois terrifiants⁹¹. Ainsi, de nombreux enfants ou petits-enfants de déportés ont des troubles psychologiques – problèmes de mémorisation, forme d'autisme, violences... - dus à une transmission entravée. C'est bien l'absence de transmission qui en est l'origine puisque, Yolanda Gampel l'a observé, le chemin vers la guérison, voire la guérison complète de ces enfants, est toujours amorcé par la libération de la parole et l'explication de l'histoire familiale⁹².

Ainsi la transmission est le moyen le plus sûr de dépasser le traumatisme. En effet, le suffixe "trans-" exprime la volonté d'aller au-delà, de passer à travers. La

⁸⁵ Hélène Oppenheim-Gluckman, Daniel Oppenheim, *Héritiers de l'exil et de la Shoah. Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*, Ramonville Saint-Agne, Érès Éditions, 2006, p. 65-66.

⁸⁶ J-M. Lustiger, « La mémoire de la Shoah. Sa transmission aux jeunes générations juives et non juives », *art. cit.*, p. 211 et N. Lapierre dans « le cadre référentiel de la Shoah », *art. cit.*, p. 476.

⁸⁷ C. Lémée-Goncalves, D. Galay, « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *op. cit.*, p. 6.

⁸⁸ Ellen S. Fine, « les témoins de l'absence après la Shoah », Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, *op. cit.*, p. 271.

⁸⁹ Karla Grieson, « à l'ombre de la mémoire : « exclusion » et travail mnémonique dans l'écriture de la fin et de l'après-Shoah » dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, *op. cit.*, p. 138.

⁹⁰ Ilany Kogan cité dans E. S. Fine, « les témoins de l'absence après la Shoah », dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, *op. cit.*, p. 272.

⁹¹ Marion Feldman, *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (40-44) ?*, Toulouse, éditions érès, 2009, p. 267.

⁹² Yolanda Gampel, « l'après-coup de la transmission du traumatisme de la Shoah dans l'enfance », dans Janine Abécassis, sous la dir. de, *L'enfant à l'épreuve de la famille*, Ramonville Saint-Agne, Érès Éditions, 2004, p. 30-32.

transmission marque donc le passage vers le changement⁹³, l'autorisation de se dégager du traumatisme, de le laisser derrière comme histoire. Au contraire, garder ainsi des secrets de famille nous bloque dans le passé et brise la chaîne générationnelle. Effectivement, comme Régine Waintrater l'affirme, « c'est le rôle des récits familiaux que de permettre à chacun de se situer comme sujet dans la chaîne des générations »⁹⁴. Si on ne connaît pas l'histoire familiale, on ne sait pas où on se positionne, qui on est dans la famille. C'est pour cela que Catherine Chalier fait la différence entre le fait d'informer, qui donne simplement des faits qui se sont produits, et celui de transmettre, qui est l'action de raconter, d'expliquer, de montrer ce qui nous relie aux générations précédentes, ce qui fait que, oui, on est bien membre de cette famille⁹⁵. Ainsi, transmettre l'histoire de la Shoah permet de faire le lien entre les générations d'avant la Shoah et celles d'après, d'« établir une continuité dans l'histoire familiale »⁹⁶. Transmettre l'histoire familiale est l'élément essentiel permettant le « processus de réinscription » de Carole Lémée-Goncalves : la connaissance de son histoire permet de retrouver sa place dans la famille, de se réinscrire dans celle-ci.

Connaître l'histoire de sa famille permet aussi de forger son identité : « il n'y a pas de Sujet sans récit du Sujet »⁹⁷. Pour savoir qui on est, il faut savoir d'où l'on vient car « l'identité du sujet se nourrit par force, nécessité ou opportunité des récits collectifs de l'histoire »⁹⁸. Refuser de transmettre l'histoire de la Shoah à ses enfants, c'est nier une part de leur identité.

En effet, pour George Steiner, «la Shoah, le souvenir d'Auschwitz, l'appréhension obsédante que quelque part, de quelques façons, les massacres pourraient recommencer, constituent aujourd'hui le ciment de l'identité juive »⁹⁹. Le traumatisme a rapproché toute une communauté qui pourtant, avant-guerre, se sentait plus française que juive. Aujourd'hui, selon les propos de l'ancien président du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, Théo Klein, les « jeunes après-guerre justifient leur identité même, leur judéité, par cette mémoire exclusive et intransigeante de la Shoah ». La seconde guerre mondiale est comme la pierre fondatrice d'une judéité moderne qui se définit par rapport à elle. Elle rassemble de nouveau les Juifs en tant que peuple. C'est pourquoi, Annette Wieviorka écrit que « la revendication de mémoire exprime, en dernière analyse, une revendication identitaire des Juifs sans religion »¹⁰⁰. Les Juifs, qui ont perdu leur identité religieuse avec la guerre, leur judéité au sens propre, se rattachent à la mémoire de la Shoah pour trouver une identité communautaire : « c'est à Auschwitz que les juifs modernes

⁹³ *Ibid.*, p. 28.

⁹⁴ R. Waintrater, *Sortir du génocide. Témoignage et survivance*, Paris, *op. cit.*, p. 128.

⁹⁵ C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, *op. cit.*, p. 163.

⁹⁶ H. Oppenheim-Gluckman, D. Oppenheim, *Héritiers de l'exil et de la Shoah. Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*, *op. cit.*, p. 77.

⁹⁷ Jean-Noël Pelen, « Entre intime, histoire et grands récits : l'assemblage narratif du sujet », dans M. Crivello, J-N. Pelen, sous la dir. de, *Individu, récit, histoire*, *op. cit.*, p. 11.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 22-23.

⁹⁹ Georges Steiner cité dans J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, *op. cit.*, p. 227.

¹⁰⁰ Annette Wieviorka, « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n°149, *Des usages de la mémoire*, 1993, p. 36.

retrouvent globalement, et dans la nécessité, l'expérience de leur existence comme peuple »¹⁰¹.

L'histoire est le fondement de l'identité d'une communauté. Transmettre cette histoire à ses enfants, c'est les inscrire dans cette communauté et, par là-même, faire vivre la communauté¹⁰². La naissance d'un enfant, par elle-même, est déjà perçue comme la revanche de la vie sur le malheur, elle est « une revalorisation narcissique, une affirmation de la vie, elle est la preuve que la vie n'est pas épuisée »¹⁰³. Mais il ne faut pas que cette nouvelle chance soit gâchée, il faut que la mémoire du judaïsme lui soit transmise pour ne pas donner raison aux nazis, car « le Juif qui ne vit pas en Juif et, qui ne fait aucun effort pour perpétuer le judaïsme, parachève l'œuvre de Hitler, dans la sphère spirituelle »¹⁰⁴. Au contraire, la transmission de cette mémoire serait une façon de redonner espoir aux enfants : « sans mémoire de paroles qui magnifient le choix de la vie, en dépit de tous les tourments comment garder espoir quand les temps s'obscurcissent et menacent du pire ? »¹⁰⁵. Montrer la possibilité de survivre, et surtout de revivre, après un tel traumatisme permettrait de donner aux enfants la force d'avancer, coûte que coûte.

La nouvelle génération est donc porteuse d'espoir pour les déportés. Elle prouve leur victoire sur le nazisme, en permettant à la vie et au judaïsme de renaître en se réaffirmant. Les descendants sont les nouveaux gardiens de cette mémoire et de cette transmission, qu'ils solidifient. Ainsi, Alain Finkielkraut affirme : « je ne portais pas le deuil de ma famille exterminée, mais j'en portais l'étendard. [...] D'autres avaient souffert, et moi, parce que j'étais leur descendant, j'en recueillais tout le bénéfice moral »¹⁰⁶. Les nouvelles générations tirent des leçons des événements tragiques que leurs descendants ont subis. L'histoire familiale les renforce et les pousse à se battre contre la souffrance.

La transmission de la mémoire d'une expérience tragique n'est pas forcément terrible, au contraire, elle permet de redonner espoir dans sa continuité : « notre seule vraie façon de répondre avec sensibilité à la mort est de nous souvenir de la vie »¹⁰⁷.

2.3. Le renouveau militant des 3^e et 4^e générations

Cette transmission est difficile à se faire de manière directe, car « les sociétés ont en effet besoin d'un temps de latence, avant d'être capable d'affronter les blessures de l'histoire. »¹⁰⁸ La naissance de la troisième génération permet de

¹⁰¹ Shmuel Trigano cité dans J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 225.

¹⁰² C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, op. cit., p. 52.

¹⁰³ Yolanda Gampel, « l'après-coup de la transmission du traumatisme de la Shoah dans l'enfance », dans J. Abécassis, sous la dir. de, *L'enfant à l'épreuve de la famille*, op. cit., p. 27-35.

¹⁰⁴ Joseph Friedenson, cité dans J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 123.

¹⁰⁵ C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, op. cit., p. 150.

¹⁰⁶ Alain Finkielkraut cité dans Régine Waintrater, *Sortir du génocide. Témoignage et survivance*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2011, p. 170.

¹⁰⁷ G. Hartman, « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », op. cit., p. 72.

¹⁰⁸ R. Waintrater, *Sortir du génocide. Témoignage et survivance*, op. cit., p. 82.

débloquer la situation. En effet, pour Carole Lémée-Gonçalves et Daniel Galay, ce saut d'une génération dans la transmission est un phénomène assez courant, qu'ils appellent le « processus d'intrication. »¹⁰⁹ Raconter à ses propres enfants est trop ardu car l'événement est encore trop vivace dans la mémoire. Il est, de plus, trop difficile, psychologiquement, de se montrer vulnérable à ses enfants et de les voir souffrir. Au contraire, lorsque les petits-enfants arrivent en âge de comprendre, le recul est suffisant, et le besoin de raconter n'en est que plus fort.

De plus, la naissance de la troisième et de la quatrième génération permet la création d'une chaîne de transmission solide. Selon Catherine Chalier, il faut, en effet, trois générations « pour qu'une transmission vivante résistant aux dangers »¹¹⁰ puisse se faire. Arriver à faire perdurer la mémoire d'un événement, ou une tradition, sur trois générations est gage de pérennité et de force : « trois générations – enfants, parents, grands-parents, unis entre eux – font un triangle de sagesse, un triangle saint pour l'Eternel. C'est une corde solide, une corde à 3 nœuds. »¹¹¹ Au bout de trois générations, un lien solide, qui avait été brisé par la Shoah, peut se reformer et la blessure peut commencer à se refermer. C'est pourquoi Bianca Lechevalier affirme que c'est aux petits-enfants d'enterrer les cadavres¹¹².

La naissance des petits-enfants et des arrière-petits-enfants marque aussi le retour des traditions et coutumes juives, disparues avec la Shoah. En effet, les rescapés se détournent en général de celles-ci car elles leur rappellent trop le monde disparu, d'avant la Shoah. Ces traditions joyeuses et vivantes sont, à cause de la Shoah, empreintes de nostalgie et de tristesse. Or, « ne rien transmettre en la matière, c'est, presque toujours, transmettre l'abandon d'une dimension importante du lien symbolique, singulier et irremplaçable, qui relie un enfant aux générations qui le précédent dans sa lignée. »¹¹³

Pour les nouvelles générations, c'est un véritable manque qu'elles sentent au fond d'elles. Elles s'attachent donc à lever « l'écran mémoriel de la Shoah »¹¹⁴ en cherchant des moyens de transmission extérieurs à leur famille. Ainsi, elles retrouvent leur passé grâce aux associations, aux témoignages d'inconnus, et par l'utilisation d'intermédiaires artistiques – écriture, peinture, cinéma, musique... Car « oublier son judaïsme et lui tourner le dos, c'est ne pas respecter l'ascendance de la famille. »¹¹⁵

Ainsi, les nouvelles générations sont demandeuses d'une transmission des valeurs du judaïsme, qu'elles reçoivent en partie par une transmission « en façon quotidienne d'être »¹¹⁶, mais qui passe aussi par tous les aspect culturels et

¹⁰⁹ C. Lémée-Goncalves, D. Galay, « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *art. cit.*, p. 7.

¹¹⁰ Nous suivons ici le raisonnement de C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, *op. cit.*, p. 159.

¹¹¹ Michael Jay Katz cité dans C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, *op. cit.*, p. 160.

¹¹² Bianca Lechevalier, « Les enfants de Noé de la culpabilité à la beauté d'un sens retrouvé » dans Jean Gillibert, Paul WILGOWICZ, *L'ange exterminateur*, Bruxelles, Cérisy, 1993, p. 153.

¹¹³ C. Chalier, *Transmettre de génération en génération*, *op. cit.*, p. 149.

¹¹⁴ C. Lémée-Goncalves, D. Galay, « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *art. cit.*, p. 5.

¹¹⁵ H. Oppenheim-Gluckman, D. Oppenheim, *Héritiers de l'exil et de la Shoah. Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*, *op. cit.*, p. 105.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 110.

traditionnels propres au judaïsme. Ainsi, à la suite de la Shoah, la transmission de la judéité au sein des familles juives n'est pas une transmission linéaire: elle passe par le récit de la Shoah et par la culture juive que les enfants peuvent recevoir de leurs parents, mais aussi, et surtout, par des moyens extérieurs plus neutres. Cette transmission passe aussi par les comportements, inconscients, des proches de l'enfant.

Ces nouvelles générations ne se contentent pas de recevoir passivement, voire inconsciemment, la transmission de cette mémoire. Au contraire, les troisième et quatrième générations sont les générations les plus militantes pour la reconnaissance de la mémoire de la Shoah, et la réparation des torts causés à leurs aïeuls. Selon les propos d'Ellen Fine : « la génération qui se sent exclue de l'histoire exhume les preuves dissimulées. »¹¹⁷ Jamais la lutte pour la mémoire de la Shoah n'a été plus importante, et plus présente sur la scène publique, qu'à la fin du XX^e siècle.

Pour cela, plusieurs moyens sont mis en place : commémorations, pèlerinages, poses de plaques commémoratives, manifestations, constructions de monuments, publications et même poursuites en justice. Les figures phares à la tête de ce mouvement sont les époux Klarsfeld. En effet, Serge et Beate Klarsfeld militent pour la mémoire du génocide, depuis la fin des années soixante. Ils prennent notamment le parti d'une mémoire-lutte¹¹⁸, par une traque active des anciens dignitaires nazis. Ce sont eux qui retrouvent, en 1971, Klaus Barbie, l'ancien dirigeant de la Gestapo, en le poursuivant en Amérique du Sud. Ce qui permet la tenue de son procès et sa condamnation en Israël. Mais ceci n'est pas sans dangers, à cause de leur militantisme actif, qui n'est pas du goût de tous, Beate Klarsfeld est arrêtée plusieurs fois, dans différents pays, et le couple est la cible de plusieurs attentats manqués.

En 1979, les époux Klarsfeld créent l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF). Cette association a pour but de les aider à obtenir réparation contre les anciens dignitaires nazis impunis, de publier des ouvrages pour décrire précisément le sort de tous les juifs déportés, de défendre la mémoire du génocide, et de lutter contre toute forme d'antisémitisme. Les Fils et Filles des Déportés obtiennent ainsi l'inculpation de trois hauts fonctionnaires français pour crimes contre l'humanité : Jean Leguay en 1979, principal négociateur de l'action anti-juive de Paris, Maurice Papon en 1983, responsable de l'arrestation de plus de 1500 Juifs, et René Bousquet, ancien secrétaire général de la police. C'est aussi grâce aux FFDJF qu'est érigé, à Jérusalem, le Mémorial de la Déportation des Juifs de France, où sont inscrits les noms des 80 000 Juifs déportés, au milieu de la Forêt du Souvenir et de ses 80 000 arbres. Ils sont aussi à l'origine de nombreuses commémorations, et de nombreux pèlerinages vers Auschwitz ou qui retracent l'itinéraire des différents convois. Une autre de leur réalisation d'envergure est la publication du *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, en 1978, et de ses nombreuses annexes publiées au fil des années, comme *le Mémorial des enfants juifs déportés de France*, en 1994. Cet ouvrage permet à de nombreuses personnes de connaître le sort de leurs proches

¹¹⁷ E. S. Fine, « les témoins de l'absence après la Shoah » dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 274.

¹¹⁸ Josette Zarka, « Sortir de l'impasse : l'acting in et les racines du futur » dans Ch. Wardi et P. Wilgowicz, sous la dir. de *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 531.

disparus lors de la seconde guerre mondiale. De plus, en présentant toutes les photos des déportés français, il est souvent qualifié de sépultures pour ces victimes qui n'en ont jamais eues.

L'association des FFDJF n'est pas la seule association de descendants de déportés. L'Union des Étudiants Juifs de France, qui regroupe plutôt les jeunes des nouvelles générations, est aussi très active dans la revendication de la reconnaissance de la mémoire. À la suite d'un combat mené conjointement, les deux associations obtiennent, en 1983, un changement, à leurs yeux primordial, dans les livres d'histoire de terminale : la complicité du gouvernement de Vichy dans la persécution des Juifs en France y est pour la première fois mentionnée clairement. De même, à la suite de leurs nombreuses revendications et manifestations, Jacques Chirac, en 1995, reconnaît officiellement la collaboration du gouvernement de Vichy, et les torts de la République Française.

Outre la reconnaissance de la culpabilité française, la lutte contre les propos négationnistes est une autre des missions d'envergure que se donnent ces militants. Cela passe par leurs nombreuses publications sur l'histoire de la Shoah, et par des manifestations et demandes de poursuites en justice, de ceux qui osent tenir de tels propos. Ils obtiennent ainsi la promulgation de la loi Gayssot du 13 juillet 1990, qui pénalise toute discrimination religieuse, ethnique, nationale ou raciale, et, dans l'article 9, qualifie de délit toute contestation de l'existence du génocide et des crimes contre l'humanité.

Mais, ces associations, bien que principalement tournées vers la lutte pour la mémoire juive, se préoccupent aussi d'autres problèmes de xénophobie et luttent contre tous régimes dictatoriaux, et tous crimes contre l'humanité. Ainsi Beate Klarsfeld milite, en 1977, contre la torture et la violation des droits de l'homme en Argentine et en Uruguay. En 1992, Les FFDJF sont les seuls Français à aller manifester en Allemagne de l'Est contre la persécution des Tziganes à Rostock.

Les membres de ces associations se revendiquent Juifs, et refusent d'être assimilés à d'anciens résistants car « l'héroïsme ne se transmet pas, une blessure identitaire si. »¹¹⁹ Il n'y a pas d'association de descendants de la Résistance, car ce sont les résistants eux-mêmes qui se retrouvent dans un objectif de célébration de leurs actions. Les descendants de déportés français, eux, éprouvent le besoin de se réunir pour retrouver leur identité, pour militer au nom d'une blessure transgénérationnelle, due au manque de reconnaissance des crimes nazis, et de la responsabilité du gouvernement français. Ils se battent, au nom de leurs parents et aïeuls, pour qui cette démarche était impossible psychologiquement. Ils se déclarent et se revendiquent fièrement comme Juifs, descendants de la Shoah. Pour reprendre les propos de Jean-Michel Chaumont : « la tare de jadis est activement transformée en emblème fièrement arboré. »¹²⁰

¹¹⁹ É. Conan, H. Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, op. cit., p. 414.

¹²⁰ J-M. Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, op. cit., p. 95.

3 Le rôle des archives

Ce combat pour la mémoire repose sur les mémoires familiales, mais celles-ci ne sont pas suffisantes. La mémoire humaine n'est pas souvent considérée comme une preuve fiable, et les militants, tout comme les historiens, dans leur quête de reconnaissance, ne peuvent donc pas faire l'impasse sur les documents d'archives.

3.1. Preuves matérielles du désastre

Les archives sont les preuves matérielles du désastre, elles viennent corroborer la mémoire des survivants. Selon Philippe Artières, « l'écrit fait foi. »¹²¹ En effet, l'utilisation des archives est le fondement de toute recherche historique, c'est ce qui fait la scientificité de la recherche : « c'est aux archives, que l'histoire travaille et, plus encore, l'usage des fonds conservés par les institutions de conservation publique est la garantie du sérieux et de la scientificité de l'enquête. »¹²² La collecte des documents et des témoignages ainsi que leur analyse sont indispensables pour comprendre les faits et se les approprier.

James O'Toole met en lumière un paradoxe des régimes dictatoriaux : leurs administrations sont celles qui produisent et conservent le plus d'archives, ce qui permet, ensuite, d'avoir une masse pléthorique d'informations pour prouver leurs crimes, et pour pouvoir rendre justice¹²³. Ainsi, l'instruction du procès de Nuremberg, du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946, est fondée presque exclusivement sur la lecture des archives administratives nazies. Cette lecture peut paraître laborieuse, mais elle permet de poser, indubitablement et irréfutablement, les faits. C'est pourquoi Didier Lazard, ironiquement, explique qu'« il semble que toutes les archives officielles publiques, privées ou secrètes du III^e Reich n'aient été conservées par des fonctionnaires consciencieux, que pour être utilisées, par la suite, contre les anciens maîtres de l'Allemagne. »¹²⁴

Ainsi, les archives sont le fondement matériel et probatoire de toute mémoire, « sans archives la mémoire est affaiblie, la connaissance des réalisations disparaît, la fierté d'un passé partagé se dissipe. »¹²⁵ Elles sont indispensables à l'histoire, et doivent être diffusées pour transmettre la connaissance du génocide, car « tout document est un souvenir des juifs innocents exterminés, un souvenir de la communauté détruite. »¹²⁶

¹²¹ Philippe Artières, Jean-François Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 93.

¹²² *Ibid.*, p. 14.

¹²³ James O'Toole, « Archives and historical accountability toward a moral theology of archives », *Archivaria*, n°58, p. 12.

¹²⁴ Didier Lazard cité dans A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 94.

¹²⁵ Anne Klein, Yvon Lemay « Matérialité des archives et transmission de l'histoire », *La Gazette des archives*, n°201, *Les archives privées*, 2006, p. 238.

¹²⁶ Nahman Blumenthal dans Dominique Chevalier, « Yad Vashem : un lieu entre mémoire et espoirs », *Territoire en mouvement*, 2012, n° 13, p. 58, [en ligne], disponible sur <http://tem.revues.org/1583>, consulté le 03/04/2016.

Cette conscience de l'importance des archives, particulièrement lors d'un événement aussi dramatique, apparaît très tôt. Effectivement, les intellectuels juifs prennent vite conscience que la victoire des Allemands signifierait l'éradication de la mémoire juive. Il reviendrait aux survivants d'essayer de faire perdurer cette mémoire. C'est ce qu'affirme A. Donat en écrivant que les Juifs auront « la tâche ingrate de prouver à un monde qui refusera de l'entendre, que nous sommes Abel, le frère assassiné. »¹²⁷ Nulle trace de leur extermination ne sera gardée s'ils disparaissent.

Ainsi, différentes entreprises de conservation d'archives, ou de récits, ont lieu dès les années 39-45. Comme à Birkenau, où ont été retrouvés les « rouleaux d'Auschwitz », des récits écrits en yiddish et enterrés par le sonderkommando Zalmen Lewental. Celui-ci, révolté par ce qu'on lui demande de faire – les sonderkommandos sont les Juifs désignés pour mener leurs confrères aux chambres à gaz, puis pour s'occuper de leurs corps – veut ainsi transmettre aux historiens du futur, l'horreur à laquelle il assiste et est forcé de participer. L'ensevelissement autour des fours crématoires est le meilleur moyen de conservation qu'il ait trouvé.

L'importance de la collecte, et de la conservation des archives, est aussi très prégnante dans les ghettos de Pologne. L'action la plus connue est celle de l'historien Emmanuel Ringelblum, qui initie l'archivage de tous les documents concernant le ghetto de Varsovie. Pour l'aider, il crée l'association de résistance Oneg Shabbat – terme religieux hébreu signifiant la joie du Sabbat. Il explique son entreprise ainsi : « il est probable que nous allons tous périr. Il faut donc que reste une trace, un souvenir des millions de Juifs polonais, un souvenir de leurs souffrances et de leurs luttes. »¹²⁸ Pour éviter que ces archives soient détruites par les Allemands, il les enferme dans trois bidons de laits scellés, qu'il enterre ensuite dans différents endroits du ghetto. En 1946 et 1950, deux bidons sur les trois sont retrouvés, le troisième est toujours enseveli sous les ruines du ghetto. Ils contenaient 1696 cartons de 27 000 pages. Il faut toutefois prendre garde, car ces archives restent partisanes¹²⁹ : tous les faits négatifs sur la population polonaise sont censurés.

Au ghetto de Lodz, l'archivage se fait de manière officielle, au sein du *judenrat* - l'administration juive du ghetto – par le doyen Mordechaï Chaïm Rumkowski pour « permettre aux futurs chercheurs d'étudier la vie de la société juive pendant une de ses périodes les plus difficiles. »¹³⁰ De plus, il initie la première écriture de l'histoire du ghetto, par la rédaction de leurs problèmes économiques, et de tout ce qui a trait à la religion, à la culture en hébreu et yiddish. Il écrit même un dictionnaire des personnalités juives du ghetto, et une étude lexicologique des mots créés dans le ghetto.

Préserver les documents, n'est que le premier pas vers la reconnaissance de leur valeur, et leur utilisation pour la reconnaissance du génocide. Une fois la préservation assurée, se pose la question du lieu de conservation de tels documents. Comme l'explique Yannis Thanassekos, « une "trace" quelconque du passé [...] n'accède au statut de "document" pertinent que par cette intervention avisée de

¹²⁷ A. Donat cité dans A. Wiewiorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 23.

¹²⁸ Emmanuel Ringelblum cité dans Henry Bulawko, « une vie exemplaire, Le Docteur Ringelblum », *Le Monde Juif*, n° 150, *Témoigner et transmettre*, 1994, p. 165.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 166.

¹³⁰ A. Wiewiorka, *L'ère du témoin*, op. cit., p. 26.

l'historien. »¹³¹ Ce serait son utilisation par les historiens qui donnerait de la valeur au document. Selon Eric Ketelaar, « *every interaction, intervention, interrogation, and interpretation by creator, user, and archivist is an activation of the record.* »¹³² Le document devient important lorsqu'il est utilisé, lorsqu'on en parle, lorsqu'on l'analyse. Pour qu'on puisse faire cela dans les meilleures conditions, il faut pouvoir le trouver facilement, et pour le trouver le plus facilement, il faut que celui-ci soit conservé et répertorié dans un service d'archives. Ainsi, Victor Rosenberg donne ses archives à l'université du Michigan, car pour lui, c'est « idéal pour préserver et rendre accessible cet important héritage »¹³³.

En effet, pour reprendre les propos de James O'Toole, « *professionals have a crucial role to play in making the evidence available for use in this way.* »¹³⁴ Les archivistes, tout d'abord, sont les gardiens de cette mémoire, et c'est grâce à eux qu'elle est accessible. James O'Toole va jusqu'à écrire qu'archives et archivistes sont « *handmaidens of history.* »¹³⁵ Ils sont au service de l'histoire, ils forment les fondations sur lesquelles s'appuient tout travail historique. Le rôle de l'archiviste a son importance, car c'est lui qui donne de la valeur aux documents en les collectant et en les mettant à disposition du public : « *documentary sources become valuable only when the archivist accords them value during the appraisal process.* »¹³⁶ Les archivistes sont censés disposer du recul nécessaire pour avoir un regard impartial sur les documents, et pour ainsi faire un tri consciencieux. Mais ce sont eux, finalement, qui décident quels sont les documents qui feront l'histoire de demain. Ils sont « *the authoritative arbiters of archival value.* »¹³⁷

Conserver des documents dans un service d'archives permet donc de leur donner de la valeur, et de faciliter leur accès aux chercheurs qui leur donneront, ensuite, un sens. Ainsi, pour reprendre les propos de Victor Rosenberg, le service d'archives « *provides a fitting memorial to the authors whose lives were taken but whose voices have not been silenced.* »¹³⁸

3.2. Enjeux mémoriels et identitaires

Les témoignages de déportés, et les différentes archives papiers en rapport avec la Shoah ou la vie antérieure à celle-ci, détiennent un fort impact symbolique pour les survivants. La trace écrite fait partie intégrante du processus de deuil et de la volonté mémorielle, propre au judaïsme.

¹³¹ Yannis Thanassekos, cité dans H. Wallenborn, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du XXI^e siècle*, op. cit., p. 21.

¹³² Eric Ketelaar, « Cultivating archives: meaning and identity », *Archival Science*, n° 12, 2001, p. 25.

¹³³ Victor Rosenberg, « The power of a family archive », *Archival Science*, n°11, 2011, p. 92.

¹³⁴ J. O'Toole, « Archives and historical accountability toward a moral theology of archives », art. cit., p. 13.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹³⁶ Hans Broom cité dans E. Ketelaar, « Cultivating archives: meaning and identity », art. cit., p. 27.

¹³⁷ E. Ketelaar, « Cultivating archives: meaning and identity », art. cit., p. 35.

¹³⁸ V. Rosenberg, « The power of a family archive », art. cit., p. 93.

Dans la tradition juive se trouve la pratique de graver les noms des martyrs pour les préserver de l'oubli. Ainsi, dès le Moyen-Age, les communautés de Juifs ashkénazes - Juifs d'origine européenne de langue germanique, au contraire des séfarades originaires d'Espagne et du Moyen-Orient - rédigent et conservent leurs *Memorbücher*, littéralement, livres de la mémoire. Ils contiennent les noms des rabbins et des dirigeants célèbres de la communauté, ainsi que la liste des persécutions et des martyrs. Ils sont lus, à haute voix, à la synagogue, pendant le service anniversaire des morts. Cela permet ainsi de conserver et de se souvenir des noms de ceux qui méritent des prières¹³⁹.

En 1937, le *Memorbücher* de Felsztyn est le premier livre à ajouter à ces listes mémoriales une perspective historique. En effet, il se décompose en trois parties : d'abord, le « *Diszchite* » - « massacre » - puis, l'« *in der alter hejm* » - « dans l'ancien pays » - qui relate la vie de la communauté avant les persécutions, et enfin, l'« *in der nاجر hejm* » - « dans le nouveau pays » - qui se consacre à la vie des survivants après le massacre¹⁴⁰. Ce livre sert, en quelque sorte, de modèle aux livres du souvenir qui vont se développer après la seconde guerre mondiale, en réaction au génocide.

Ces livres du souvenir sont appelés *yizker biher*, de l'allemand « buh » signifiant livre et du verbe hébreu *yizkor* - se souvenir- qui fait spécifiquement référence, au souvenir des morts, puisqu'il est le premier mot de la prière juive pour les morts¹⁴¹. C'est donc un livre laïc avec une dimension sacrée, un *Memorbücher* sécularisé. Ils ont été rédigés à 85 % par les communautés de Juifs polonais grâce aux *landsmanshaftn*, les associations d'immigrants, qui font le lien entre le *shetl* - la communauté - d'origine, et la société d'accueil¹⁴². Les *landsmanshaftn* rassemblent, en effet, les articles et les témoignages, ainsi que l'argent nécessaire à la publication de tels livres. Ces livres se décomposent de la manière suivante : d'abord une introduction rédigée par plusieurs auteurs, puis une description de la vie de la communauté avant-guerre, sous tous ses aspects, des détails topographiques et des notices biographiques de personnages éminents, puis, le récit de la Shoah avec des témoignages de survivants, des récits de retours, suivis d'informations sur le *landsmanshaftn* et les autres organisations, et enfin, la nécrologie et la liste des morts, puis des survivants. Ainsi, jusqu'en 2008, 540 livres du souvenir ont été rédigés pour relater l'histoire de 413 communes polonaises.

Derrière cette entreprise, se glisse la volonté de laisser une trace pour les générations futures, le désir que celles-ci aient accès à l'histoire complète de la communauté. Chaque famille d'immigrés polonais dispose de son livre, qu'elle conserve souvent à une place d'honneur, qui fait office de « cimetière

¹³⁹ Y. H. Yerushalmi, *Zakhor, histoire juive et mémoire juive*, op.cit., p. 61.

¹⁴⁰ Monica Adamczyk-Garbowska, Adam Kopciowski, Andrey Trzcinski, « Les Livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des juifs polonais » dans *La revue d'histoire de la Shoah*, n° 200, "Et la terre ne trembla pas". *La Shoah dans les Livres du souvenir*, 2014, p. 25.

¹⁴¹ Françoise Milewski, *Un Livre du souvenir*, [en ligne], disponible sur : <http://www.unlivredusouvenir.fr/livres-du-souvenir.html>, consulté le 25/02/2016.

¹⁴² Nous suivons ici le développement de M. Adamczyk-Garbowska, A. Kopciowski, A. Trzcinski, « Les Livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des juifs polonais » art. cit., p. 25-40.

domestique. »¹⁴³ En effet, selon George Bensoussan, « il ne s'agit pas seulement de sauver les disparus du gouffre de l'oubli éternel, mais de rédimer l'absence d'inhumation, en inscrivant leurs noms sur un mémorial de papier. »¹⁴⁴ Graver leurs noms, exposer leurs photos, permet de « tirer de l'oubli les anonymes des fosses communes »¹⁴⁵, mais aussi de leur donner la sépulture qu'ils n'ont pas eue.

C'est, aussi, un acte de résistance, « un geste de combat contre la volonté d'anéantissement. »¹⁴⁶ En effet, par le rassemblement des récits et la mention des martyrs, les livres du souvenir leur donnent accès à l'immortalité. Ils permettent de « sauver les morts du néant. »¹⁴⁷ Ils permettent aussi, et surtout, de prouver l'existence de la communauté et sa persistance.

Mais ces livres du souvenir « sont restés des cimetières que personne n'a jamais visités »¹⁴⁸, car ils sont souvent écrits en yiddish. Or, au sortir du génocide, peu de survivants le parlent encore, et, s'ils le parlent, ils refusent souvent de le transmettre. De plus, les historiens ont tendance à s'en détourner, car ils se fondent surtout sur la mémoire des survivants, et finalement peu sur des archives matérielles. De même, ils présentent souvent une image idéalisée de la vie des Juifs d'avant-guerre. C'est pourquoi, pour Yakow Szacki, « ils constituent davantage des pierres tombales que des livres. Or, comme chacun le sait, personne ne lit de pierres tombales. »¹⁴⁹

L'exemple des livres du souvenir permet de voir, malgré leur faible lectorat, l'importance de la mise par écrit pour la mémoire juive et dans le processus de deuil. Outre les livres du souvenir, la lecture des noms des déportés détient une place primordiale dans les cérémonies commémoratives.¹⁵⁰ Les listes des noms de déportés sont, en effet, lues lors des jours mémorables entre Rosh Hashanah et Yom Kippour, dans les cimetières jusqu'aux années 80, puis dans des lieux publics, lors de cérémonies publiques. De même, lors de Yom Hashoah – jour de commémoration juive du génocide – les noms sont lus, en litanie, sans discontinuer, pendant vingt-quatre heures. L'écrit possède une grande force évocatrice. Ainsi, de nombreuses commémorations utilisent la lecture des lettres pour rappeler le coût humain du génocide et pour rendre les faits plus présents à l'esprit. En effet, la lecture des archives inscrit les faits historiques dans la réalité, elle nous permet de nous les représenter de manière plus réaliste. Selon Yoram Mouchnik, à la lecture des archives « tu n'es plus dans les mots mais dans le réel, même si ça s'est passé, il y a longtemps, tu n'es plus les fantasmes et l'imagination. »¹⁵¹

¹⁴³ F. Milewski, *Un Livre du souvenir*, [en ligne], disponible sur :

<http://www.unlivredusouvenir.fr/livres-du-souvenir.html>, consulté le 25/02/2016.

¹⁴⁴ George Bensoussan dans *La revue d'histoire de la Shoah*, n° 200, "Et la terre ne trembla pas". *La Shoah dans les Livres du souvenir*, 2014, p. 13.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 12.

¹⁴⁶ *Idem*.

¹⁴⁷ F. Milewski, *Un Livre du souvenir*, [en ligne], disponible sur :

<http://www.unlivredusouvenir.fr/livres-du-souvenir.html>, consulté le 25/02/2016.

¹⁴⁸ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 49.

¹⁴⁹ Yakow Szacki cité dans M. Adamczyk-Garbowska, A. Kopciowski, A. Trzcinski, « Les Livres du souvenir, une source de savoir sur l'histoire, la culture et l'extermination des juifs polonais », *art. cit.*, p. 42.

¹⁵⁰ A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, *op. cit.*, p. 51.

C'est pourquoi la conservation des écrits tient à cœur lors des séparations. Cela permet de garder une trace mémorielle qui reste très visuelle. Selon Philippe Artières, lors de la séparation, « l'écrit fait le lien »¹⁵², il comble la distance entre les êtres. Lire les écrits d'un proche ou à propos d'un proche nous le remet en mémoire de la façon la plus réelle possible, qu'il soit vivant ou mort. Ainsi, « une simple lettre conservée sur soi, dans un portefeuille, assurera au migrant son lien avec son pays d'origine. Telle une carte d'identité, ces écrits diront l'appartenance. »¹⁵³

En effet, les archives inscrivent leurs possesseurs dans la collectivité. Selon Daniel Fabre, les archives font même naître la communauté¹⁵⁴ : le document unique, en lui-même, n'est pas très important, c'est sa répétition, c'est le nombre de documents plus ou moins identiques, sur le même thème, qui l'est. Plus les archives similaires sont nombreuses, plus elles sont représentatives de la société, car elles « attestent en chœur d'une histoire vécue. »¹⁵⁵ Les archives sont le fondement de la communauté, elles permettent d'attester de son existence. Ce qui le prouve, selon Butler Beverley, c'est que plus on crée, plus on s'éloigne de son point de départ, plus on se préoccupe de ses archives, par peur de la perte de ses origines¹⁵⁶. Ainsi, transformer sa maison en sanctuaire d'archives, c'est un moyen de résister au changement.

Ainsi, « les archives conservées structurent l'identité individuelle ou collective. »¹⁵⁷ En effet, les archives sont la mémoire de la communauté, donc celles qu'on choisit de garder forment le fondement de la société dans laquelle on vit. Perdre ses archives, c'est perdre sa mémoire et donc perdre son identité. Les archives « *offer a mean to give access and recognition to tangible and intangible resources as crucial to collective and individual identity work.* »¹⁵⁸ Par l'étude et la lecture des archives ayant trait à son histoire, l'utilisateur peut ainsi retrouver ses origines et son identité. Il peut se réinscrire dans la communauté : « *the user finds meaning and makes meaning in an archive or a record and those meanings help him or her in structuring and restructuring the relationship between the self and the world and thereby in the formation of his or her identity.* »¹⁵⁹ Retrouver ses archives, c'est retrouver son histoire et donc retrouver son identité. Il n'y a pas d'identité au sein d'un groupe sans archives.

¹⁵¹ Yoram Mouchnik cité dans Patrice Marcilloux, *Les Ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, Mayenne, Presse Universitaire de Rennes, 2013, p. 83.

¹⁵² P. Artières, J-F. Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, op. cit., p. 67.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 69.

¹⁵⁴ Nous suivons ici le raisonnement de Daniel Fabre, « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés et représentation*, n°13, 2002, p. 21.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 22.

¹⁵⁶ Nous suivons ici le raisonnement de Butler Beverley, « Othering the archives – from exile to inclusion and heritage dignity: the case of Palestinian archival memory » , *Archival Science*, 2009, p. 60-63.

¹⁵⁷ Mauro Cerutti, Jean-françois Fayet, Michel Porret , « Penser l'archive », dans Mauro Cerutti, Jean-françois Fayet, Michel Porret, sous dir. de, *Penser l'archive*, Lausanne, Antipodes, 2006, p. 14.

¹⁵⁸ Butler Beverley, « Othering the archives – from exile to inclusion and heritage dignity: the case of Palestinian archival memory » , *Archival Science*, 2009, p. 58.

¹⁵⁹ E. Ketelaar, « Cultivating archives: meaning and identity », art. cit., p. 27.

3.3. Intérêt spécifique des archives de particuliers

Les archives publiques et les archives privées d'entreprises ou d'associations ne donnent, en général, que l'histoire globale, l'histoire d'un groupe social où les individualités sont niées. C'est une histoire fondée en majorité sur les chiffres, les statistiques et la théorie, que sur la particularité de chacun.

Pourtant, pendant longtemps, seule cette histoire et ces sources ont été considérées comme valable par les historiens. En effet, jusqu'aux années 70, les écrits personnels n'étaient pas considérés comme des sources historiques, voire comme des archives¹⁶⁰. Les histoires individuelles, marquées sur des périodes courtes, n'intéressaient pas les historiens des Annales, qui privilégiaient le temps long, et les grandes tendances sociales, sans se préoccuper des exceptions et des individualités. S'intéresser aux archives personnelles impliquerait un changement d'échelle, qui modifierait la perception des événements ; le regard se déplacerait du général au particulier. Siegfried Kracauer parle d'un effet « d'estranglement »¹⁶¹ des historiens envers les documents personnels. Ils ne les regardent même pas, car ils sont porteurs de « détails infimes et sans conséquences ». Ce n'est qu'après mai 68, au début des années 70, que « le "je" a été pris au sérieux »¹⁶², que « le « je » entre dans l'histoire. »¹⁶³ On voit la création de nombreuses associations pour « préserver cette mémoire de second ordre »¹⁶⁴, comme l'Association pour l'Autobiographie et le Patrimoine Autobiographique en 1992, ou l'Association Française pour la Protection des Archives Privées (AFPAP) en 2000, par le marquis de Quinsonas-Oudinot. Le regard se déplace vers la micro-histoire.

Les archives personnelles gagnent l'intérêt des historiens en tant que « contre-sources qui éclairent les visages de la vie en société. »¹⁶⁵ Elles viennent en marge des archives sèches des administrations, des chiffres vides des rapports, pour montrer la réalité de la société, les impressions populaires. Selon François Maspero, elles apportent « dans l'écoute de l'histoire, des voix qui sont différentes de celles qui ont toujours parlé plus haut et plus fort. »¹⁶⁶ Les archives de personnes ordinaires sont les « seules capables d'appréhender "l'infra-ordinaire", de saisir les émotions, les sensibilités et les représentations sociales, de restituer les expériences dans toute leur discontinuité. »¹⁶⁷ Elles apportent la vérité de l'expérience, ou plutôt des expériences, en parallèle avec la théorie des archives administratives. En effet, « chaque individu est un producteur d'archives sur son propre agir, dans un monde ordonné, qui le gouverne. »¹⁶⁸

¹⁶⁰ Nous suivons ici le raisonnement de P. Artières, J-F. Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, op. cit., p. 6.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁶² *Ibid.*, p. 15.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 143.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 146.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 9.

¹⁶⁶ *Idem*.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 8.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 9.

Les archives personnelles sont les seules véritables témoins des grands actes de l'histoire, selon les propos de Victor Rosenberg : « *when personal writings or artifacts are produced in an extraordinary time, they become valuable to historians and others as eyewitness accounts.* »¹⁶⁹ Les lettres des déportés ramènent à la vie les victimes, elles sont plus évocatrices que les chiffres statistiques. Elles relatent l'histoire fondée sur les émotions de l'individu, tout en reflétant le contexte général de la société, et de l'événement, au cours duquel il écrit : « *taken together, the letters are a dramatic narrative about ordinary people in an extraordinary time.* »¹⁷⁰

De plus, selon Jacques Derrida¹⁷¹, la préoccupation pour la conservation de ses archives personnelles est une anticipation de la mort. En effet, mettre en ordre ses papiers, et envisager une donation dans un service d'archives, c'est réfléchir à ce qu'on veut laisser à la postérité, à l'image que l'on veut renvoyer, à ce qui, finalement, doit nous survivre. L' « expropriation », la séparation de ses documents de son vivant, vers un service d'archives, est le moyen indispensable de la survivance : « le grand fantasme [...], c'est que tous ces papiers, livres ou textes, ou disquettes, me survivent déjà. Ce sont déjà des témoins. » Les papiers personnels sont les témoins de notre existence avant d'être les témoins de l'histoire. Conservés dans un service d'archives, ils garantissent notre immortalité. Ainsi Victor Rosenberg affirme que « *the opening of this long-neglected archive enabled me to discover my relatives and how they lived and died.* »¹⁷² Les archives personnelles peuvent conserver toutes les informations relatives à la vie d'une personne de sa naissance à sa mort, c'est donc le meilleur moyen de connaître les proches disparus avant notre naissance.

Ces archives personnelles permettent ainsi d'éclairer tous les domaines historiques : économie, société, finances, enseignement... Elles sont aussi, bien entendu, indispensables pour les biographes. De plus, c'est une source très prolixie pour nourrir à l'infini l'imaginaire des romanciers et ceux-ci ne se gênent pas pour les utiliser¹⁷³.

Pourtant, selon Michelle Perrot, ces archives sont « dissymétriques et d'un accès aléatoire. Leur conservation est aussi hasardeuse que leur consultation. »¹⁷⁴ En effet, les fonds sont souvent épargnés, dissimulés. Ils sont rarement conservés dans leur globalité par les producteurs qui les jugent sans intérêt, et ils sont encore plus rarement versés dans des services d'archives, pour y être bien conservés et mis à disposition. Philippe Artières parle de l'« effrayante inconscience de vivre la grande histoire »¹⁷⁵ pour les personnes privées. Ils considèrent leur vie sans intérêt, ils ne pensent pas que leurs papiers puissent avoir une quelconque importance historique.

¹⁶⁹ Nous suivons ici le raisonnement de V. Rosenberg, « *The power of a family archive* », *art. cit.*, p. 2.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 92.

¹⁷¹ Nous suivons ici le raisonnement de Jacques Derrida cité dans P. Marcilloux, *Les Ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, *op. cit.*, p. 36.

¹⁷² V. Rosenberg, « *The power of a family archive* », *art. cit.*, p. 91.

¹⁷³ Odon de Quinsonas-Oudinot, « Aux côtés des services publics, l'action associative », *La Gazette des archives*, n°201, *Les archives privées*, 2006, p. 21.

¹⁷⁴ Michelle Perrot citée dans P. Artières, J-F. Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, *op. cit.*, p. 148.

¹⁷⁵ P. Artières, J-F. Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, *op. cit.*, p. 6.

C'est pour cela que, dans la majorité des cas, les papiers personnels finissent à la poubelle.

Les actions de valorisation des services d'archives jouent là un rôle très important, pour faire prendre conscience de l'intérêt collectif des papiers personnels et, ainsi, inciter aux donations¹⁷⁶. En effet, avec les expositions d'archives, le public peut se rendre compte qu'il a des documents sur ce thème et que cela pourrait donc intéresser le service. Le visiteur s'aperçoit de la valeur historique de ses documents qui, pour lui, n'étaient que des documents privés, sans intérêt. Avec cette prise de conscience, les documents privés deviennent, à leurs yeux, de véritables archives. Comme l'explique Philippe Artières, « les archives personnelles sont comme des fantômes, il faut les voir pour qu'elles apparaissent »¹⁷⁷.

Les personnes privées peuvent aussi se rendre compte par eux-même de la valeur de leurs archives personnelles. Mais justement, celles-ci détiennent une valeur personnelle si importante, qu'il est impossible pour eux de les rendre publiques : « personne ne peut s'emparer de mes souvenirs, ce cri dessine le territoire d'une respectabilité si violente et si fragile, à la fois, qu'il interdit au chercheur d'entrouvrir le portail. »¹⁷⁸ Les producteurs font, ici, preuve d'une grande pudeur : ils ne veulent pas que leur vie privée soit étalement au grand jour. Denise Weil nous explique ainsi que les enfants de déportés qui donnent des lettres, les censurent souvent, car ils jugent les lettres entre époux « trop intimes. »¹⁷⁹

Outre la pudeur, de nombreuses personnes ont aussi compris la valeur de leurs archives, mais préfèrent justement les détruire, en toute connaissance de cause, pour éviter qu'elles ne tombent entre de mauvaises mains, ou qu'elles soient utilisées contre eux. Comme l'explique James O'Toole : « *archival preservation and accessibility are not universally recognized as good things.* »¹⁸⁰

Pour inciter aux donations d'archives personnelles, les services d'archives doivent faire un gros travail de sensibilisation des publics, pour leur montrer la valeur de leurs documents, et la nécessité de les conserver dans les meilleures conditions possibles, pour éviter leur dégradation. Plusieurs facteurs poussent ensuite les personnes privées à faire des donations¹⁸¹. Il y a tout d'abord la nécessité d'un détachement du donateur par rapport aux documents donnés pour arriver à s'en occuper et à s'en séparer. C'est pour cela que les donations sont souvent faites par les héritiers du producteur à sa mort. À cela s'ajoute le problème de la place. Ces archives encombrent mais on ne veut pas les jeter car elles avaient beaucoup de valeurs aux yeux du producteur, la donation est alors un bon compromis. La même réflexion se fait lors des déménagements. De plus, lorsque la donation se fait par le producteur lui-même, on peut y voir la volonté de tourner la page. Il arrive à la fin

¹⁷⁶ Angéline Vallet, *Confier ses archives, le don et dépôt d'archives privées dans un service public d'archives*, sous la direction de Patrice Marcilloux, Angers : Université d'Angers, 2014, p. 17-18.

¹⁷⁷ P. Artières, J-F. Lae, *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, op. cit., p. 17.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 6.

¹⁷⁹ Denise Weil, « A propos des écrits privés », dans Ch. Wardi, P. Wilgowicz, sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, op. cit., p. 78.

¹⁸⁰ J. O'Toole, « Archives and historical accountability toward a moral theology of archives », art. cit., p. 14.

¹⁸¹ Nous suivons ici le raisonnement d'A. Vallet, *Confier ses archives, le don et dépôt d'archives privées dans un service public d'archives*, sous la direction de P. Marcilloux, Angers : Université d'Angers, 2014, p. 13-19.

d'une grande période de sa vie, comme la retraite ou la fin d'un engagement associatif, et il veut donc se débarrasser de ces archives qui ne lui seront plus d'aucune utilité, ce qui lui permettra de se tourner plus librement vers autre chose. De même, le manque d'intérêt des proches pour des documents qui nous sont chers, à l'approche de la mort, pousse à se tourner vers les services d'archives pour les conserver.

C'est ici que le rôle de l'archiviste est important : il doit comprendre les attentes du donateur et le guider vers la solution qui conviendra le mieux au producteur. De même, si l'archiviste présente un intérêt manifeste aux documents, cela rassure le donateur dans son choix, car selon Alain Caillé, ce qui fait la valeur d'un don c'est « le plaisir manifesté par le récepteur. »¹⁸² La confiance reste le pilier de la donation. Le producteur, ou le donateur, doit avoir pleine confiance en l'archiviste et les utilisations qui seront ensuite faites des documents, pour accepter cette donation. C'est pour cela que le premier pas vers les donations est souvent le prêt pour des expositions, ou un dépôt temporaire pour restaurer les documents. Ces prêts se muent, ensuite, en donation lorsque le donateur apprécie les services rendus, et que le service d'archives gagne sa confiance.

* * *

*

La transmission de la mémoire et de l'histoire de la communauté et de la famille est donc une valeur inhérente à la judéité. C'est une *mitsva*, un des commandements du Talmud de transmettre et de se souvenir de l'histoire et des malheurs du peuple juif. Cela s'applique donc aussi pour l'histoire de la Shoah : refuser de la transmettre, ce serait refuser sa judéité.

Avec le génocide, cet impératif religieux de transmission s'est transformé en véritable acte de résistance et de combat. En effet, transmettre l'histoire et les valeurs du judaïsme, au sortir de la seconde guerre mondiale, c'est affirmer l'existence et la persistance du judaïsme et donc l'échec du nazisme. De plus, par sa transmission, l'histoire de la Shoah sert de leçon universelle, de contre-exemple pour ramener les nouvelles générations vers une société meilleure, plus tolérante. La transmission de l'histoire du génocide est une arme contre l'injustice, l'antisémitisme, et toute forme de racisme et de xénophobie. Avec l'apparition des thèses révisionnistes et la montée du racisme à la fin du XX^e siècle, le besoin de transmission n'en est que plus pressant.

De plus, l'absence de transmission dans les familles juives accentue le traumatisme. Les parents pensent protéger les enfants de cette horreur en gardant le silence mais, au contraire d'être libérateur, ce silence pèse sur les nouvelles générations. Par leur silence et l'absence d'explication, le traumatisme des parents est rejeté sur les enfants. La transmission de l'histoire de la Shoah est en fait un acte libérateur, un premier pas vers la guérison du traumatisme.

¹⁸² Alain Caillé, cité dans A. Vallet, *Confier ses archives, le don et dépôt d'archives privées dans un service public d'archives*, sous la direction de P. Marcilloux, Angers : Université d'Angers, 2014, p. 20.

Enfin, quelle que soit l'attitude de ses parents, le descendant de déportés cherche à connaître cette histoire, pour comprendre ses origines, et trouver sa place dans sa famille et dans la société. La transmission de l'histoire de la Shoah, au sein des familles juives, est inhérente à la recherche d'identité des nouvelles générations.

Cette transmission passe, évidemment, par la mémoire des survivants, mais ceux-ci sont peu nombreux par rapport au nombre de victimes, et cette transmission orale est, alors, impossible. De plus, il a fallu du temps pour que les rescapés acceptent d'en parler à leurs propres enfants, lorsqu'ils y arrivent. C'est pourquoi on peut voir dans les archives une sorte d'ersatz à cette transmission orale. Les archives publiques, administratives et les archives privées d'associations, d'entreprises, jugées beaucoup plus fiables que la mémoire par les historiens, permettent d'établir la vérité sur les faits. Elles offrent l'opportunité de demander justice. Mais les archives personnelles, elles, représentent les réalités et les ressentis privés et individuels. Leur forte charge évocatrice ramène à la vie, le temps de la lecture, les proches disparus.

Du fait de cette forte charge évocatrice, les déportés et leurs descendants sont en général très attachés à ces archives. Elles représentent la dernière trace, le dernier lien, qui les rattache à leurs proches disparus. Il est alors impossible pour eux de s'en séparer. Il y a là un paradoxe chez les déportés et leurs descendants : la nécessité de transmettre tout ce qu'ils peuvent et, en même temps, l'impossibilité émotionnelle de s'en séparer. Le cas du Mémorial de la Shoah qui accepte chaque année des milliers de donations, permet l'étude de ce paradoxe par l'analyse des motivations de ces donations.

Bibliographie

Les archives privées

AAF, *Abrégé d'Archivistique, principes et pratiques du métier d'archiviste*, Meyzieu, 2012, 346 p.

Archives de France, « les archives privées » [en ligne], disponible sur : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/archives-privees/>, consulté le 10/02/2016.

ARTIERE (Philippe), LAE (Jean-François), *Archives personnelles, Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 190 p.

ARTIERE (Philippe), KALIFA (Dominique), « Présentation. L'Historien et les archives personnelles : pas à pas », *Sociétés & Représentaions*, 2002, n° 13, p. 7-15.

BROTHMAN (Brien), « The past that archives keep: memory, history, and the preservation of archival records », *Archivaria*, n° 51, 2001, p. 48-51.

FABRE (Daniel), « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés et représentation*, n° 13, 2002, p. 17-42.

NOUGARET (Christine), ÉVEN (Pascal), sous la dir. de, *Les archives privées : manuel pratique et juridique*, Paris, La documentation française, 2008, 204 p.

O'TOOLE (James), « Archives and historical accountability toward a moral theology of archives », *Archivaria*, n° 58, p. 4-19.

QUINSONAS-OUDINOT (Odon de), « Aux côtés des services publics, l'action associative », *La Gazette des archives*, n°201, *Les archives privées*, 2006, p. 26-31.

ROSENBERG (Victor), « The power of a family archive », *Archival Science*, n° 11, 2011, p 77-93.

Le don d'archives

GRAILLES (Bénédicte), « Les raisons du don. L'exemple du Centre des archives du féminisme (2001-2010) », dans Bard (Christine), sous la dir. de, *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p. 43-58.

GRAILLES (Bénédicte), « Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux », *La Gazette des archives*, n° 221, *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, 2011, p. 173-185.

GRAILLES (Bénédicte), « Une enquête orale sur le don d'archives féministes », *Blog ALMA*, 2012, [en ligne], disponible sur <http://alma.hypotheses.org/78>, consulté le 01/03/2016.

LE BRECH (Goulven), « Le don d'archives : à propos d'une journée d'étude », *En attendant Mnemosyne*, 2011, [en ligne], disponible sur : <https://enattendantmnemosyne.wordpress.com/tag/don-darchives/>, consulté le 24/01/2016.

VALLET (Angéline), *Confier ses archives, le don et dépôt d'archives privées dans un service public d'archives*, sous la direction de MARCILLOUX (Patrice), Angers : Université d'Angers, 2014, 40 p.

La transmission et la mémoire, ouvrages généraux

- BLOCH-RAYMOND (Anny), « Mémoire et mémoires à l'œuvre. Enquête sur le refuge des juifs en Cévennes (1940-1944) », *Ethnologie française*, 2013, n°43, p. 691-699.
- BROWN (John Seely), DUGUID (Paul), *The Social life of information*, Boston, Harvard Business Review Press, 2000, 336 p.
- CHALIER (Catherine), *Transmettre de génération en génération*, Paris, Buchet/Chastel, 2008, 270 p.
- CORNÉT (Georges), LEJEUNE (Antoine), MAURY-ROUAN (Claire), sous la dir. de, *Mémoire individuelle, mémoire collective et histoire*, Marseille, Solal, 2008, 216 p.
- CRIVELLO (Maryline), PELEN (Jean-Noël), sous la dir. de, *Individu, récit, histoire*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2008, 234 p.
- MICHEL (Johann), *Gouverner les mémoires, les politiques mémorielles en France*, Lonrai, Puf, 2010, 206 p.
- NORA (Pierre), *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, 1997, 1652 p.
- NORA (Pierre), « la loi de la mémoire », *Le Débat*, 1994, n° 78, p. 178-182.
- RAYNAUD (Philippe), « La commémoration : illusion ou artifice ? », *Le Débat*, 1994, n°78, p. 99-110.
- RICOEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, 689 p.
- WALLENBORN (Hélène), *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire. Le témoignage à l'aube du XXI^e siècle*, Gilly, Éditions Labor, 2006, 196 p.

Le rôle des archives dans la mémoire et sa transmission

- ARTIÈRES (Philippe), KALIFA (Dominique), « L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Société & représentation*, 2002, n° 13, p. 7-15.
- BUTLER (Beverley), « Othering the archives – from exile to inclusion and heritage dignity: the case of Palestinian archival memory », *Archival Science*, n° 9 2009, p. 57-69.
- CERUTTI (Mauro), FAYET (Jean-françois), PORRET (Michel), « Penser l'archive » dans CERUTTI (Mauro), FAYET (Jean-françois), PORRET (Michel), sous dir. de, *Penser l'archive*, Lausanne, Antipodes, 2006, p. 7-20.
- DERRIDA (Jacques), *Mal d'archive : une impression freudienne*, Paris, Galilée, 2008, 154 p.
- EDSTROM (Margaret), « Archives, memory, and interfaces with the past », *Archival Science*, n° 2, 2002, p. 21-43.
- KETELAAR (Eric), « Cultivating archives: meaning and identity », *Archival Science*, n° 12, 2001, p. 19-30.
- KETELAAR (Eric), « Tacit narratives: the meanings of archives », *Archival Science*, n° 1, 2001, p. 143-155.
- KETELAAR (Eric), « Archives as space of memory », *Journal of the society of archivists*, n° 29, 2008, p. 9-27 [non consulté].
- KRAKOVITCH (Odile), « Des archives pour quelle histoire ? », *La Gazette des Archives*, n° 96, 1977, p. 3-31.
- KRAKOVITCH (Odile), « Les archives d'après les *Lieux de Mémoire* : passage obligé de l'histoire à la mémoire », *La Gazette des Archives*, n° 164, 1994, p. 5-23.
- LEMAY (Yvon), KLEIN (Anne), « Matérialité des archives et transmission de l'histoire », *La Gazette des Archives*, n° 229, 2013, p. 233-239.

MARCILLOUX (Patrice), *Les Ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, Mayenne, Presse Universitaire de Rennes, 2013, 250 p.

MILLAR (Laura), « Touchstones: considering the relationship between Memory and Archives », *Archivaria*, n° 61, 2006, p. 105-126.

SHWARTZ (Joan M.), COOK (Terry), « Archives, Records and power, the material of modern memory », *Archival Science*, n° 2, 2002, p. 1-19.

Le rapport des juifs à la mémoire

HIDIROGLOU (Patricia), « Nourriture des vivants, mémoire des morts dans les sociétés juives », *Ethnologie française*, n° 43, 2013, p. 623-632.

VIDAL-NAQUET (Pierre), *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Manchecourt, La Découverte, 1995, 507 p.

YERUSHALMI (Yosef Hayim), *Zakhor, histoire juive et mémoire juive*, Saint-Amand, Gallimard, 1991, 165 p.

La mémoire de la Shoah et sa transmission

- En général

BENSIMON (Doris), « 40 ans après ... Mémoires juives », *Archives de sciences sociales des religions*, 1985, n° 60, p. 175-186.

CONAN (Éric), ROUSSO (Henry), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Saint-Amand, Gallimard, 1996, 509 p.

Des usages de la mémoire, La revue d'histoire de la Shoah, n° 149, 1993, 192 p.

CHAUMONT (Jean-Michel), *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1997, 380 p.

FERRAROTTI (Franco), *The temptation to forget. Racism, anti-semitism, neo-nazism*, Westport, Greenwood Press, 1994, 190 p.

FORGES (Jean-François), *Éduquer contre Auschwitz, histoire et mémoire*, Paris, ESF Éditeur, 1997, 155 p.

La revue d'histoire de la Shoah, n° 162, *Les intermittences de la mémoire*, 1998, 237 p.

LAPIERRE (Nicole), « le Cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, 2007, n° 37, p. 475-482

Le Monde Juif, n° 150, *Témoigner et transmettre*, 1994, 204 p.

LUSTIGER (Jean-Marie), « La mémoire de la Shoah. Sa transmission aux jeunes générations juives et non juives », *Études*, n° 394, 2001, p. 208-220.

MANNARINO (Damien), « La mémoire déportée », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 12-42.

RIOUX (Jean-Pierre), « les avatars du "devoir" de mémoire », *Le Débat*, n° 170, 2012, p. 186-192.

ROUSSO (Henri), « le souvenir de la seconde guerre mondiale et des persécutions antisémites. Contexte historique et repères chronologiques », *Annales Économie, Sociétés, Civilisation*, n° 48, 1993, p. 795-809.

VIDAL-NAQUET (Pierre), *Les assassins de la mémoire : "un Eichmann de papier" et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, Seuil, 1995, 231 p.

WIEVIORKA (Annette), « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde Juif*, n°149, *Des usages de la mémoire*, 1993, p. 23-38.

- Dans la communauté juive

CHEVALIER (Dominique), « Yad Vashem : un lieu entre mémoire et espoirs », *Territoire en mouvement*, 2012, n° 13, p. 56-69, [en ligne], disponible sur <http://tem.revues.org/1583>, consulté le 03/04/2016.

FELDMAN (Marion), *Entre trauma et protection : quel devenir pour les enfants juifs cachés en France (40-44) ?*, Toulouse, éditions Érès, 2009, 348 p.

GAMPEL (Yolanda), « L'après-coup de la transmission du traumatisme de la Shoah dans l'enfance », dans ABECASSIS (Janine), sous la dir. de, *L'enfant à l'épreuve de la famille*, Ramonville Saint-Agne, Érès Éditions, 2004, 191 p.

GILLIBERT (Jean), WILGOWICZ (Paul), *L'ange exterminateur*, Bruxelles, Cérisy, 1993, 315 p.

GROSSER (Alfred), *Le crime et la mémoire*, Saint-Amand, Flammarion, 1989, 267 p.

HARTMAN (Geoffrey), « Apprendre des survivants : remarques sur l'histoire orale et les archives vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale », *Le Monde Juif*, n° 150, *Témoigner et transmettre*, 1994, p. 67-84.

KLARSFELD (Serge), *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 2012, 812 p.

LALIEU (Olivier), « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 83-94.

LAUWAERT (Françoise), « Introduction », *Civilisations*, n° 56, 2007, p. 7-20.

La revue d'histoire de la Shoah, n° 200, "Et la terre ne trembla pas". *La Shoah dans les Livres du souvenir*, 2014, 693 p.

Les 11 400 juifs déportés de France, Les Fils et Filles de Déportés Juifs de France, Paris, 2007, 76 p, [en ligne], disponible sur :

www.paris.fr/viewmultimediacomment?multimediacomment-id=27790, consulté le 10/02/2016.

LÉMÉE-GONCALVES (Carole), « Réappropriation culturelle dans les mondes yiddish », *Ethnologie française*, n° 37, 2007, p. 493-499.

LÉMÉE-GONCALVES (Carole), GALAY (Daniel), « L'après Shoah : des traumas aux processus de réinscription », *Face à Face*, n° 5, 2003, [en ligne], disponible sur : <http://faceaface.revues.org/425>, consulté le 12/12/2015.

LEVI (Primo), *Le Devoir de mémoire*, Barcelone, Mille et une nuits, 2006, 95 p.

LEVI (Primo), *Les Naufragés et les rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989, 199 p.

MILEWSKI (Françoise), *Un Livre du souvenir, à la recherche d'une famille juive décimée en Pologne*, Paris, La Découverte, 2009, 320 p.

MILEWSKI (Françoise), *Un Livre du souvenir*, [en ligne], disponible sur : <http://www.unlivredusouvenir.fr/livres-du-souvenir.html>, consulté le 25/02/2016.

MOUCHENIK (Yoram), « Ce n'est qu'un nom sur une liste, mais c'est mon cimetière ». *Traumas, deuils et transmission, chez les enfants juifs cachés en France pendant l'occupation*, Paris, La Pensée Sauvage, 2006, 173 p.

- OPPENHEIM-GLUCKMAN (Hélène), OPPENHEIM (Daniel), *Héritiers de l'exil et de la Shoah. Entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France*, Ramonville Saint-Agne, Érès Éditions, 2006, 316 p.
- OUZAN (Françoise S.), MICHMAN (Dan), *De la mémoire de la Shoah dans le monde juif*, Paris, CNRS Éditions, 2008, 498 p.
- PIRLOT (Barbara), « Après la catastrophe. Mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », *Civilisations*, n° 56, 2007, p. 21-41.
- RODER (I.), « Mémoire de la Shoah après-guerre » et « Juifs et arméniens réunis : la proximité entre descendants de victimes », *Juifs et arméniens, destins croisés. La transmission du génocide*, Paris, Musée d'art et d'Histoire du judaïsme, mai 2007, [en ligne], disponible sur : http://www.akadem.org/sommaire/themes/histoire/shoah/genocides-au-xxe-siecle/la-transmission-d-un-genocide-06-06-2007-6962_100.php, consulté le 12/05/2016.
- WAINTRATER (Régine), *Sortir du génocide. Témoignage et survivance*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2011, 274 p.
- WARDI (Charlotte), WILGOWICZ (Pérel), sous la dir. de, *Vivre et écrire la mémoire de la Shoah, littérature et psychanalyse*, Paris, éditions du Nadir, 2002, 546 p.
- WIEVIORKA (Annette), *L'ère du Témoin*, Paris, Pluriel, 2013, 185 p.
- WIEVIORKA (Annette), *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 1995, 506 p.
- WIEVIORKA (Annette), *L'heure d'exactitude, Histoire, mémoire, témoignage*, Paris, Albin Michel, 2011, 249 p.
- WIEVIORKA (Annette), NIBORSKI (Itzhok), *Les Livres du souvenir : mémoriaux juifs de Pologne*, Paris, Gallimard, 1983, 184 p.
- WORMSER (André), « Le Mémorial des enfants juifs déportés de France par Serge Klarsfeld », *Le Monde Juif*, n° 156, *La mémoire, le procès et le crime*, 1996, p. 15-161.

Le Mémorial de la Shoah

- BILANGE (François), « Justin Godart et le mémorial juif », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 162, 1998, p. 183-193.
- PEREGO (Simon), « Du Centre de Documentation Juive Contemporaine au centre de documentation de Mémorial de la Shoah », *Histoire@Politique*, n° 22, 2014, p. 269-282.
- POZNANSKI (Renée), « La création du centre de documentations juives contemporaines en France (avril 1943) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 1999, n° 1, p. 51-63.
- WIEVIORKA (Annette), « Du Centre de Documentation Juive Contemporaine au Mémorial de la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 181, *Génocides, lieux (et non-lieux) de mémoire*, 2004, p. 11-36.

État des sources

Sources imprimées

• Sources légales et réglementaires

Art. 894 Code civil, «la donation entre vifs est un acte par lequel le donateur se dépouille, actuellement et irrévocablement de la chose donnée, en faveur du donataire qui l'accepte»

Art. 931 Code Civil, «tous actes portant donation entre vifs seront passés devant notaires, dans la forme ordinaire des contrats ; et il en restera minute, sous peine de nullité»

Art. L211-5 Code du patrimoine

• Journaux

Le Monde Juif, 1946, n° 1, 24 p.

« Le Centre de Documentation Juive Contemporaine à 4 ans », *Le Monde Juif*, 1947, n° 9/10, p. 20-27.

Sources orales

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés aux mois de mars et d'avril 2016 avec des donateurs et deux documentalistes du Mémorial. Ces entretiens ont été enregistrés au moyen d'un enregistreur numérique et ont fait l'objet d'un contrat de communication réglementant leur conservation au CERHIO.

Après avoir établi le profil et l'histoire personnelle du témoin, la grille d'entretien des donateurs explore sa relation aux documents, sa relation avec le collecteur et les motivations qui l'ont amené à donner ou prêter ses documents et qui l'ont poussé au choix du Mémorial comme lieu de conservation.

Après avoir établi leur profil professionnel, la grille d'entretien des collecteurs explore les relations entre les donateurs et les collecteurs, le déroulement et la procédure des collectes ainsi que les relations et le travail en aval de la collecte.

Pour m'aider à créer ces sources, j'ai utilisé les manuels de sociologie suivants :
GRAWITZ (Madeleine), *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, 1019 p.
KAUFFMAN (Jean-Claude), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2007, 127 p.

Ainsi que le site créé par Master 2 Archives en 2010 pour le projet « Do Ut Des » :
« "Do ut des", collecte de sources orales sur l'acte de don d'archives » [en ligne], disponible sur http://www.archivistes-et-reseaux.fr/wp-content/uploads/projet_do_ut/co/auteurs.html, consulté le 29/02/2016.

Liste des témoins donateurs

Nom des témoins	Présentation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien
Nadine	Fille de déportés. Professeur d'histoire en collège et auteur pour enfants. Don de documents pour numérisation.	06/04/2016	00:47:16
Mathieu	52 ans, petit-fils de déportés. Commercial. Prêts de documents sur la déportation pour numérisation.	12/03/2016	01:15:26
Alain De TOLEDO	69 ans. Fils de déportés. Président de l'association <i>Muestros Dezaparesidos</i> . Professeur retraité. Don de documents sur la Shoah.	05/04/2016	00:20:09
Serge	81 ans, enfant caché, fils de déportés. Retraité. Dons de documents familiaux.	05/04/2016	00:28:03
Sarah	82 ans, enfant cachée, fille de déportés. Retraitee. Dons et prêts de documents familiaux pour numérisation.	05/04/2016	00:19 :13
Ruth	68 ans. Fille de déportés. Retraitee. Prêts de documents pour numérisation sur le retour et l'émigration après la déportation.	06/04/2016	00:31:06
Francis	Petit-fils de déportés. Médecin. Prêts de documents datant de la déportation et de 2 étoiles juives pour numérisation.	12/03/2016	00:59:03
Richard	67 ans, fils de déportés. Retraité. Don de documents sur les témoignages d'après-Shoah.	13/03/2016	00:43:26
Julie	37 ans. Petite fille de déportés. Interprète. Don d'une lettre de son arrière-grand-mère écrite juste avant sa déportation.	04/04/2016	00:24:00
Evelyne	70 ans. Fille de déportés. Architecte américaine. Don des documents de sa tante sur la déportation.	02/04/2016	00:46:21
Christiane	59 Ans. Fille de déportés. Don de documents et d'objets de sa mère déportée.	18/04/2016	00:26:00

Liste des témoins collecteurs

Nom des témoins	Présentation	Date de l'entretien	Durée de l'entretien
Karen TAIEB	47 ans, responsable du service archives au Mémorial de la Shoah	11/03/2016	00:55:35
Marie LAINEZ	Documentaliste, responsable de la collecte des archives privées au Mémorial de la Shoah.	07/04/2016	00:35:03

Sources Internet

Site internet du Mémorial de la Shoah :

<http://www.memorialdelashoah.org/index.php/fr/> (consulté le 11/02/2016).

<http://www.memorialdelashoah.org/> (consulté le 24/05/2016).

TAIEB (Karen), *Confiez-nous vos archives : la politique d'appel aux dons du mémorial de la Shoah*, ALMA, Novembre 2013, [en ligne], disponible sur : <http://alma.hypotheses.org/1103>, consulté le 26/11/2015.

Les transferts d'archives de particuliers au Mémorial de la Shoah à Paris

En 1943, Isaac Shneersohn fonde, à Grenoble, le Centre de documentation juive contemporaine, avec pour objectif d'« écrire le grand livre du martyrologue du judaïsme de France »¹⁸³ et de réunir le plus de documentation possible pour prévenir les procès à venir des nazis et de leurs collaborateurs. En 1956, est inauguré, à Paris, le Mémorial du Martyr Juif Inconnu en l'honneur de toutes les victimes juives de la Shoah. En 2005, l'institution de recherche et l'œuvre de commémoration sont rassemblées au sein du Mémorial de la Shoah, à Paris. Celui-ci s'impose très vite comme le premier centre européen de recherche sur la Shoah et comme le lieu privilégié de la transmission de l'histoire et de la mémoire juive.

Le besoin impérial de mémoire et de transmission, que nous avons étudié dans la première partie, dans le cas du Mémorial, est intrinsèquement lié aux archives, preuves matérielles de ce qui s'est déroulé pendant les années noires. L'essentiel des fonds est formé par des numérisations de haute qualité de fonds d'autres services, ce qui permet aux chercheurs de trouver un maximum de documents dans un seul lieu. Ce sont aussi des numérisations d'archives de particuliers qui, ne voulant ou ne pouvant pas se séparer physiquement de leurs documents, les ont mis à disposition du Mémorial le temps de la numérisation.

Les premières archives récoltées étaient plutôt d'ordre administratif et provenaient des institutions publiques du gouvernement de Vichy ou des ambassades nazies en France. Très vite, la collecte s'élargit à l'international pour témoigner de l'histoire de tous les juifs et, surtout, elle s'intéresse aux archives privées, particulièrement les documents personnels de particuliers. Depuis 2014, une collecte est organisée sur tout le territoire français pour inciter à la remise des documents personnels au Mémorial. Le Centre est à l'origine d'une politique de collecte d'archives unique en son genre, d'autant plus qu'elle s'intéresse aussi aux objets liés à la Shoah.

Dans la première partie nous avons bien vu l'importance de la transmission et de la mémoire au sein du peuple juif, ainsi que l'importance de l'utilisation des archives comme vecteur essentiel de la transmission de l'histoire.

Est-ce donc pour cela que le Mémorial de la Shoah reçoit, chaque année, des centaines, voire des milliers, de donations d'archives ? Un nombre impressionnant qui paraît impossible au vu des difficultés liées à la collecte des archives privées.

¹⁸³ Cité dans Renée Poznanski, « La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 1999, n° 1, p. 51-63.

Qu'est-ce qui amène les déportés et les descendants de déportés à se tourner particulièrement vers le Mémorial, seul service d'archives en France à recevoir et à accepter autant de demandes de donations ? Qu'est ce qui fait que le Mémorial soit si attractif, même à l'international, puisqu'il accepte aussi de nombreuses donations ou prêts d'autres pays ?

De plus, la donation d'archives semble aller de soi avec l'impératif du « devoir de mémoire », or cette démarche semble très difficile pour le donateur. Y-a-t-il un lien particulier qui relie le déporté ou le descendant de déportés à ses archives ? Quelles sont les motivations qui poussent les particuliers à se défaire de leurs documents quand bien même ils y seraient très attachés ?

Pour répondre à ces questions, une collecte de témoignages de onze donateurs, dont l'anonymat a été préservé, pour l'essentiel – Nadine, Mathieu, Alain de Toledo, Serge, Sarah, Ruth, Francis et Henriette, Richard, Julie, Evelyn et Christiane - a été nécessaire. À ceux-ci se rajoute le témoignage de la responsable du service des archives du Mémorial, Karen Taïeb, et de la responsable de la collecte des archives privées, Marie Lainez. C'est, en grande partie, l'analyse de ces treize témoignages recueillis sur les motivations de la donation, sur le lien reliant donateurs et documents, sur les impressions des donateurs, sur le Mémorial et les personnes qui y travaillent et sur les objectifs que les documentalistes du Mémorial se donnent, qui a permis les apports qui suivent.

Dans une première partie, j'expliquerai en quoi le Mémorial de la Shoah, par ses objectifs et leur mise en œuvre est une institution unique en son genre.

Dans un second temps j'étudierai plus particulièrement les relations entre les donateurs et le Mémorial, de manière à comprendre ce qui pousse les donateurs à se tourner vers celui-ci.

Enfin, j'analyserai les motivations personnelles des donateurs en lien avec leur rapport aux documents.

1 Le Mémorial de la Shoah : une institution unique

Le Mémorial de la Shoah est la première institution à réunir un service d'archives, une bibliothèque, un musée et un lieu de recueillement. Pourquoi cette volonté de rassemblement ? Qu'est-ce que cela apporte à la transmission ?

1.1. La création du Centre de Documentation Juive Contemporaine et la fusion avec le Tombeau du martyr juif inconnu

Isaac Schneersohn, opposé au bolchevisme, quitte la Russie en 1920 pour s'installer en France. Il obtient rapidement la citoyenneté et devient administrateur de la Société Anonyme de Travaux Métalliques. À cause des lois d'aryanisation de la

Seconde guerre mondiale, il est obligé de quitter son poste et de se réfugier, en 1941, à Bordeaux, en zone libre, puis à Grenoble, en zone d'occupation italienne. Il sillonne, alors, toute la zone Sud pour prendre contact avec les représentants de toutes les organisations juives.

Ainsi, le 28 avril 1943, quarante représentants de ces organisations se réunissent dans son appartement à Grenoble, rue Bizanet. Parmi eux, se trouvent, entre autres, le président de l'Union Générale des Israélites de France (UGIF), Raymond-Raoul Lambert, et son vice-président, André Baur, le grand rabbin de France, René Hirschler, ainsi que des membres du Consistoire, de l'ORT France et de la Fédération des Sociétés Juives de France. Aucun des représentants n'est communiste et ils sont, en majorité, des juifs sionistes. À la suite de cette réunion est donc créé le Centre Schneersohn, rebaptisé Centre de Documentation Juive Contemporaine en juin 1945.

L'idée lui est venue de Pavel Milioukov, historien et ministre des affaires étrangères russes, qui s'étonne qu'il n'existe, en France, aucune institution juive capable de fournir de la documentation sur la situation de la communauté juive. En créant le Centre de Documentation, Isaac Schneersohn souhaite rassembler le maximum d'éléments possible pour documenter rapidement les institutions juives, pour pouvoir résister aux exigences de Vichy, en ayant des éléments juridiques et des statistiques pour se défendre.

De plus, la création du Centre intervient quelque mois après la reddition allemande à Stalingrad, à la suite de laquelle la victoire des alliés paraît plus proche que jamais. Isaac Schneersohn effectue ainsi la collecte de documents administratifs et juridiques concernant la vie des Juifs en France pour fournir des preuves et avoir matière à demander des comptes à la fin de la guerre. Comme l'explique, plus tard, Justin Godart : « les archives du Centre gardent, à jamais, l'évidence des crimes nazis dans toute leur ampleur. »¹⁸⁴ Pourtant, cette mission que s'est donné Isaac Schneersohn, paraît une perte de temps pour ses contemporains, comme c'est le cas pour Léon Poliakov qui écrit : « il avait installé un bureau à Grenoble, rue Bizanet, où une demi-douzaine de dactylos étaient chargées de dépouiller le Journal Officiel pour dresser l'interminable liste des entreprises aryanisées, ce que je trouvais suprêmement ridicule, ne comprenant pas qu'il faut un commencement à tout. »¹⁸⁵

La majorité du travail effectué durant la guerre a disparu, mais, après la guerre, Isaac Schneersohn n'est que plus acharné dans sa collecte. Entouré de Léon Poliakov, Joseph Billig et Justin Godart, il sauve, en 1947, 40 000 documents et 65 000 fiches sur les spoliations, d'une destruction justifiée par la circulaire du 31 juillet 1947 enjoignant à « ne plus laisser de traces de la législation d'exception. » Il récupère, entre autres, dans son appartement parisien, rue Marboeuf, les archives administratives SS conservées à la Sûreté, celles du Commissariat Général aux Questions Juives, de l'État-major allemand, et de la délégation générale du gouvernement de Vichy. De plus, grâce à Léon Poliakov, membre de la délégation française au procès de Nuremberg, et Justin Godart, représentant permanent du CDJC au procès, le Centre peut, ainsi, récupérer tous les documents relatifs au

¹⁸⁴ Justin Godart dans François Bilange, « Justin Godart et le mémorial juif », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°162, 1998, p. 185.

¹⁸⁵ Léon Poliakov, *L'auberge des Musiciens*, Paris, Mozarine, 1980.

procès de Nuremberg, en échange de son aide essentielle à l'inculpation des dirigeants nazis.

Dans les années cinquante, l'activité du CDJC ralentit et sa fréquentation baisse drastiquement. Isaac Schneersohn a, alors, l'idée de construire une sorte de panthéon-musée car, selon lui, l'écrit ne suffit pas à préserver la mémoire. Il souhaite, ainsi, ériger le Tombeau du Martyr Juif Inconnu. Cela soulève d'abord quelques critiques, car ce culte monumental aux morts est propre aux Français, mais ne correspond pas aux pratiques juives. Selon les opposants, le peuple juif est le peuple du livre, pas des monuments. Pour le docteur Engelson, il est contraire au judaïsme « d'édifier des monuments en relation avec les principes spirituels. »¹⁸⁶

Mais Isaac Schneersohn tient à l'édification de ce monument, pour en faire le lieu de commémoration des millions de victimes juives de la Shoah, pour en faire un « lieu de mémoire européenne. »¹⁸⁷ Avec l'aide de Justin Godart et de Jean-Pierre Bloch, il crée un comité mondial de patronage, dont font partie des personnalités influentes comme Eleanor Roosevelt ou la reine des Belges, Astrid de Suède. La Mairie de Paris lui accorde une subvention d'un million de francs pour ériger le Tombeau, sur un emplacement rue Geoffroy l'Asnier à Paris, près de l'ancien quartier juif Saint Paul. Le 17 avril 1953, la pose de la première pierre donne lieu à une grande cérémonie, en présence de nombreux ambassadeurs, de ministres et de hauts représentants juifs.

Israël voit d'un mauvais œil l'édification du premier mémorial en France, car il se considère comme le pays fédérateur de la cause juive et souhaite avoir la main mise sur toute commémoration internationale. Yad Vashem est ainsi créé à Jérusalem, et Israël proclame son monopole sur la mémoire du génocide, et sur la centralisation des documents. Isaac Schneersohn refuse car, pour lui, les millions de Juifs en diaspora ont leur indépendance par rapport à Israël. Il se tourne alors vers les États-Unis pour récolter des fonds. Le 25 octobre 1951, la *Conference on Jewish material claims against Germany*, décide que les Allemands doivent payer une partie de la construction du mémorial, et Yad Vashem reconnaît l'existence de celui-ci, à Paris, et s'engage à travailler en collaboration avec le CDJC.

En octobre 1956, est inauguré le Tombeau du Martyr Juif, conçu par deux architectes juifs, Alexandre Persitz, rescapé de la déportation à Auschwitz, et George Goldberg. La France possède, ainsi, l'unique monument de commémoration dans l'espace public, en faveur des victimes de la Shoah, jusqu'en 1960.

En 1957, un coffret contenant les cendres d'Auschwitz est placé dans la crypte. En 1974, le tombeau est renommé, il devient le Mémorial du Martyr Juif Inconnu. En 2005, un agrandissement permet la fusion avec le CDJC, tout en ajoutant un musée et des salles de conférences, sous le nom Mémorial de la Shoah.

¹⁸⁶ Docteur Engelson cité dans A. Wiewiorka, « Du Centre de Documentation Juive Contemporaine au Mémorial de la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°181, *Génocides, lieux (et non-lieux) de mémoire*, 2004, p. 25.

¹⁸⁷ A. Wiewiorka, « Du Centre de Documentation Juive Contemporaine au Mémorial de la Shoah », *art. cit.*, p.24.

1.2. L'inscription dans l'impératif de transmission

Après la guerre, Isaac Schneersohn, pour donner plus de poids à son entreprise, est à l'origine d'une sorte de légende de fondation. Il inscrit la création du centre dans une dimension résistantialiste et héroïque qu'elle n'a jamais eu. Un mythe qui est vite relayé par ses proches, comme Henri Hertz qui, lors de la conférence européenne des commissions historiques et des centres de documentation juive, en 1947, rapproche la création du Centre de la révolte du ghetto de Varsovie et rend hommage aux fondateurs déportés. Or, sur les quarante présents à la réunion de la rue Bizanet, seulement cinq ont été déportés. Un sort qui n'a, de plus, aucun lien avec la création du Centre. De même, Pierre Paraf écrit : « n'oublions pas les jours sombres de l'autre capitale de la Résistance, de Grenoble la Rouge, où le travail s'enfantait. Ni ces amis disparus, qui écrivaient l'histoire dont ils étaient les victimes et au prix de leur vie, contribuaient à la faire et à changer le cours du destin. »¹⁸⁸

Les objectifs premiers de la création du Centre sont, néanmoins, résumés par Renée Poznanski à partir d'une feuille du CDJC retrouvée au milieu des archives du Consistoire Central¹⁸⁹. Le CDJC a été créé pour « écrire le Grand Livre du martyrologue [sic] du judaïsme de France. » Isaac Schneersohn a pour ambition de recenser tous les torts causés aux Juifs pendant la seconde guerre mondiale. Pour cela, il faut réunir les documents des deux zones, étudier les nouvelles législations et leurs incidences et « enregistrer l'attitude des gouvernements, de l'administration, de l'opinion publique » pour, ainsi, pouvoir dresser le « tableau des souffrances » avec le nom de tous les Juifs internés, déportés, fusillés, et faire le bilan de la fortune juive spoliée. Tout ceci est nécessaire pour préparer le « cahier des revendications » des Juifs qu'il faudrait présenter à la fin de la guerre à la Société des Nations pour réclamer justice.

Nous l'avons vu, le CDJC joue un grand rôle dans les revendications pour la cause juive après-guerre, mais il ne s'arrête pas là. Effectivement, avec la création du Tombeau du Martyr Juif Inconnu, Isaac Schneersohn a pour ambition de faire perdurer la mémoire des malheurs du génocide. Comme le dit Justin Godart : « un monument n'est pas l'acquittement d'une dette, il est le phare, la borne sur le chemin de l'avenir, il indique la route de demain qui ne doit plus revoir ce qu'il commémore, et, pour cela qui ne doit pas oublier... »¹⁹⁰ Le mémorial et le CDJC œuvrent pour faire perdurer le souvenir des massacres comme une mise en garde. La mémoire d'un tel drame est le moyen d'empêcher qu'il ne se reproduise : « c'est pour dresser un obstacle de vigilance pour l'avenir et de vérité simulatrice de réaction de défense que s'est créé le CDJC. »¹⁹¹

Pour cela, le Mémorial appuie l'activité des historiens. Le monopole de fait de la conservation des documents lui a permis d'asseoir la prééminence qu'il a aujourd'hui en tant que premier centre de recherche européen sur la Shoah. Les

¹⁸⁸ Pierre Paraf, « Souvenir de Grenoble la Rouge, les étapes du Monde Juif », *Le Monde Juif*, n° 1, 1946, p. 2.

¹⁸⁹ Nous suivons ici R. Poznanski, « La création du centre de documentation juive contemporaine en France (avril 1943) », *art. cit.*, p. 51.

¹⁹⁰ J. Godart dans F. Bilange, « Justin Godart et le mémorial juif », *art. cit.*, p. 186.

¹⁹¹ *Idem*.

fonds ont, du fait de ce monopole, vite porté leurs fruits : de 1945 à 1975, l'activité du Mémorial permet la publication de 46 monographies sur tous les aspects de la vie juive sous le régime nazi en France. En 1946, Isaac Schneersohn crée *Le Monde Juif*, revue historique sur la Shoah et la société juive, renommée, plus tard, *Revue d'histoire de la Shoah*. Selon Isaac Schneersohn : « *Le Monde Juif* se consacrera à l'étude de l'état actuel du monde juif, de ses souffrances et de ses combats d'hier, et de ce qui lui reste à supporter et à surmonter. »¹⁹² Le CDJC est, ainsi, par ses nombreuses publications, le véritable fondateur de l'historiographie de la Shoah pour lutter contre tout retour de pareil génocide.

Il est à l'origine d'un mouvement de sécularisation de l'histoire juive avec des travaux soucieux de l'établissement des faits fondés sur de la documentation précise, bien différents des chroniques de massacres des martyrs qui constituaient jusqu'alors l'historiographie juive. Le peuple Juif n'est plus représenté religieusement mais socialement.

Le Mémorial, avec ses 1676 fonds, met aussi en place une importante politique de valorisation pour transmettre la mémoire. Sur ses cinq étages¹⁹³, le mémorial dispose d'un auditorium pour des conférences, des témoignages ou des projections, d'une librairie et de salles d'expositions permanentes et temporaires. On y trouve aussi un institut pédagogique pour accueillir les scolaires, les formations professionnelles et divers ateliers. Dans la cour et au sous-sol, on peut se recueillir devant le mémorial du martyr juif et le mur des noms. Enfin, pour la recherche, notamment de sa famille, en plus de la salle des noms, il y a le centre d'enseignement multimédia, pour la consultation de document audiovisuels et sonores, et le Centre de documentation au dernier étage.

L'exposition permanente permet de retracer l'histoire des Juifs d'Europe et présente des causes possibles ayant mené au génocide. Deux expositions temporaires sont présentées au moment où ce mémoire est rédigé : *Femmes en résistance* et *Après la Shoah*¹⁹⁴. Les archives du Centre sont le fondement de ces expositions qui sont, ainsi, le prétexte de larges collectes à l'international. Des expositions itinérantes, mises à disposition des établissements scolaires, des communes ou d'autres musées viennent s'ajouter aux expositions du Mémorial. Elles permettent une transmission plus large, hors des murs du Mémorial et hors de Paris.

Pour accompagner ces expositions, de nombreux ateliers pédagogiques sont organisés¹⁹⁵. Ils peuvent être dirigés vers un public d'adultes - ateliers d'écritures, chorale, art plastique - ou d'enfants. Les ateliers pour enfants sont organisés pendant les vacances scolaires ou en partenariat avec les écoles, collèges et lycées pour des enfants à partir de 8 ans. Ils consistent en des visites, des lectures, des témoignages, des analyses de films, de chants ou de documents papier... Ces ateliers se font dans les locaux du Mémorial ou peuvent être itinérants grâce à des mallettes pédagogiques ou par la venue d'intervenants dans les classes. Des

¹⁹² Isaac Schneersohn, « Notre tache », *Le Monde Juif*, n° 1, 1946, p. 1.

¹⁹³ Cf annexe 20.

¹⁹⁴ Site du Mémorial, [en ligne], <http://www.memorialdelashoah.org/événements-et-expositions/expositions/expositions-temporaires.html>, consulté le 24/05/2016.

¹⁹⁵ Brochure pédagogique du Mémorial de la Shoah, [en ligne], <http://www.memorialdelashoah.org/événements-et-expositions/expositions/expositions-temporaires.html>, consulté le 25/05/2016.

formations sont aussi proposées pour apprendre à enseigner la Shoah, ou, même, certaines sont destinées au policiers, sur le rôle de la police pendant la seconde guerre mondiale.

Enfin, le Mémorial participe à des cérémonies et accueille de nombreuses commémorations comme lors de Yom Hashoah, la journée en mémoire des victimes juives. En 2012, la commémoration du soixantième anniversaire du départ des convois vers les camps a permis l'arrivée de nombreuses photos qui, pour l'occasion, ont été affichées.

1.3. Le Mémorial aujourd'hui : un centre communautaire ?

On pourrait donc penser que le Mémorial de la Shoah est une institution communautaire. Le développement d'archives communautaires est fréquent car les communautés minoritaires préfèrent être maîtresses de leurs archives et de leurs choix archivistiques. Ils n'ont, en général, pas confiance dans les administrations publiques pour les aider. Ils préfèrent écrire et conserver eux-mêmes l'histoire de leur communauté, comme l'exprime Joan Nestle à propos des archives féministes : « *we wanted our story to be told by us, shared by us and preserved by us.* »¹⁹⁶ Le lien de confiance entre le public et les archivistes est très fort dans des services communautaires. Il y a un sentiment d'appartenance. Les archives pour les minorités détiennent aussi une forte symbolique identitaire. Elles sont des outils de connaissance, de perpétuation des traditions communautaires, mais elles sont aussi des ressources pour des luttes revendicatives. Selon Didier Lestrade : « toutes les minorités se battent pour exister, mais aussi pour la sauvegarde de leur mémoire. Toutes les minorités s'estiment reconnues quand un centre, une structure, une bibliothèque quelque part prend l'engagement de rassembler, classer, protéger, présenter et faire vivre cette mémoire en l'ouvrant au plus grand nombre. »¹⁹⁷

Ainsi, on peut voir dans le projet originel d'Isaac Schneersohn, un centre communautaire car il souhaite la conservation, par les Juifs, de documents sur les Juifs dans l'optique de faire valoir les droits des Juifs et d'obtenir la reconnaissance de leur particularisme. Il y a bien une volonté de recueillir les archives de la communauté juive pour y retracer son histoire. En effet, la collecte du Mémorial ne se limite pas aux documents sur la seconde guerre mondiale. Le Centre s'intéresse aussi aux documents sur la vie des Juifs avant la Shoah et sur leur reconstruction après la Shoah. L'objectif est de « conserver une vie dans son entièreté. »¹⁹⁸

Pourtant, aujourd'hui, on ne peut pas parler d'un service communautaire. Tout d'abord car la judéité n'est pas un critère de recrutement. Plusieurs employés du

¹⁹⁶ Joan Nestle citée dans P. Marcilloux, *Les Ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, *op. cit.*, p. 137.

¹⁹⁷ Didier Lestrade cité dans P. Marcilloux, *Les Ego-archives, traces documentaires et recherche de soi*, *op. cit.*, p. 147.

¹⁹⁸ Karen Taieb, *Confiez-nous vos archives : la politique d'appel aux dons du mémorial de la Shoah*, ALMA, Novembre 2013, [en ligne], disponible sur : <http://alma.hypotheses.org/1103>, consulté le 26/11/2015.

Mémorial sont, en effet, extérieurs à la religion juive. De plus, l'objectif de diffusion du Mémorial est beaucoup plus large que celui d'un service communautaire. Un service d'archives communautaires se crée pour assurer la diffusion des informations et du patrimoine à sa communauté car il pense cette diffusion biaisée par les services traditionnels. Or, le CDJC conserve les archives sur la Shoah et ses conséquences sur la vie des communautés, non seulement pour un public juif mais aussi, et surtout, pour un public extérieur à la communauté. Le Mémorial transmet la mémoire du génocide pour une prise de conscience universelle. Tout le monde doit savoir ce qui s'est produit pour que tout le monde puisse agir, à son échelle pour éviter que cela ne se reproduise. Par sa politique de valorisation et de diffusion, le Mémorial est une institution universaliste et non communautariste.

Il ouvre d'ailleurs sa collecte, dans une moindre mesure, à des archives concernant d'autres génocides comme celui du Rwanda ou des Arméniens. Des expositions sont aussi créées sur ces génocides survenus après ou avant la Shoah, comme l'exposition concernant le génocide des Arméniens dans l'empire ottoman qui s'est déroulée d'avril 2015 à janvier 2016. Outre l'aide aux familles des victimes, le CDJC conserve et transmet la mémoire particulière de la Shoah dans une optique de lutte universelle contre toute sorte de génocides. De plus, Karen Taieb explique que le public scolaire est majoritairement non-juif : « on reçoit énormément de visites de scolaires, mais on n'avait pas de visites d'écoles juives. Il a fallu qu'on aille, spécifiquement, faire une campagne de communication envers cette cible là, parce que, pour eux, ça semblait évident, si on est Juif, on connaît l'histoire de la Shoah. »¹⁹⁹ La transmission à destination d'un public non-juif paraît plus utile, car cette histoire touchant moins leur famille, ils sont moins susceptibles d'y être confrontés.

Mais cette volonté de transmission universelle ne semble pas être un succès pour Ruth, elle-même fille de rescapés de la déportation. Elle a l'impression que seuls les Juifs se rendent au Mémorial : « je trouve que ça n'intéresse que les juifs. Parce que, vous voyez, il y a une exposition en ce moment qui s'appelle "Dors" sur Israël, il y a que des juifs qui y vont. Ça n'intéresse pas les autres. »²⁰⁰ Le Mémorial serait donc, selon elle, communautariste malgré lui, car seul les juifs s'y rendent et s'intéressent à ses expositions et ateliers, ce qu'elle déplore.

Julie, petite-fille de déporté, au contraire, voit dans le Mémorial une institution communautaire par son nom même : « c'est le Mémorial de la Shoah, et, moi, ça me dérange ce mot Shoah. »²⁰¹ Pour elle, même si elle respecte le travail fourni, le Mémorial devrait être plus ouvert aux autres, elle ne veut pas de séparation entre les Juifs, victimes de la Shoah, et les autres. Elle se demande : « pourquoi il y a que les noms des Juifs ? Parce que les homosexuels ont été déportés, aussi, parce qu'ils étaient homosexuels, et les tziganes et autres, et les personnes handicapées ... ça devrait être un Mémorial de la déportation. »²⁰²

Enfin, Mathieu, enfant de déporté, est conscient de l'ouverture du Mémorial mais le déplore quelque peu, surtout en ce qui concerne la laïcité des employés. Pour

¹⁹⁹ Entretien avec Karen Taïeb le 11/03/2016, 00:52:55 (cf annexe 18) .

²⁰⁰ Entretien avec Ruth le 06/04/2016, 00:13:58 (cf annexe 12).

²⁰¹ Entretien avec Julie le 04/04/2016, 00:22:32 (cf annexe 15).

²⁰² *Ibid.*, 00:14:04.

lui la collecte et la transmission serait plus aisée si elle n'était effectuée que par des Juifs : « en même temps, les gens qui sont en face de nous, c'est pas des Juifs, ils ont pas vécu cette histoire [...] quand même je pense que, effectivement, ça pourrait participer au fait que l'échange serait différent [...] Il y a pas de raison particulière pour que ce soit tenu par des Juifs, c'est pas ça. Mais c'est vrai que ... du coup la relation dans la transmission, le fait de donner etc, elle est assez froide. »²⁰³ Il pense qu'une personne juive serait plus à même de le comprendre, de comprendre ses attentes car elle serait plus proche de son histoire. Selon Marie Lainez, responsable de la collecte des archives personnelles, les donateurs s'attendant ou ne voulant parler qu'à des juifs sont assez rares mais elle ne vit pas très bien l'échange lorsque cela arrive, car c'est contraire au principe de laïcité et d'ouverture : « ça m'est arrivée, que des gens me disent : "mais vous êtes Juive ?" Alors ... ça m'a fait bizarre, ça me fait bizarre quand, certains ... j'ai l'impression qu'ils sont réticents. Parce qu'ils pensent que je ne suis pas à ma place, forcément. Ça m'est déjà arrivé que, certains ... ils me donnaient l'air d'avoir l'impression que j'étais pas à ma place ici. Je ne travaillais pas ... j'étais pas Juive pour que je travaille au Mémorial. »²⁰⁴ Toutefois, ces réactions restent rares et ne sont jamais suivies de plaintes ou de refus de donation.

Le Mémorial n'est donc pas une institution communautaire contrairement à ce qu'on pourrait penser de prime abord. Ce refus du communautarisme n'est pas forcément apprécié ou perçu de la même manière par tous, mais la majorité l'applaudit dans une volonté de transmettre cette histoire avec un objectif universaliste de lutte contre le racisme et l'intolérance.

2 Donner ou prêter au Mémorial : un acte réfléchi

Se séparer de ses documents n'est pas un acte facile. Les documents détiennent, en général, une grande charge émotionnelle chez les descendants de déportés et s'en séparer demande un effort soutenu par des motivations qui vont au-delà de l'intérêt proprement personnel et nécessite une grande confiance dans l'institution d'accueil.

2.1. Une politique de communication attractive ?

Le choix du Mémorial est une évidence pour les donateurs témoins. D'abord par sa proximité. En effet, tous les témoins interrogés habitent ou ont de la famille qui habite Paris et sa banlieue. Comme le dit Nadine, fille de déportés et donatrice au Mémorial : « en bonne parisienne je suis allée au musée de Paris. Parce qu'attendez, c'est quand même plus simple. Je prends le métro, j'y suis. »²⁰⁵ De plus, le fait qu'il soit à Paris, capitale française, capitale culturelle, rassure aussi les donateurs quant à

²⁰³ Entretien avec Mathieu le 12/03/2016, 00:34:46 (cf annexe 8).

²⁰⁴ Entretien avec Marie Lainez le 07/04/2016, 00:08:00 (deuxième enregistrement)(cf annexe 19).

²⁰⁵ Entretien avec Nadine le 06/04/2016, 00:25:51 (cf annexe 7).

l'utilisation future des documents. Ainsi : « on peut regretter que Paris soit un petit peu une ville où il y a quand même beaucoup de choses qui s'y regroupent mais c'est aussi très pratique. C'est aussi très pratique et puis je me mets à la place de chercheurs je sais pas moi chinois, américains ... n'importe ... ils vont d'abord regarder Paris c'est évident, si on va chercher des documents aux États-Unis on va regarder les grandes villes, les grandes universités, les grands musées. »²⁰⁶

Cette proximité s'ajoute à l'ignorance de l'existence d'autres lieux pour conserver ces documents. A aucun moment l'un des témoins n'a pensé à un service public comme les archives municipales ou départementales comme lieu de conservation pour leurs documents. Pour eux, ces documents ne peuvent être acceptés et conservés que dans des institutions traitant de la Shoah. C'est comme cela qu'Alain de Toledo explique son choix : « comme le Mémorial est quand même l'institution qui s'occupe de la déportation, ça m'a paru le lieu naturel de dépôt de ces documents. »²⁰⁷ Ainsi, le Cercil, Centre d'Étude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret et la déportation juive, est, aussi, mentionné comme lieu possible par quelques témoins, mais ils n'y pensent que parce qu'on leur a demandé les raisons du choix du Mémorial : au moment de la donation, le Mémorial s'est imposé à eux comme seul lieu existant. De plus, son ancienneté, et son ancrage dans la ville, sa persistance grâce aux subventions de diverses administrations et associations, lui donne une caution de fiabilité, comme le montrent les propos de Sarah, enfant cachée : « C'était à Paris, et puis bon, on sait quand même que c'est un centre qui existe depuis longtemps, puisqu'il a été créé, pas sous ce nom, mais bon, pendant la guerre et on pense que c'est sérieux, on pense qu'ils ont aussi pas mal de subventions de la ville de Paris et d'autres, de l'association pour la mémoire de la Shoah ...etc., donc, en principe, ils doivent garder les choses convenablement. »²⁰⁸

Cela s'explique par une politique de communication de plus en plus performante. Plusieurs témoins ont affirmé être au courant de la volonté de collecte du Centre. Cet appel au don, ils l'ont lu dans la *Revue d'histoire de la Shoah*, ils l'ont entendu sur les radios juives, ou bien de vive voix par des connaissances au Mémorial. On voit ici que cette communication est bien ciblée sur la communauté juive, une personne coupée de ses origines ou sans rapport avec la communauté juive, aurait peut-être plus de mal à entendre l'appel.

Il arrive souvent, aussi, que les dons soient déclenchés par hasard, à la suite d'une exposition. Ainsi, Ruth, fille de déportés, eut un déclic après être allée voir l'exposition *Après la Shoah*. Elle a pris conscience qu'elle possédait des documents qui seraient intéressants pour le Mémorial et cela l'a poussée à les regarder et à les amener au Centre. Karen Taïeb explique ainsi : « souvent le dimanche, d'ailleurs, ils se promènent, en fait, dans le mémorial, ils viennent assister à une conférence, ils viennent visiter l'exposition ... etc, et, quand ils arrivent au 4^{ème} étage, où ils voient de la lumière, puisque le centre de documentation est aussi ouvert le dimanche. Donc, ils passent, ils nous demandent ce qu'on fait, on leur explique et, donc, à ce moment-là, ils disent : "ah bon ... vous collectez des documents ? Moi j'ai des

²⁰⁶ *Ibid.*, 00:26:48.

²⁰⁷ Entretien avec Alain de Toledo le 5/04/2016, 00:04:09 (cf annexe 9).

²⁰⁸ Entretien avec Sarah du 05/04/2016, 00:07:50 (cf annexe 11).

chose..." alors ils reviennent, ou ils reviennent pas, mais, enfin, je pense que la plupart reviennent. »²⁰⁹ La politique de valorisation est donc une aide majeure à la sensibilisation aux donations. Par les expositions du Mémorial qui utilise au maximum ses fonds d'archives, il montre au public l'intérêt historique de documents qui pouvaient paraître ordinaires.

La communication et la sensibilisation sont une réelle nécessité car les gens n'ont souvent pas conscience de l'intérêt de leur documents familiaux. Alain de Toledo, président de l'association *Muestros dezaparesidos*, qui aide le mémorial dans sa collecte, raconte cela : « moi, ceux que j'ai rencontrés, c'est ceux que j'ai sollicités. Il y a, malheureusement, beaucoup de gens qui gardent ça dans ... chez eux, dans des boites ...etc. et qui se disent "ce sont mes enfants qui vont s'en occuper après ma mort", et souvent les enfants voient des vieux cartons et jettent tout ça à la poubelle. C'est une perte immense, immense. Mais c'est pas toujours le cas. Et ... il y a un travail pour faire comprendre l'importance de déposer tout. »²¹⁰ Par leurs témoignages on voit que les donateurs ont conscience de la nécessité de sensibiliser les autres à l'utilité de la donation.

Les documentalistes profitent donc, souvent, de la venue d'une personne en quête de renseignements sur sa famille pour lui demander si elle possède elle-même des documents plus personnels que ce que conserve le Mémorial, et si elle n'envisagerait pas de leur en faire profiter. Karen Taïeb explique ainsi ce processus : « Les gens qui viennent nous voir pour faire des recherches, eux, sur leur propre famille, de façon quasi systématique, on les interroge, nous aussi, en retour, sur les informations et les documents dont, eux, disposent. [...] Il y a toujours cet échange, et il est rare que les gens auxquels on pose la question nous disent : "je n'ai rien". Ça arrive, malheureusement, mais c'est quand même assez rare. »²¹¹ On est ainsi dans un processus d'échange, de « do ut des ». Un processus qui se fait aussi dans l'autre sens, comme l'explique Francis : « on espère, en prenant contact avec le Mémorial de la Shoah, on espère, nous, recevoir, aussi, des informations supplémentaires. »²¹² Le don n'est pas totalement gratuit, il a l'espérance de recevoir quelque chose en retour.

Mais la renommée du Mémorial peut aussi faire peur à des donateurs potentiels. Donner au Mémorial ou être assimilé à ses actions, pour certains, c'est être marqué comme Juif. Or, certains refusent leur judéité, ou ont peur de l'affirmer. Cette peur vient de la persuasion que des événements similaires à la Shoah vont se reproduire. Ils ne veulent donc pas être inscrits dans une institution en rapport avec les Juifs par peur du "fichage". Karen Taïeb et Marie Lainez ont souvent remarqué ce phénomène : « ils ne veulent pas que, ni leur nom, ni leur image, ni ...etc, puissent apparaître quelque part. La crainte, aussi, que de tels événements se reproduisent et que, si nous on a les documents ... les personnes mal intentionnées ... ça sera encore plus facile, pour eux, de les retrouver ... Il y a vraiment cette psychose là, aussi, qui reste. »²¹³ Les aléas de l'actualité jouent un grand rôle dans ce phénomène : à chaque recrudescence de racisme ou d'antisémitisme dans les médias, des gens se

²⁰⁹ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:26:15 (cf annexe 18).

²¹⁰ Entretien avec Alain de Toledo du 05/04/2016, 00:12:50 (cf annexe 9).

²¹¹ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:20:29 (cf annexe 18).

²¹² Entretien avec Francis et Henriette du 12/03/2016, 00:15:15 (cf annexe 13).

²¹³ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:40:22 (cf annexe 18).

rétractent et vont jusqu'à refuser de recevoir du courrier du Mémorial pour ne pas que leurs voisins ou facteurs aient de soupçons. Pour éviter ce refus, il est donc possible de faire des donations anonymes. Mais ce n'est pas suffisant, car, selon Karen Taïeb, les personnes qui ont le plus peur ne font aucune démarche pour se renseigner, ne se déplacent même pas au Mémorial.

2.2. Lien de confiance avec les collecteurs

Pour rassurer les donateurs potentiels, le rôle du collecteur est primordial. Ainsi, Marie Lainéz explique que le contact avec les propriétaires des documents, bien que n'étant que la première étape du travail, ne peut pas être négligé. Elle préfère lorsque les gens prennent rendez-vous car cela lui permet de se renseigner, de faire des recherches préalables sur des fonds similaires pour contextualiser plus facilement les documents. De même, Karen Taïeb pense qu'une connaissance des principes fondamentaux du judaïsme et des rites les plus importants permet de mieux comprendre les documents et les personnes qui en parlent et donc d'instaurer un dialogue plus ouvert.

La démonstration d'empathie est appréciée des donateurs car ils ont l'impression d'être compris, d'être reconnus dans leur unicité. Ainsi Ruth a apprécié qu'on prenne tout le temps qu'il lui fallait, qu'on ne la presse pas : « j'ai senti qu'elle comprenait, parce que je suis peut-être la cinquante millionième qui donne. [...] Ils m'ont très gentiment accueillie, m'ont fait asseoir, ont pris le temps, m'ont questionnée vraiment, avec une grande écoute, vraiment très, très ... très bien. »²¹⁴ La création d'un lien individuel, amical est primordial pour rassurer le donateur et l'amener à transmettre ses documents. Cette confiance dans l'échange pousse les donateurs à revenir, à vouloir aider, comme l'a exprimé Evelyn : « J'ai trouvé qu'elle [*la documentaliste*] était très, très juste, à sa place, toujours très professionnelle, mais avec de l'empathie, une délicatesse, une finesse, une écoute [...] Il y a quelque chose qui s'est noué avec elle [...] travailler dans un endroit comme ça, c'est lourd quand même [...] pour moi, c'est courageux et donc j'apprécie beaucoup [...] elle donne envie à aller plus loin, dans l'intérêt qu'on peut montrer à ces documents. »²¹⁵

Cette confiance passe aussi par l'intérêt que porte le collecteur aux documents. Si le collecteur se montre intéressé par les documents, s'il explique à quel point ils seraient utiles pour le centre, le donateur est plus rassuré. En effet, il sait, ainsi, que le collecteur traitera les documents avec autant, voire plus, de soins que lui. C'est ainsi que Julie a été rassurée pour le don de sa lettre, comme elle l'explique : « je vois, aussi, avec quels égards ils l'ont traitée. Moi, évidemment, je l'ai traitée avec beaucoup d'égards [...] et je vois avec quels égards ils l'ont traitée, avec quels égards ils m'ont traitée, moi. »²¹⁶

Montrer l'intérêt porté aux documents passe aussi par l'explication du devenir de ces archives et des utilisations futures possibles de celles-ci. Ainsi, Mathieu a été quelque peu déçu car il a trouvé que leur devenir n'était pas exprimé très

²¹⁴ Entretien Avec Ruth du 06/04/2016, 00:22:00 (cf annexe 12).

²¹⁵ Entretien avec Evelyn du 02/04/2016, 00:16:11 (cf annexe 16).

²¹⁶ *Ibid.*, 00:23:02.

clairement : « en arrivant là-bas on a le sentiment, et c'est normal, que ça va se noyer dans une masse de documents »²¹⁷, « c'est pas très précis dans ce que ça devient, à quoi ça sert, le fait de déposer à quoi ça sert. On nous explique pas vraiment ça. [...] je trouve qu'il y aurait peut-être une façon de communiquer un petit peu plus ... précise et chaleureuse. »²¹⁸ Les donateurs, en général, ne souhaitent pas que leurs documents soient oubliés au fond d'un carton et veulent comprendre l'apport d'un dépôt au Mémorial. Karen Taïeb explique que les refus ou les réticences viennent souvent, dans un premier temps, de l'absence d'information sur le devenir des documents. Selon elle : « ils disent : "si c'est pour les mettre dans un carton d'archives, ça n'a aucun intérêt..." ça, c'est quelque chose ... c'est un discours qu'on a moins maintenant à expliquer, parce qu'ils voient les travaux du mémorial, les expositions qui sont faites, ou comment sont utilisés les documents ... donc, ils se rendent compte de l'utilisation qu'on pourrait faire d'un document. »²¹⁹ Il y a donc une dimension pédagogique dans le travail du collecteur, qui doit arriver à expliquer toutes les utilisations possibles des archives.

De plus, il doit rassurer le donateur tout au long des processus de classement et de valorisation. Marie Lainez s'attache à rendre communicable les documents le plus rapidement possible pour les donateurs, de sorte que ceux-ci ne perdent pas de vue leurs documents trop longtemps : « ce que j'essaie de faire, puisqu'on sait que les documents ne sont pas directement consultables, puisque ça prend, quand même, pas mal de temps ... je leur dis que, dès que les documents sont, au moins, référencés, je leur envoie la cote, comme ça, eux, ils peuvent venir consulter les documents, eux, ou leurs familles, ou leurs proches, sans problème. Même si c'est pas consultable sur ordinateur, ou quoi que ce soit, dans les mois, les années qui viennent, ils savent qu'ils auront toujours accès à leurs documents de manière très rapide. »²²⁰ De même, les personnes qui ont déposé ou donné leurs documents, sont systématiquement informées, qu'elles l'aient demandé ou non, lorsqu'ils sont utilisés pour un quelconque projet de valorisation – exposition, publication... Ainsi, cela leur évite la surprise de découvrir leurs photos de famille, par hasard, dans un livre ou au détour d'une exposition. Cela permet d'instaurer une plus grande confiance, car les propriétaires ont connaissance du devenir précis des documents et peuvent toujours refuser une entreprise qui leur déplairait.

La caractéristique des collecteurs et du déroulement de la donation ou du prêt qui revient souvent dans les propos des donateurs témoins est le professionnalisme. Pour Karen Taïeb, garder une distance émotionnelle est essentiel car : « c'est un travail que de ... que de conserver ces documents, même si on a de l'empathie envers les gens, qu'on a un intérêt ... c'est pas un boulot comme un autre, absolument pas. Mais on a une certaine distance et, en fait, les documents, les photos, les objets ... etc. C'est eux qui font le lien. [...] C'est pas l'histoire de la personne qui nous intéresse, c'est le document, et au travers du document, les gens nous racontent leur histoire. Mais, vous voyez, il y a un intermédiaire entre les ... et l'objet, bien souvent, permet de ... de faire retomber une certaine tension ... [...] en revenant au document

²¹⁷ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 00:34:06 (cf annexe 8).

²¹⁸ *Ibid.*, 00:37:55.

²¹⁹ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:38:53 (cf annexe 18).

²²⁰ Entretien avec Marie Lainez du 07/04/2016, 00:14:02 (cf annexe 19).

[...] ça permet de faire revenir la personne à des sentiments plus ... à des choses plus ... plus concrètes, et à pas, uniquement, rester sur la douleur ... de l'histoire. [...] On les fait parler autour des documents, à partir des documents. Du coup, ils se livrent énormément, et, parfois, ils nous en disent plus que ce qu'ils peuvent dire à leur famille directement, d'ailleurs. »²²¹ Garder une façade professionnelle permet de diminuer la tension émotionnelle et de faciliter la parole suivie du don ou du dépôt. La majorité des témoins se disent satisfait de ce procédé, ils ne souhaitent pas, en général, revenir sur leur émotion. Le côté professionnel, « la remise de documents au sens le plus mécanique du terme »²²², facilite la séparation. On le voit avec la description de Julie de son lien avec le collecteur : « Très neutre [silence] Elle m'a demandé des informations factuelles. [...] C'est très factuel. Ce qui me va.

Vous ne vouliez pas d'un entretien trop émotif ?

Non, parce que, j'allais dire, ça la regarde pas ce que, moi, je ressens par rapport à cette lettre. »²²³

Seul Mathieu reste un peu amer sur le caractère très professionnel de la donation. Pour lui c'était très sec et il a eu l'impression d'être en décalage avec le collecteur, de ne pas être vraiment compris : « c'est très pro. Il y a pas d'affect. Il y a pas d'affect, c'est très pro. Nous, on arrive avec tout notre affect, tout ce qui nous touche et en face on a le sentiment que c'est très ... [...] Mais il y a une différence entre nous et les gens qu'on a en face de nous, qu'on ... qu'on sent pas vraiment touchés quoi, par l'histoire qu'on peut raconter. Pour eux, c'est des archives qu'on ... qu'ils récupèrent et puis voilà, ça fait partie de leur boulot ... nous c'est pas ça. »²²⁴ Il s'attendait à un entretien avec plus de chaleur où il aurait plus librement parlé sans que « ça rentre dans des cases. »²²⁵ Lors de sa donation, le lien de confiance amicale ne s'est pas complètement établi et il le déplore : « du coup, je suis ressorti de là, j'avais une forme ... une sorte de ... je me suis dit : tiens j'ai filé mes trucs comme ça ... déjà la relation elle est un petit peu ... comme ça. Même si c'était une personne ... il y a rien à dire, hein ... Mais en plus vous déposez vos documents comme ça. »²²⁶ Pour lui, il aurait fallu plus de chaleur, un dialogue plus soutenu pour qu'il ait l'impression que la valeur de ses documents soient vraiment comprise, et que la transmission soit optimale : « transmettre des documents comme ça, c'est du papier, c'est un peu froid, c'est vrai qu'on a envie de mettre un peu de vie autour de tout ça... Moi j'y ai mis un peu de vie, j'ai communiqué un petit peu ce que je savais ... en face les gens ils écrivent quoi. »²²⁷ Ainsi, le collecteur doit trouver le juste équilibre entre chaleur et distance professionnelle pour que la donation se fasse au mieux. Cet équilibre est difficile car il change en fonction des interlocuteurs, et peut trop vite basculer d'un côté ou de l'autre.

Pour arriver à établir une meilleure connexion avec les possesseurs de documents, le passage par des intermédiaires peut être un avantage. En effet, le Mémorial est aidé dans sa collecte par plusieurs associations de déportés et de

²²¹ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:35:30 (cf annexe 18).

²²² Entretien avec Richard du 13/03/2016, 00:22:38 (cf annexe 14).

²²³ Entretien avec Julie du 04/04/2016, 00:08:09 (cf annexe 15).

²²⁴ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 00:32:02 (cf annexe 8).

²²⁵ *Ibid.*, 00:33:10.

²²⁶ *Ibid.*, 00:36:49.

²²⁷ *Ibid.*, 00:38:47.

descendants de déportés. Comme l'association *Muestros dezaparesidos* dont Alain de Toledo est le président. Celui-ci, en plus de récolter des témoignages qu'il dépose au Mémorial, essaie de convaincre ses membres de déposer leurs documents au Mémorial, pour faire l'histoire du peuple juif séfarade. Les membres d'associations ont tendance à avoir confiance en leurs dirigeants et ils ont plus facilement confiance en leur jugement, ils leur confient plus facilement des documents sensibles qu'à de parfaits inconnus. Le dialogue est, donc, plus facilement instauré par l'intermédiaire associatif. Ainsi, c'est par le biais de l'association *Aki estamos* que Julie a effectué son don, comme elle le dit : « je l'ai envoyée à 2-3 personnes de l'association en leur demandant : "qu'est-ce que j'en fais ?" C'est eux qui m'ont dit : "si vous le souhaitez on vous met en contact avec le Mémorial de la Shoah". Je les ai contactés et, très gentiment, ils m'ont invitée à les rencontrer. »²²⁸ Sans l'aide de l'association, elle n'aurait su que faire de sa lettre, elle n'aurait sûrement pas pensé au Mémorial.

Ce rapprochement du collecteur au donateur passe par le biais associatif mais le Mémorial essaie, lui-même, de le mettre en place. Marie Lainez explique qu'elle se déplace pour aller chercher des documents appartenant à des personnes âgées, qui ont des difficultés à se déplacer. Cela montre, ainsi, l'intérêt qu'elle porte aux documents demandés, tout en prenant en compte les particularités et difficultés de chacun. De même, en 2014 et 2015, le Mémorial a organisé un tour de France dans une vingtaine de villes pour collecter les archives des personnes ne pouvant pas se déplacer à Paris. Cela a donné une visibilité au Mémorial et le dialogue en face à face a facilité les donations. Enfin, une permanence est mise en place le mardi après-midi. Les personnes intéressées peuvent s'y rendre sans rendez-vous pour déposer des documents ou se renseigner. Ils font face au personnel du Mémorial mais aussi à des bénévoles. Ces permanences amènent du monde grâce au bouche-à-oreille et, selon Karen Taïeb, parce que « le fait de prendre rendez-vous, est plus contraignant, plus ... peut être plus oppressant, plus angoissant, pour certaines personnes, le fait d'avoir une demi-journée où ils peuvent venir spontanément, sans rendez-vous, c'est ... ça attire. »²²⁹ Ils se sentent plus libre par le caractère moins formel des permanences, où les gens se retrouvent autour d'un verre et d'une part de gâteau. Par leur proximité et leur écoute, les collecteurs gagnent ainsi la confiance de possibles donateurs.

2.3. L'alternative de la numérisation

Ce qui a permis au Mémorial de collecter autant de documents, au-delà du lien de confiance et de sa politique de communication, c'est surtout sa politique de numérisation. En effet, le service d'archives du Mémorial conserve à la fois des documents originaux et des documents numérisés. C'est pour cela qu'il est préférable de parler d'un centre de documentation et de ses documentalistes plutôt que d'un service d'archives et de ses archivistes.

²²⁸ Entretien avec Julie du 04/04/2016, 00:05:05 (cf annexe 15).

²²⁹ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:22:46 (cf annexe 18).

Proposer l'alternative d'un dépôt provisoire, le temps de la numérisation, au lieu d'une donation définitive, permet aux personnes trop attachées à leurs documents pour s'en séparer, de les rendre accessibles au grand public et utilisables pour la recherche. Comme l'explique Marie Lainez : « ce sont ces documents numérisés qui vont devenir une sorte de documents originaux pour le Mémorial. »²³⁰ Ils peuvent aider l'histoire et sa transmission tout en conservant les documents qui leurs sont chers. Certains refusent de donner leurs documents par respect pour l'héritage familial, comme Mathieu qui a préféré la numérisation car, dans sa famille, « les gens réagissent de diverses façons, donc je me réservais pas le droit de choisir moi-même de donner les documents »²³¹. Le sort des documents est une décision familiale et si tout le monde n'est pas d'accord, il n'est pas possible de les donner. La numérisation permet de passer outre ces différents tout en respectant les choix de chacun. De plus, nombreux refusent catégoriquement la donation, comme Ruth, car les documents sont les seules traces qui leur reste de leur famille déportée, leurs seuls souvenirs. C'est un trésor familial qui ne doit pas sortir de la famille, comme l'explique Ruth : « Vous pouvez pas donner vos vrais documents, c'est pas possible, c'est à vous. [...]

Pourquoi vous ne pouvez pas donner vos documents ?

Parce qu'ils sont à moi. Parce que ça fait partie de moi [...] Je les donnerai à mes enfants, qui les donneront à mes petits-enfants. »²³² Le personnel du Mémorial est conscient de cette difficulté à se séparer des documents. Même si Marie Lainez explique qu'elle essaie le plus possible de convaincre les visiteurs au don, la numérisation est très vite proposée. Parfois, comme dans le cas de Ruth, l'attachement est tellement visible que le don n'est même pas proposé : « à aucun moment, ils m'ont demandée de garder les originaux. Vous voyez, eux, ils savent tout de suite que, pour nous, c'est très ... c'est tout ce qu'il nous reste. »²³³

Quatre témoins sur les onze interrogés ont préféré la numérisation au don, et une seule a procédé à la fois à des numérisations et à des dons. Le temps de dépôt, pour les témoins interrogés, varie de quelques jours à plusieurs mois. En effet, la numérisation est un processus très chronophage. En général, les documents sont numérisés par ordre d'arrivée. Les photographies le sont par la photothèque, et les documents écrits par le service d'archives, à raison de quelques heures de numérisation par employé et par jour, dans l'idéal, ou d'une journée par semaine, d'un stagiaire ou d'un jeune en service civique. Les fonds les plus volumineux sont numérisés par une entreprise prestataire, ce qui permet de gagner un peu de temps. Mais pour certaines personnes, il est même impossible de se séparer des documents plusieurs jours. Dans ce cas là, un rendez-vous est pris en début d'après-midi et Marie Lainez s'occupe de procéder à la numérisation dans l'après-midi pendant que le propriétaire visite d'autres parties du Mémorial. Il est arrivé, aussi, qu'elle donne des photocopies de basse qualité, faites rapidement, pour que le propriétaire puisse repartir avec tout en lui laissant un peu plus de temps pour procéder à des numérisations de haute qualité²³⁴. De même, lors de la collecte en province, les

²³⁰ Entretien avec Marie Lainez du 07/04/2016, 00:17:00 (cf annexe 19).

²³¹ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 00:02:12 (cf annexe 8).

²³² Entretien avec Ruth du 06/04/2016, 00:08:51 (cf annexe 12).

²³³ *Ibid.*, 00:22:26.

²³⁴ Entretien avec Marie Lainez du 07/04/2016, 00:11:49 (cf annexe 19).

collecteurs se sont déplacés avec des ordinateurs et des scanners pour pouvoir donner le choix aux donateurs provinciaux. Ainsi, si, en 2014, la majorité donnait leurs documents, en 2015, ils choisissent majoritairement la numérisation qui peut être faite directement sur place²³⁵.

Ces numérisations sont appréciées pour leur haute qualité. En effet, la copie, aussi valable que l'original, pourrait presque être confondue avec celui-ci. La numérisation est aussi choisie pour pouvoir distribuer des copies à chaque membre de la famille, comme ce fut le cas pour Sarah. Karen Taïeb explique, de plus, qu'il arrive souvent qu'après avoir constaté la qualité de la copie, les propriétaires changent d'avis et décident finalement de faire don de leurs documents pour qu'ils soient mieux conservés et numérisent leurs documents en plusieurs exemplaires²³⁶.

La numérisation des documents permet aussi une diffusion plus large grâce à internet. En déposant les documents au Mémorial, ils seront non seulement consultables sur place, mais aussi sur internet, grâce à la politique de numérisation massive. Les donateurs souhaitant transmettre leurs documents et leur histoire à un maximum de personnes voient là une motivation supplémentaire de don ou de dépôt. Ainsi Nadine affirme : « en plus, ils peuvent consulter ça sur internet où qu'ils soient. Donc ça, c'est génial. Donc ça, c'est ma vraie motivation. Conservation des documents et mise en ligne parce que tout le monde peut les ... peut y avoir accès. »²³⁷ Le numérique, au Mémorial, permet une transmission de grande ampleur tout en conservant la qualité.

3 Transmettre ses propres archives : pour quoi faire ?

Le Mémorial semble donc, pour tous les témoins, être le lieu le plus adapté pour une transmission optimale de leurs documents. Mais quel est l'intérêt de transmettre ses documents à une large échelle ? Cette transmission a-t-elle apporté quelque chose aux témoins ?

3.1. Le devoir de l'historien

Les prêts et dons de documents au Mémorial sont, pour tous les témoins interrogés, motivés d'abord par l'envie d'apporter sa contribution à l'histoire. En transmettant des archives au Mémorial, « on contribue à l'histoire avec un grand H. »²³⁸ Nadine explique qu'en tant qu'historienne, pour elle, les documents concernant un événement aussi majeur que la Shoah ne pouvaient rester chez elle. Il était de son devoir de les mettre à disposition du plus grand nombre de chercheurs possible pour faire avancer la recherche. Ainsi, elle explique : « moi, mon but c'est

²³⁵ *Ibid.*, 00:05:38.

²³⁶ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:27:18 (cf annexe 18).

²³⁷ Entretien avec Nadine du 06/04/2016, 00:21:40 (cf annexe 7).

²³⁸ Entretien avec Francis et Henriette du 12/03/2016, 00:28:17 (cf annexe 13).

ça. C'est de mettre ça à la portée de tout le monde, j'aimerais qu'il y ait des historiens d'autres pays qui utilisent les documents qui sont au Mémorial, il y en a beaucoup, ça c'est une petite goutte par rapport à tout ce qu'ils ont. Mais je pense qu'une petite goutte plus une petite goutte, c'est comme ça qu'on fait de beaux dossiers. »²³⁹

Effectivement, les témoins interrogés pensent souvent que leurs documents en tant que tels, seuls, n'ont pas forcément un très grand poids historique, mais ils gagnent de la valeur par leur nombre, par la coexistence avec des centaines d'autres similaires. Selon Evelyn : « mon appui, c'est seulement une goutte d'eau, c'est toute l'avalanche de documents que le Mémorial de la Shoah garde » qui est réellement important. Cette valeur historique dans la multiplicité est chère à Nadine qui affirme : « pour que ce soit intéressant, il en faut beaucoup, pour que ça fasse des séries. Pour que ça fasse des séries, il faut qu'il y ait beaucoup de gens qui en donnent. Donc pour moi c'était évident, il fallait pas détruire ça. [...] L'intérêt de donner, c'est la préservation et surtout l'offrir, pour moi, aux historiens du monde entier qui en ont besoin. Sans documents, on ne peut pas faire de recherche. »²⁴⁰ Le nombre permet les séries, et les séries permettent de dégager des grandes tendances ou des exceptions significatives.

De plus, les documents personnels sont des sources essentielles pour une histoire sociale, plus humaine et moins statistique. Serge, en effet, explique sa volonté de transmettre son histoire par l'intérêt des détails que son professeur lui racontait sur son expérience dans les tranchées : « si on le fait pas ... Je vais vous dire, lorsque j'étais à l'école primaire j'avais un instituteur qui avait fait la guerre de 14 [...] tout le temps, il voulait nous raconter les événements de la guerre de 14, de SA guerre de 14. Et puis, nous, ça nous ennuyait, on était gamins, on avait une dizaine d'années. Mais ... après, j'ai pensé que finalement, si, lui, il nous racontait pas ces petits détails de sa guerre à lui dans les tranchées etc, on n'aurait pas su, on aurait eu les informations générales sur la guerre de 14, les grandes batailles ...etc. »²⁴¹ L'expérience personnelle, les tranches de vies doivent être racontées pour que les générations futures comprennent toute l'ampleur de l'événement. C'est aussi ce que dit Ruth : « comment vous expliquer ... peut-être le fait, par certains témoignages de gens comme moi, c'est à dire de lambdas ordinaires, retrouver une espèce d'histoire, pas que des intellectuels, pas que des héros, pas que des gens qui se sont distingués, des gens lambdas, comme moi. Des gens qui peuvent vous dire moi j'ai vécu ça et ça, mais j'ai pas été président d'université ... voilà, je suis quelqu'un de tout à fait ordinaire. »²⁴²

La conservation des documents au Mémorial, est, en outre, un moyen de combler un manque de documentation et de témoignages dû au silence de la deuxième moitié du XX^e siècle. Les témoins interrogés sont conscients du nombre de documents qui ont disparu, qui ont été victimes de destructions intempestives. Cette collecte viendrait presque trop tard car trop de choses ont disparu, mais comme le dit Alain de Toledo : « il aurait fallu faire ça il y a 50 ans. C'est comme ça, on fait avec

²³⁹ Entretien avec Nadine du 06/04/2016, 00:21:12 (cf annexe 7).

²⁴⁰ *Ibid.*, 00:03:24.

²⁴¹ Entretien avec Serge du 05/04/2016, 00:19:30 (cf annexe 8).

²⁴² Entretien avec Ruth du 06/04/2016, 00:24:52 (cf annexe 12).

ce qu'on peut. Il vaut mieux de toute façon le faire aujourd'hui que pas le faire du tout. »²⁴³ C'est en prenant conscience de l'utilité des fonds d'archives pour leurs recherches et, à cette occasion, de leurs manquements, qu'ils sont poussés à donner, comme Mathieu pour qui « c'est incroyable de retrouver toutes ces archives. On pensait qu'il y avait plus rien ! »²⁴⁴ En fouillant dans ses archives et en les recoupant avec d'autres et le discours de son grand-père, Mathieu a pu établir le parcours réel de son aïeul dans les camps. Il s'est ainsi rendu compte de l'importance de ses documents et de leur utilité pour l'histoire : « je comprenais pas bien, je retrouvais pas les éléments... je me disais mais qu'est-ce qu'il est allé faire à Varsovie après avoir été à Auschwitz ? Et, en fait, il avait raison ! Dans les documents j'ai retrouvé son parcours [...] Donc toutes ces informations là ... on avait des informations en gros mais dans le détail avec des éléments écrits on les avait pas jusqu'à présent. »²⁴⁵ De même, la donation de Serge a été motivée par son expérience de recherche en archives : « on a peu de documents du fait ... pour certains d'entre eux de la disparition pendant la seconde guerre mondiale, on a pensé qu'il serait, pour nos enfants, et pour d'autres éventuellement ... intéressant d'avoir des documents nous concernant, concernant notre vie ... de témoins de la deuxième guerre mondiale, et c'est pourquoi on a commencé ... avec l'expérience qu'on a dans les demandes dans les archives, on a commencé à déposer certains documents, photos et autres au Mémorial de la Shoah. »²⁴⁶

Ainsi, on voit qu'il y a aussi, par la conservation au Mémorial, une volonté de préserver la mémoire familiale, de conserver des traces pour ses enfants. La conservation des documents au sein de la famille n'étant pas assurée à cause de mauvaises conditions de conservation, du désintérêt de certains, ou de futurs partages testamentaires, le don ou le prêt au Mémorial assure l'existence inaltérable des documents et donc de l'histoire familiale. C'est ainsi que Mathieu explique son intérêt pour le prêt au Mémorial : « parce que je me dis qu'un jour je serai plus là et mes enfants auront une trace de ça. »²⁴⁷ Déposer ses archives au Mémorial, c'est le moyen le plus sûr de faire vivre la mémoire familiale et le souvenir des victimes, comme le dit Francis : « la raison principale [du don] c'est de transmettre, de ... Pas qu'ils meurent une deuxième fois ... qu'il y ait une trace dans les générations futures. Si on le garde dans un tiroir ... ça finira par disparaître et s'effacer complètement. Alors que, si ça va au Mémorial du Martyr Juif Inconnu ... c'est peut-être pas gravé pour l'éternité, mais ça va quand même rester un peu plus longtemps, et ça aura sûrement plus de portée qu'ici dans un tiroir. » »²⁴⁸

Pour Richard, au contraire, sa donation a été motivée par le sentiment que ses documents n'étaient en rien liés à sa famille : « Ma sœur et moi, on a donné ces documents au Mémorial parce qu'ils sont ... j'ai jamais considéré qu'ils pouvaient faire ... qu'ils pouvaient être à nous. Enfin, c'était pas personnel. Si mon père témoignait, c'est parce qu'il avait ... la volonté de transmettre quelque chose. Cette transmission, j'ai aucune raison de l'arrêter en gardant des archives qui ne sont

²⁴³ Entretien avec Alain de Toledo du 05/04/2016, 00:06:39 (cf annexe 9).

²⁴⁴ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 00:25:12 (cf annexe 8).

²⁴⁵ *Ibid.*, 00:25:10.

²⁴⁶ Entretien avec Serge du 05/04/2016, 00:00:56 (cf annexe 10).

²⁴⁷ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 01:01:44 (cf annexe 8).

²⁴⁸ Entretien avec Francis et Henriette du 12/03/2016, 00:39:03 (cf annexe 13).

pas ... qui concernent plutôt la mémoire que la famille. »²⁴⁹ La donation lui a paru naturelle et n'a pas été difficile car il ne se sentait en rien relié à ses documents qui appartenaient à un intérêt plus grand, au bien commun. Les archives documentant l'histoire du monde ne peuvent être considérées comme personnelles, et il serait impensable de les soustraire du domaine public.

Pour plusieurs témoins, en effet, la donation ou le prêt au Mémorial, sont liés à l'intérêt collectif. Cela sert la mémoire universelle, la mémoire de tous les Juifs. On le voit dans les paroles de Nadine : « parce que ça permet de comprendre qui on est, d'où l'on vient et ce qu'on fait. Donc, les archives c'est notre histoire à nous tous. C'est pas ... bien sur l'histoire de ma famille, mais c'est l'histoire de Paris, c'est l'histoire de la France, enfin de l'Europe. »²⁵⁰ Les documents sur la Shoah servent à écrire l'histoire de la Shoah, à écrire la mémoire collective. Or, selon Richard, « la mémoire collective, elle est représentée en l'occurrence [...] par le Mémorial. »²⁵¹

3.2. Un acte militant

Par l'apport à la recherche historique, le dépôt et le don au Mémorial sont aussi vus comme le moyen le plus efficace de se battre contre les propos révisionnistes. En effet, plusieurs témoins disent être choqués d'entendre de tels propos et espèrent que leurs documents et leurs utilisations par le Mémorial pourra y changer quelque chose. Ainsi, Christiane explique : « par rapport à des risques de déni, c'est quand même fondamental, à côté, qu'il y ait, quand même, la dimension de l'émotion, la dimension émouvante, touchante. »²⁵² L'exposition de documents personnels peut convaincre certains esprits de l'authenticité de l'événement. La lecture de lettres, par exemple, à un pouvoir évocateur et émotionnel non négligeable. De plus, l'existence de ces documents en masse et de multiples provenances prouve que ce n'est pas une invention reposant sur la falsification de quelques documents officiels. Pour Alain de Toledo, « il faut montrer que malheureusement tout ça a existé. Et que la négation du crime est un nouveau crime en soi. » Donner au Mémorial, c'est lutter pour rétablir la vérité et affirmer son existence. Pour Mathieu, nier l'existence de la Shoah est un sacrilège, « c'est cracher sur les gens qui sont morts comme des bêtes. »²⁵³ C'est pourquoi il affirme « c'est un peu pour tout ça que je trouve que, un Mémorial de cette nature, est important. Il fallait que ça existe, il fallait qu'y en ait un, que c'est bien que les enfants voient tout ce qu'on peut voir dans ce centre. »²⁵⁴

Le don au Mémorial aiderait à faire reculer ce phénomène mais cela n'empêche pas qu'il est d'abord motivé par le respect du droit fondamental de la liberté de parole, et par la volonté d'une grande transparence. Les descendants de déportés qui ont témoigné, en majorité, sont pour la libre communication à tous.

²⁴⁹ Entretien avec Richard du 13/03/2016, 00:02:30 (cf annexe 14).

²⁵⁰ Entretien avec Nadine du 06/04/2016, 00:35:44 (cf annexe 7).

²⁵¹ Entretien avec Richard du 13/03/2016, 00:29:12 (cf annexe 14).

²⁵² Entretien avec Christiane du 18/04/2016, 00:00:10 (deuxième enregistrement) (cf annexe 17).

²⁵³ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 01:01:00 (cf annexe 8).

²⁵⁴ *Ibid.*, 00:19:33.

Leur don, ou prêt, va dans le sens de l'ouverture, de l'accessibilité. Ils ne veulent plus de mensonges, de tromperies. Ainsi, Mathieu affirme « moi de toutes façons, j'ai rien à cacher. Je pense qu'on a rien à cacher, aujourd'hui on a rien à cacher par rapport à tout ça. C'est bien que ce soit transmis, c'est bien que ce soit connu. »²⁵⁵ Mathieu est confiant dans l'utilisation postérieure car, pour lui, ses documents numérisés ne pourront qu'être utilisés en bien. De toutes façons, pour Richard, une fois les documents donnés, il ne doit pas contrecarrer leurs utilisations, quelles qu'elles soient, car ce n'est pas par la censure qu'on peut faire naître la vérité : « je n'ai pas à interférer sur la façon dont les historiens vont utiliser le matériel qu'on a donné, parce que, sinon, ce serait ... ça me paraîtrait pas normal. [...] ce sera à disposition, une fois que ce sera dans le domaine public, une partie sera dans le domaine public ... à partir du moment où c'est sur des écrans, au mémorial [...] Il faut laisser ... Moi, je pense que ça doit être libre, ça doit être ... quand les gens sont malveillants, il faut savoir les contrer sur le terrain qui ... adéquat. »²⁵⁶ La donation ou la numérisation est un acte militant contre le révisionnisme mais pour la liberté de parole.

Au-delà de la lutte contre le révisionnisme, cette transmission des documents est aussi le moyen d'informer les nouvelles générations pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise. Effectivement, chez tous les témoins rencontrés se dessine un véritable pessimisme quant à l'avenir du monde. Tous sont persuadés que de tels événements vont se reproduire, voire commencent déjà à se reproduire. Ce sentiment peut décourager quelque peu, comme c'est le cas pour Francis : « on sait ! ... Toutes les horreurs qui ont pu être commises dans tous ces domaines. Et, ça continue quoi. [...] Alors, à quoi ça sert de faire toutes ces émissions ? A quoi ça sert de faire ces œuvres, ces films ? A quoi ça sert ? Vous allez me dire, justement, c'est là qu'il faut rester concentré, qu'il faut pas ... il faut pas baisser les bras. C'est vrai qu'il y a beaucoup de ... de films, des œuvres de fictions, les livres on en parle même pas ... les téléfilms et tout ce que vous voulez ! [...] Vous avez raison, bien sur qu'il faut pas baisser les bras, mais bon ... »²⁵⁷ Mais, comme lui a expliqué sa fille qui l'a motivé à donner ses documents : « même si c'est pour une seule personne, il faut quand même faire la démarche. »²⁵⁸ Par la diffusion de leurs documents, au travers du Mémorial, ils espèrent éveiller le plus de consciences possible. Plus le Mémorial aura de la matière à diffuser, à valoriser, pour expliquer et présenter au grand public ce qui s'est passé, plus il y a de chances de changer certaines mentalités. Comme l'explique Evelyn : « C'est seulement quand on connaît l'histoire, qu'on peut essayer de ne pas la répéter. Malheureusement, je suis dans la minorité ... J'ai l'impression qu'on est au haut du précipice. »²⁵⁹ Les témoins se tournent, alors, vers le Mémorial car ils y voient beaucoup d'enfants grâce aux ateliers organisés et cela les rassure. Ils veulent prévenir les jeunes générations, éviter l'oubli pour éviter le retour de tels massacres : « c'est pour ça qu'on a besoin d'archives, c'est pour ça qu'on a besoin de

²⁵⁵ *Ibid.*, 00:41:06.

²⁵⁶ Entretien avec Richard du 13/03/2016, 00:25:07 (cf annexe 14).

²⁵⁷ Entretien avec Francis et Henriette du 12/03/2016, 00:37:26 (cf annexe 13).

²⁵⁸ *Ibid.*, 00:16:08.

²⁵⁹ Entretien avec Evelyn du 02/04/2016, 00:41:58 (cf annexe 16).

garder les souvenirs. Il faut pas oublier, c'est tout, il faut pas oublier. C'est vraiment le dernier mot, il faut pas oublier. »²⁶⁰

Ainsi, Serge résume cette motivation ainsi : « d'une part raconter ce qui s'est passé, mais encore une fois, ce que je disais tout à l'heure, c'est de mettre en garde les jeunes générations comme vous, comme ... des plus jeunes également puisqu'on va même dans des écoles primaires, élémentaires, comme on dit maintenant ... Pour mettre en garde ces jeunes contre les ... contre le racisme d'une manière générale ... quel qu'il soit, pas forcément antisémite. »²⁶¹ Si les témoins veulent une diffusion large de leurs documents par le Mémorial de la Shoah, c'est pour prévenir le retour d'un tel événement à l'encontre de qui que ce soit. Ils ne veulent pas se poser en victimes juives, ils veulent montrer les méfaits de toute forme de racisme et d'endoctrinement au détriment d'autres catégories sociales. C'est ce qu'explique Nadine par rapport à ces interventions en classe : « je n'y suis pas allée en leur disant : voilà, c'est une histoire de Juifs, je vais vous raconter ça. Pas du tout. C'est une histoire de racisme qui, à cette époque-là, touchait les Juifs mais qui, ça peut se passer de la même manière ... aujourd'hui, ici ou ailleurs, contre une autre catégorie de population mondiale. Le but, c'est pas de sangloter sur le cas des Juifs, le but c'est de montrer les dangers de raisonnements comme ça. »²⁶² Contribuer à faire l'histoire de la Shoah, pour les donateurs, c'est contribuer à la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'injustice. La donation, ou le prêt, se révèle donc essentielle pour essayer de construire un avenir meilleur.

3.3. Un acte libérateur

Malgré ces motivations bien ancrées chez les témoins, la séparation n'est pourtant pas chose aisée et quatre des onze témoins n'ont pas pu abandonner complètement la propriété des documents et ont préféré opter pour des numérisations.

Le lien entre les descendants de déportés et leurs documents familiaux est, en effet, très fort. Christiane et Karen Taïeb parle d'un rapport « viscéral »²⁶³, pour les descendants directs. Effectivement, Karen Taïeb explique que les enfants de déportés gardent souvent les documents les plus importants, comme la dernière lettre de leurs parents, sur eux. Il est même arrivé qu'une dame ne pouvait perdre de vue une lettre de son frère fusillé malgré son besoin évident de restauration. Elle a donc assisté au processus de restauration pour repartir chez elle avec sa lettre sans en avoir été séparée ne serait-ce qu'une minute.²⁶⁴ Le lien était tellement fort qu'il était impossible de le rompre. Si leurs documents ont une telle valeur à leurs yeux, c'est parce que ce sont les seuls souvenirs qu'il leur reste de leur famille décimée. Comme le dit Ruth : « J'ai une photo de mon père dans un camp c'est tout, une photo ! [...]

²⁶⁰ *Ibid.*, 00:42:48.

²⁶¹ Entretien avec Serge du 05/04/2016, 00:22:10 (cf annexe 10).

²⁶² Entretien avec Nadine du 06/04/2016, 00:18:21 (cf annexe 7).

²⁶³ Entretien avec Christiane du 18/04/2016, 00:10:12 et entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:32:16 (cf annexes 17 et 18).

²⁶⁴ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:32:19 (cf annexe 18).

donc, d'avoir ces photos, pour nous, c'est notre passé, c'est notre histoire. »²⁶⁵ C'est pour cela qu'il est impossible, pour elle, de donner les documents au Mémorial. La mère de Christiane, elle, considérait ses archives comme « le trésor de sa vie, »²⁶⁶ malgré toute la peine qu'elle en retirait.

En effet, se plonger dans ces archives, relire les documents, revoir les photographies n'est pas chose aisée. Plusieurs témoins, après le décès du producteur ont préféré ne pas toucher aux archives. Christiane explique ainsi ce phénomène : « quand je trie les documents, [...] c'est un arrachement, c'est un arrachement, je suis prise dans des sentiments épouvantables. [...] Ça me rend malade, ça me perturbe. »²⁶⁷ Faire le tri, décider, donc, de donner plus de valeur à tel ou tel document ou d'en jeter, est très difficile, car tous rappellent les fantômes du passé, tous font partie de l'histoire familiale. Se séparer d'un document, c'est mettre de côté un morceau de son histoire. De plus, les documents, leur lecture, ramènent à la vie le passé effroyable de la Shoah et cela est douloureux. Ainsi, Henriette et Francis, à la mort de leur grand-tante, ont préféré mettre de côté ses documents et ne pas les toucher, comme des reliques sacrées d'un autre temps : « évidemment c'est [/le moment de la donation] un grand moment d'émotion, parce que j'avais enfoui ça moi aussi, j'avais enfoui en me disant, après le décès de cette tata ... je ne touche pas à ses affaires mais je les garde. Sans les toucher. »²⁶⁸

La conservation de ses archives est donc un véritable problème pour les descendants de déportés, comme l'explique Julie : « mais là, cette lettre je pouvais pas la remettre dans le carton, comme si de rien n'était. Puisque, mes arrière-grands-parents, mes grands-parents ont voulu la garder, c'est bien que ... évidemment, elle a un poids historique, mais elle avait, aussi, une signification pour eux, et, oui, je voulais pas faire comme si je l'avais pas lue, pas comprise. »²⁶⁹ L'intérêt universel s'oppose à l'intérêt personnel et le possesseur se trouve quelque peu désemparé à ne plus savoir qu'en faire. De plus, les documents contiennent le poids d'une histoire tragique qui lui-même est difficile à transmettre. C'est ce que dit Mathieu : « Je suis pas sûr que transmettre des histoires pareilles ça soit ... Vous voyez ce que je veux dire ? Transmettre ça c'est quand même super lourd. C'est horrible. Parce qu'on se transmet cette histoire ... plombée, depuis ... depuis mon grand-père. C'est que c'est quand même lourd à porter. On a toujours ça en nous. »²⁷⁰ Julie a ainsi vécu la transmission de la lettre de son arrière grand-mère comme un véritable « fardeau » dont elle ne savait que faire.

L'aide familiale est donc souvent demandée. Karen Taïeb explique qu'en général, une personne dans la famille va être désignée comme héritière pour toutes les autres²⁷¹. Une personne aura la charge de s'occuper et de conserver ces documents. C'est ce qui est arrivé à Christiane qui dit avoir été choisie par sa mère comme « gardienne du souvenir. »²⁷²

²⁶⁵ Entretien avec Ruth du 06/04/2016, 00:22:35 (cf annexe 12).

²⁶⁶ Entretien avec Christiane du 18/04/2016, 00:10:41 (cf annexe 16).

²⁶⁷ *Ibid.*, 00:12:16.

²⁶⁸ Entretien avec Francis et Henriette du 12/03/2016, 00:20:57 (cf annexe 13).

²⁶⁹ Entretien avec Julie du 04/04/2016, 00:03:46 (cf annexe 15).

²⁷⁰ Entretien avec Mathieu du 12/03/2016, 01:02:06 (cf annexe 8).

²⁷¹ Entretien avec Karen Taïeb du 11/03/2016, 00:31:59 (cf annexe 18).

²⁷² Entretien avec Christiane du 18/04/2016, 00:12:01 (cf annexe 17).

Mais le poids mémoriel du document est trop lourd à porter pour une seule personne. C'est pourquoi, pour la majorité des témoins, le choix du dépôt ou du don au Mémorial s'est fait après une discussion avec tous les membres de la famille car les documents les concernent tous. Ça permet aussi de faciliter le processus, de se décharger un peu du poids. Ainsi, Marie Lainez explique qu'elle voit souvent des fratries entières venir pour déposer leurs archives familiales. Souvent l'un d'eux se fait porte-parole de la famille, mais il arrive qu'ils soient tous autant impliqués²⁷³. Ainsi, Sarah est allée au Mémorial avec ses deux sœurs : « Nous avons fait ça un peu de façon solennelle. Mes sœurs, j'en ai une qui habite à Paris, donc pas de problème, mais l'autre habite Grenoble, et on a attendu qu'un jour elle vienne sur Paris, ce qui lui arrive assez souvent. Et toutes les trois, ensemble, nous sommes allées, après avoir pris rendez-vous, au Mémorial, et nous avons donné. »²⁷⁴

Au moment de la donation ou du prêt, tous on ressentis une émotion plus au moins forte : de Nadine pour qui « ça fait un petit peu bizarre, »²⁷⁵ à Sarah qui, par le simple fait de se remémorer le moment de la donation, fond en larmes, en passant par Ruth qui était « au bord des larmes tout le temps. »²⁷⁶ Malgré cette émotion, tous se disent satisfaits d'avoir accompli cette démarche et seraient prêts à la renouveler sans hésitation. Outre les onze témoins interrogés, Marie Lainez explique qu'au sortir de l'entretien, pour la majorité, « ce qu'ils disent, c'est qu'ils sont contents de l'avoir fait. Ils ont l'impression d'avoir accompli, vraiment, une mission, que c'était quelque chose qui leur tenait à cœur, ils sont vraiment soulagés de transmettre les documents. »²⁷⁷ La transmission des documents est vécue comme une véritable libération.

Selon Evelyn : « le fait que j'ai, finalement, apporté les documents au Mémorial de la Shoah, dans le fond, ça m'a fait beaucoup de bien, parce que j'ai pu caser cette histoire. Pour moi, c'était un peu une délivrance de caser cette histoire et de savoir que oui, ça s'est passé, et il y en a d'autres qui ont eu le même sort, et je suis ensemble avec eux, et je me sentais pas aussi seule que je me sentais avant. »²⁷⁸ La transmission des documents au Mémorial permet de leur donner une place aux côtés des leurs. Cela lui a permis d'accepter son histoire et d'aller de l'avant : « je peux fermer la page et je peux commencer à raconter mon histoire parce que j'ai l'impression que, maintenant, je peux la compléter. »²⁷⁹ Pour Julie, c'était le moyen de lui donner une nouvelle vie, une véritable vie : « C'est un peu utopique, mais ... elle n'avait plus de vie dans ce carton, il y avait beaucoup de poussières dessus, je m'en souviens, ma maman savait même plus où il était, il était tout au fond d'un coffre, enfin ... c'est pas sa place, une lettre comme ça. Là, je sais pas quelle utilité elle peut avoir, mais, on va dire qu'elle est un ... j'allais dire un peu chez elle, mais, avec d'autres lettres, d'autres gens qui ont vécu la même chose. »²⁸⁰ En plaçant ses archives au côté des autres pour qu'elles soient utilisées

²⁷³ Entretien avec Marie Lainez du 07/04/2016, 00:10:48 (cf annexe 19).

²⁷⁴ Entretien avec Sarah du 05/04/2016, 00:08:42 (cf annexe 11).

²⁷⁵ Entretien avec Nadine du 06/04/2016, 00:15:00 (cf annexe 7).

²⁷⁶ Entretien avec Ruth du 06/04/2016, 00:21:57 (cf annexe 12).

²⁷⁷ Entretien avec Marie Lainez du 07/04/2016, 00:12:38 (cf annexe 19).

²⁷⁸ Entretien avec Evelyn du 02/04/2016, 00:17:28 (cf annexe 16).

²⁷⁹ *Ibid.*, 00:21:46.

²⁸⁰ Entretien avec Julie du 00:06:49 (cf annexe 15).

conjointement, dans un même objectif, par le Mémorial, le donateur éprouve un réel sentiment d'appartenance. Il délègue au Mémorial la mission de transmettre une histoire trop lourde pour lui, tout en sachant que le Mémorial le fera de la meilleure façon possible. La décharge de ce poids lui permet de se libérer et de tourner la page.

Christiane considère ainsi le Mémorial comme sa « bouée de sauvetage. »²⁸¹ : « ce fut l'occasion, non seulement de me libérer, mais de me refaire des racines. »²⁸² En effet, le Mémorial est, pour beaucoup, un « lieu sanctuaire. »²⁸³ Il permet de rassembler la famille en rassemblant ses documents en un lieu unique et de donner une sépulture correcte à ses aïeuls dont la mémoire est diffusée dans les documents. La politique commémorative du Mémorial et ses monuments de recueils, outre le fait de « donner une sépulture digne »²⁸⁴ aux archives, en donne aussi une aux producteurs, victimes de la Shoah. Ainsi, Christiane est maintenant très attachée au Mémorial car, selon ses propres mots : « il y a tous les papiers de la famille qui sont dans le Mémorial, mon grand-père dans la cour sur le mur, donc, pour moi, c'est le lieu [...] ça devient ma maison. »²⁸⁵

* * *

*

Le Mémorial de la Shoah bénéficie, ainsi, d'une renommée internationale due à son statut de précurseur en matière de commémoration et d'historiographie de la Shoah. Cette position d'ancienneté lui donne une caution de fiabilité et de sérieux en France et à l'étranger qui pousse aux donations. Cette popularité est recherchée par les donateurs qui veulent transmettre leurs documents le plus largement possible. L'activisme du Centre au profit des victimes juives au sortir de la guerre et sa forte politique de valorisation aujourd'hui, rassure les donateurs, car cela prouve qu'ils partagent les mêmes valeurs et ambitions mémoriales.

Selon les témoignages recueillis, si les possesseurs d'archives sur la Shoah et la communauté juive, font la démarche de donner ou déposer au Mémorial c'est pour éviter que leurs documents soient oubliés au fond d'un tiroir, inutiles. La dimension utilitaire du document est très importante car c'est ce qui permet aux descendants de déportés de passer outre leur attachement aux documents. Cet attachement très charnel, est, en effet, dépassé grâce à l'impression d'accomplir une mission de plus grande envergure. Les documents traitants de la Shoah, bien qu'appartenant à la mémoire familiale, appartiennent surtout à l'histoire mondiale. Pour le bien de l'histoire et de la recherche historique, il n'est pas possible de les conserver pour soi. La transmission doit se faire le plus largement possible pour éviter les propos révisionnistes et pour mettre en garde les nouvelles générations sur le retour de tels événements.

La transmission des documents est aussi facilitée par le lien de confiance que les employés du Mémorial essaient de mettre en place avec leur public. Il s'agit de

²⁸¹ Entretien avec Christiane du 18/04/2016, 00:12:49 (cf annexe 17).

²⁸² *Ibid.*, 00:02:25 (deuxième enregistrement).

²⁸³ Entretien avec Sarah du 05/04/2016, 00:06:42 (cf annexe 11).

²⁸⁴ Entretien avec Julie du 04/04/2016, 00:07:38 (cf annexe 15).

²⁸⁵ Entretien avec Christiane du 18/04/2016, 00:14:05 (cf annexe 17).

montrer aux descendants de déportés qu'ils sont compris, qu'ils sont soutenus. De plus, la politique de numérisation, qui explique l'appellation de centre de documentation plutôt que de service d'archives, permet aux possesseurs de garder les documents dont ils ne peuvent se séparer, tout en alimentant les fonds du Mémorial.

Celui-ci permet, donc, de conserver les documents personnels dans les meilleures conditions possibles : leur existence après la mort du possesseur est assurée car ils sont préservés de toute séparation testamentaire et de toute destruction abusive. Au Mémorial, la mémoire familiale prend sa place aux côtés de la mémoire juive, c'est une façon d'affirmer son identité et de retrouver ses origines. Déposer les documents des victimes de la Shoah aux côtés des autres, et des monuments de commémoration, c'est donner une sépulture à ceux qui n'en ont pas eue. Cela permet de se réconcilier avec son histoire familiale et d'aller de l'avant, en étant assuré de la protection presque éternelle de celle-ci.

Conclusion

Après une période de silence des victimes survivantes de la Shoah due, en partie, à une tentative de dépassement du traumatisme et de retour à la vie dans l'intégration sociale, leurs descendants éprouvent le besoin impérieux de transmettre leur histoire familiale. Ils souhaitent reprendre cette transmission entravée dans un souci de respect des traditions religieuses et culturelles ainsi que pour se libérer, en quelque sorte, du traumatisme et pour faire valoir leurs droits en affirmant leur particularisme. Les descendants mènent une véritable lutte pour la conservation du souvenir du génocide dans la peur d'une réécriture de l'histoire ou d'un retour de tels événements.

Les donations ou les prêts pour numérisation au Mémorial s'inscrivent bien dans ce besoin de transmission. Bien que le Mémorial ne soit pas un centre communautaire, notamment par sa volonté d'ouverture et de diffusion universelle, il est souvent considéré comme tel et donner au Mémorial, c'est, au regard des témoignages recueillis, s'inscrire dans la communauté juive et affirmer son identité car c'est toute l'histoire contemporaine de la communauté juive qui y est recensée. Les documents familiaux sont placés aux côtés de ceux d'autres familles qui ont eu une expérience similaire et, ainsi, cela permet au donateur de se sentir moins seul, de se sentir épaulé.

C'est le moyen de réparer le silence au sortir de la guerre entre la première, deuxième et troisième génération par un regain de transmission de grande envergure, destinée à tous, pour éviter coûte que coûte un retour de l'oubli qui n'a fait que perpétuer les traumatismes. Le Mémorial joue le rôle de médiateur qui permet aux descendants des déportés, alourdis par le plomb du silence ou d'une transmission trop difficile, de se libérer du poids familial, par la donation ou le dépôt de documents, pour s'ouvrir à l'histoire universelle.

Déposer ses archives au Mémorial, c'est aussi une manière de faire son deuil en donnant, enfin, à ses aïeux victimes de la Shoah, par la présence du Mur des Noms, la sépulture qu'ils n'ont jamais eue, aux côtés des lettres, photographies et autres documents qui sont la dernière, voire la seule, trace des victimes conservée par leurs descendants. Les archives des descendants des déportés, comme dernières traces de leurs aïeux disparus, font office d'ersatz de leurs corps. Leur puissance évocatrice permet de conserver une présence, un souvenir très fidèle des disparus.

Ainsi, pour les Juifs descendants des déportés, les archives font partie de leurs biens les plus précieux par leur puissance évocatrice mais aussi probatoire. La transmission de ses archives au Mémorial de la Shoah est, au même rang que les témoignages oraux, un des moyens privilégiés de lutte pour la mémoire du génocide. Les archives sont données ou déposées au Mémorial dans l'espoir qu'elles soient utiles aux chercheurs pour faire valoir la mémoire des victimes contre des révisionnistes ou dans l'espoir de changer les mentalités et de prévenir toute forme de racisme.

La psychose d'un retour d'une Shoah, ou d'un quelconque événement de même ampleur, est bien réelle chez les descendants de déportés et peut être encouragée par la montée en puissance de pensées extrémistes. Cette psychose a pourtant des conséquences très diverses, voire opposées, sur les donations : soit elle est la principale motivation du don pour essayer d'enrayer le phénomène ; soit elle décourage car, malgré tout ce qui a été dit et publié, rien ne change ; soit elle pétrifie et pousse à se renfermer, à refuser toute donation ou prêt, par peur d'une utilisation malveillante des archives, ou d'une assimilation à une communauté qui risque d'être stigmatisée.

Il serait ainsi intéressant de voir laquelle de ces tendances prédomine, et si les aléas de l'actualité ont bien un impact visible sur le nombre de donations au Mémorial. En effet, une étude statistique du nombre de donations par an, voire par mois, mise en relation avec divers événements de notre siècle, comme les attentats de 2015, la montée de l'extrême droite et sa victoire dans certaines élections ou, au contraire, la victoire de la gauche aux élections présidentielles de 2012, permettrait de faire apparaître ou non des liens de causalité. Cette étude statistique, couplée avec un questionnaire sur les motivations de la donation et des entretiens, notamment avec des personnes réfractaires au don et au dépôt au Mémorial, permettrait de déterminer si la donation au Mémorial est la finalité d'un cheminement personnel et émotionnel ou si elle tient plutôt d'un acte instinctif pour le bien communautaire ou universel.

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien avec Karen Taïeb

Objectif Général

Comprendre le fonctionnement du Mémorial de la Shoah et ses objectifs et avoir un point de vue plus professionnel et extérieur du processus de donation.

Objectifs spécifiques

Comprendre :

- les relations unissant les documentalistes aux donateurs.
- quels sont les problèmes et difficultés auxquels les documentalistes doivent faire face et comment les éviter ?
- quelle est la politique de Karen Taïeb pour l'organisation du service des archives et vis-à-vis des donations et de leur valorisation ?
- Quelle image veut-elle donner du mémorial ?
- Quelle image renvoient les donateurs ?

Guide

Annonce : « Nous sommes le 11/03/2016, il est _ heure, en présence de Gwendoline Guihard, étudiante en Master 1 Histoire, parcours « Métiers des archives » à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de Madame Karen Taïeb »

Être archiviste au mémorial	
	Retour sur le parcours professionnel
	Explication du poste, des missions : laquelle est la plus essentielle selon elle ? Temps consacré aux donations
	Sentiment(s) vis-à-vis de ses fonctions
	Ambiance au sein de l'équipe
	Judeité essentielle ?
	Autre action militante, associative en dehors du mémorial ?
Fonctionnement du service	
	Les employés : nombre, organigramme, comment sont-ils choisis...
	Réglementation, politique sur la communicabilité des archives
	Missions du service et leurs répartitions
	Impact de la politique de prêt pour numérisation

	Relations avec les donneurs
	Profil type : D'où il viennent, qui sont-ils par rapport aux documents, quel âge ?
	Quel contact établir ? Comment le mettre en confiance ?
	Relations différentes suivant l'interlocuteur (s'il est producteur, descendant, extérieur à la famille) ?
	Émotions et sentiments dégagés
	Phrases, questions récurrentes des donneurs
	Le moment de la donation
	Temporalité : combien d'entretiens avant donation, quel intervalle entre chaque entretien
	Procédure à suivre
	Sortes et états des documents donnés / acceptés
	Atmosphère de l'entretien
	Sentiment(s) au moment précis de la remise des documents
	Dysfonctionnements ?
	Refus de donations après entretiens
	Conflits entre donneur et mémorial avant donation / après
	Concurrence avec d'autres services ? Mémorial toujours le premier choix ?
	Devenir des fonds collectés
	Quel retour des donneurs (satisfaction, regrets, déception...) ?
	Relations en aval ?
	Quelles utilisations du fonds ? Donateurs toujours d'accord ? Demandes spécifiques des donneurs ?

Annonce finale : « L'entretien est terminé, Il est __h__min, merci de votre témoignage. »

Annexe 2 : Guide d'entretien avec les collecteurs

Objectif Général

Comprendre le fonctionnement du Mémorial de la Shoah et ses objectifs et avoir un point de vue plus professionnel et extérieur du processus de donation.

Objectifs spécifiques

Comprendre :

- les relations unissant les documentalistes aux donateurs.
- comment se déroulent les donations ?
- quels sont les problèmes et difficultés auxquels les documentalistes doivent faire face et comment les éviter ?
- quelle image renvoient les donateurs ?
- qu'est ce que signifie pour eux « être documentaliste au service des archives du Mémorial de la Shoah » ?

Guide

Annonce : « Nous sommes le jour/mois/année, il est _ heure, en présence de Gwendoline Guihard, étudiante en Master 1 Histoire, parcours « Métiers des archives » à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de Madame Marie Lainez. »

Être archiviste au mémorial
Retour sur le parcours professionnel
Explication du poste, des missions : laquelle est la plus essentielle selon eux ? Temps consacré aux donations
Sentiment(s) vis-à-vis de ses fonctions
Ambiance au sein de l'équipe
Judéité essentielle ?
Autre action militante, associative en dehors du mémorial ?
Relations avec les donateurs
Profil type : D'où il viennent, qui sont-ils par rapport aux documents, quel âge ?
Quel contact établir ? Comment le mettre en confiance ?
Relations différentes suivant l'interlocuteur (s'il est producteur, descendant, extérieur à la famille) ?
Émotions et sentiments dégagés
Impact de la politique de prêt pour numérisation
Phrases, questions récurrentes des donateurs

La donation
Temporalité : combien d'entretiens avant donation, quelle intervalle entre chaque entretien ?
Procédure à suivre
Sortes et états des documents donnés / acceptés
Atmosphère de l'entretien
Sentiment(s) au moment précis de la remise des documents
Dysfonctionnements ?
Refus de donations après entretiens
Conflits entre donateur et mémorial avant donation / après
Concurrence avec d'autres services ? Mémorial toujours le premier choix ?
Devenir des fonds collectés
Quel retour des donateurs (satisfaction, regrets, déception...) ?
Relations en aval ?
Quelles utilisations du fonds ? Donateurs toujours d'accord ? Demandes spécifiques des donateurs ?

Annonce finale : « L'entretien est terminé, Il est __h__min, merci de votre témoignage. »

Annexe 3 : Guide d'entretiens avec les donateurs

Objectif Général

Étudier les motifs des donations de particuliers au Mémorial de la Shoah et le rapport du particulier à ses documents en miroir avec le traumatisme du génocide.

Objectifs spécifiques

Comprendre :

- Pourquoi choisir la donation ou le prêt pour numérisation ?
- Comment et pourquoi les donateurs se sont dirigés vers le Mémorial de la Shoah ?
- Quelle utilisation de leurs documents attendent-ils à la suite de leur donation ?
- Quels liens attachent le donateur aux documents donnés ?

Guide

Annonce : « Nous sommes le jour/mois/année, il est _ heure, en présence de Gwendoline Guihard, étudiante en Master 1 Histoire, parcours « Métiers des archives » à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de M. /Mme. Z. »

Il est important que vous :

- Inscrivez vos réponses dans le temps
- Parlez de ce que vous pensez actuellement
- Ainsi que de ce que vous avez pensé
- Et quand, comment et pourquoi cette pensée a évolué.

	Présentation
	Identité (prénom, nom, age, situation familiale)
	Parcours personnel et professionnel
	Engagement(s) dans des associations, participation à des commémorations...
	Documents donnés
	Type(s) de document(s)
	Producteur ? Quels liens avec le producteur ?
	Totalité du fonds ou fractionné ?
	Comment ont-ils eu les documents ?
	Quelle transmission dans la famille ?
	Choix du don/prêt
	Motivation du don ou du prêt
	Événement déclencheur ?

	Temporalité de la démarche (combien de temps entre la décision et l'action, le premier entretien et le don réel...)
	Choix du lieu de conservation (Mémorial de la Shoah)
	Comment ont-ils connu le centre ?
	Lieu allant de soi pour la conservation ou hésitations, redirection ?
	Autre(s) destinataire(s) ? Fonds partagé ?
	Rapports avec le personnel du mémorial
	Attitude de l'archiviste par rapport à lui
	Récit de l'arrivée au mémorial et de l'entretien préalable
	Le moment de la donation
	Déroulement
	Séparation difficile ?
	Qu'est-ce que représentent, pour eux, les documents donnés ?
	Quel vision de la notion d'"archives" ?
	Devenir des documents
	Attentes particulières ?
	Autres formes de transmission (mémoires, site internet...)
	Degré de satisfaction
	Accueil et accompagnement préalable
	Processus de donation
	Traitements et réutilisation du fonds
	Nouvelles donations envisagées ? Au Mémorial ? Ailleurs ?

Annonce finale : « L'entretien est terminé, Il est __h__min, merci de votre témoignage. »

Annexe 4 : Fiche de présentation du collecteur

Date de réalisation de cette fiche : 03/05/2016

NOM et PRÉNOM du collecteur : Guihard Gwendoline

Date de naissance : 14/05/1995

Adresse : 4 rue Wresinski, 49000 Angers

N° de téléphone : 06 27 39 46 89

Profession(s) exercée(s) : Étudiante en Master 1 histoire et documents, parcours métiers des archives à l'Université d'Angers.

Situation professionnelle au moment du projet de collecte (ex : retraité, en activité...) : études

Activité(s) sociale(s) exercée(s) (ex : membre de l'association XYZ, adjoint à la culture ...) :

Formation(s) professionnelle(s) / études : Baccalauréat Littéraire

Licence d'Histoire à l'université de Toulouse II Jean Jaurès

Organisme collecteur : CERHIO

Adresse : Maison des Sciences Humaines – C.E.R.H.I.O.-H.I.R.E.S

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

5 bis, boulevard Lavoisier

49045 ANGERS CEDEX 01

Nom et prénom de la personne responsable du projet de collecte : Grailles Bénédicte

Thème principal de l'étude : Les donations et les prêts pour numérisation au Mémorial de la Shoah et la transmission de la mémoire de la Shoah dans la communauté juive

Nombre de témoins rencontrés : 13

Nom et prénom des personnes enregistrées par le collecteur :

1 - Nadine

2 - Mathieu

3 - Alain de Toledo

4 - Serge

5 - Sarah

6 - Ruth

7 - Francis

8 - Richard

9 - Julie

10 - Evelyne

11 - Christiane

12 - Karen Taïeb

13 - Marie Lainez

Années de la collecte (ex : collecteur de 2003 à 2005) : 2016

Déroulement du projet

Le projet s'est déroulé en trois phases. La première, la phase préparatoire des entretiens, a consisté en la lecture de plusieurs ouvrages pour la mise en place d'un guide d'entretien ainsi que la prise de contact avec les témoins. Cette prise de contact a été possible grâce au soutien de Karen Taïeb et de Marie Lainez qui ont

affiché mon appel à témoignage dans la salle de lecture. Cette opération n'a eu aucun résultat. Marie Lainez a donc contacté directement des donateurs récents par mail en leur envoyant mon appel à témoignage. Un nombre assez conséquent de volontaires m'ont ensuite contactée. La deuxième phase, le déroulement des entretiens, s'est plutôt bien passée malgré quelques problèmes techniques liés aux enregistrements. Enfin, une troisième phase a consisté en l'étude des entretiens pour la rédaction d'un mémoire de M1.

Motivation(s) pour le projet

Cette collecte s'inscrit dans un travail de réflexion sur les motivations des donations ou des prêts pour numérisations au Mémorial de la Shoah et sur le lien qui uni les déportés et descendants de déportés à leurs documents concernant la seconde guerre mondiale dans l'optique de la rédaction d'un mémoire de recherche de première année de Master.

Aspects juridiques

- Signature d'un contrat d'abandon de mes droits à la structure qui a mené le projet de collecte

Annexe 5 : Tract d'appel à témoignage

Le don d'archives au Mémorial de la Shoah : vecteur de transmission de la mémoire de l'Holocauste

Étudiante en *Master 1 Histoire, métier des archives* à Angers, je souhaite effectuer un *mémoire de recherche* sur la transmission de la mémoire de la Shoah : comment ? Par qui ? Pourquoi ? ...

Pour cela je souhaite m'appuyer sur l'étude des dons d'archives au mémorial de la Shoah et **j'aurais besoin de votre collaboration**. En effet j'espère comprendre la **psychologie qui entoure l'action du don** : qu'est-ce qui a motivé la donation et avec quels objectifs, pourquoi donner précisément au mémorial, quelles sont les relations entre les donateurs et les archivistes, qui sont les donateurs et quelle perception ont-ils de leurs documents ? Je souhaite donc fonder mon étude en partie sur **vos témoignages**. Il s'agira d'entretien personnels en direct ou par téléphone et vidéoconférence suivant vos préférences et nos disponibilités respectives. Bien entendu les compte-rendus de ces entretiens resteront **anonymes**.

Si vous êtes intéressés appelez moi au **06-27-39-46-89**, en envoyez moi un mail à **gwen.guihard@hotmail.fr**

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements, et j'espère vite avoir de vos nouvelles !

Guihad Gwendoline

Annexe 6 : Retranscription des entretiens

Pour retranscrire les entretiens, j'ai réalisé un descriptif du déroulement ainsi qu'une transcription partielle des entretiens.

Le descriptif du déroulement des entretiens se présente sous forme d'un tableau à deux colonnes. La première contient le minutage à partir du début de l'enregistrement de l'entretien, la deuxième le thème abordé pendant cette période de l'entretien.

La transcription partielle des entretiens contient des citations précises choisies pour leur apport au sujet du mémoire. Dans un souci de lisibilité, le choix a été fait de ne pas retranscrire toutes les hésitations, tics de langage et répétitions des témoins sauf si cela est important pour la compréhension de ce qu'exprime le témoin. Lorsque le témoin répond à une question précise du collecteur, celle-ci est indiquée en italique. Si un mot ou une phrase doit être indiqué pour permettre la compréhension de la citation, il est placé entre crochets et en italique.

La citation se présente sous la forme suivante :

00:42:27¹

« c'est vrai que ça [*les documents donnés*]² ne m'apparaît comme "archives" que parce que vous me dites.³

*Vous vous auriez appelé ça comment ?*⁴

Des documents »

1 : minutage à partir du début de l'entretien.

2 : ajouts de l'auteur pour permettre la compréhension de la citation.

3 : citation du témoin.

4 : question du collecteur, elle n'est pas toujours indiquée car des citations viennent dans le courant de parole du témoin.

Annexe 7 : Entretien avec Nadine

Entretien du mercredi 06 avril 2016 de 17h45 à 18h37 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Nadine, donatrice d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:00:44	Présentation personnelle
00:00:45 - 00:02:04	Présentation et provenance des documents donnés
00:02:05 - 00:05:32	Raisons et événement déclencheur de la donation
00:05:33 - 00:07:33	Rédaction avec son père d'un livre sur le maquis
00:07:04 - 00:11:31	Présentation de documents donnés
00:11:32 - 00:12:06	Déroulement des donations
00:12:07 - 00:14:07	Présentation de documents donnés
00:14:08 - 00:15:33	Déroulement des donations
00:15:34 - 00:17:39	Raisons de l'évidence de la donation
00:17:40 - 00:19:17	But de la transmission
00:19:18 - 00:21:10	Vie après-guerre
00:21:11 - 00:22:13	Motivations de la donation
00:22:14 - 00:27:32	Liens avec le Mémorial et raisons de son choix pour la donation
00:27:33 - 00:30:07	Utilité des archives
00:30:08 - 00:36:00	Travail d'auteure de livres d'histoire en lien avec son travail de professeur d'histoire
00:36:01 - 00:47:16	Transmission de l'histoire dans la famille et au cours du XX ^e siècle

Transcription partielle de l'entretien

00:02:05

« J'ai trouvé que c'était [*l'ensemble des documents donnés*] un dossier historique intéressant. On a dû donner ... qu'on a dû donner après de longues discussions, pas avec ma sœur aînée mais avec ma deuxième sœur qui, elle, était favorable à ce qu'on divise tout en trois parties. Mais je vois pas ... en tant qu'historienne, c'était un massacre. Comme elle était difficile à convaincre, j'ai quand même expliqué qu'il y avait un problème de conservation de papier, c'était du papier ancien, à certains endroits un peu abîmé, donc il fallait que ce soit un petit peu restauré et là elle a bien voulu accepter qu'on en [*des documents*] donne. Le fait que ce soit à la disposition de tout le monde, elle a pas très bien vu l'intérêt de la chose mais moi ... bon c'est

pas des ... [...] pour que ce soit intéressant, il en faut beaucoup, pour que ça fasse des séries. Pour que ça fasse des séries, il faut qu'il y ait beaucoup de gens qui en donne. Donc pour moi c'était évident, il fallait pas détruire ça. Et puis, un petit peu, aussi, on voyait l'angoisse qui gagnait quand même les gens qui étaient dans la partie Nord²⁸⁶ [...] L'intérêt de donner, c'est la préservation et surtout l'offrir, pour moi, aux historiens du monde entier qui en ont besoin. Sans documents, on ne peut pas faire de recherches. [...] moi je suis une ancienne étudiante en histoire donc c'est vrai que ça me semblait évident. Et puis c'est vrai qu'il y a aussi un problème de préservation. »

00:09:30

« C'est ça les documents qu'on trouve. Il fallait vider son appartement, donc c'est comme ça que ça se passe. Ça se passe de façon très simple, on vide l'appartement d'une vieille dame. Ma mère aussi il a fallu vider son appartement parce qu'à un moment elle ne voulait plus rester chez elle [...] et, comme, si vous voulez, je suis un peu l'historienne de la famille, on me donne les vieux papiers et on me dit ... [...] c'est à l'état brut ça, quand on trouve ça, c'est mélangé, c'est dans n'importe quel ordre et c'est mélangé à ... un vieux catalogue Damart, un vieux calendrier des postes ... »

00:14:15

« C'est sûr que quand on part de chez soi avec un petit sac comme ça et les rares souvenirs qu'on a de sa famille puisqu'on a pas beaucoup de choses qui nous reste d'eux [...] C'est sûr qu'apporter les rares choses qu'on a, ça fait un petit peu bizarre, vous voyez ? Aller prendre son métro avec ça au bout de la main ... »

00:15:34

C'était difficile pour vous ?

« Difficile, non. Non. Non pas difficile, un petit peu stressant, une petite émotion c'est tout. C'est tout. Difficile non. Pour moi c'était normal. C'était normal. Enfin ça me semble évident. Non mais attendez c'est évident.

Pourquoi c'est évident ?

Parce que c'est des documents historiques qui peuvent être utiles. C'est tout. Donc là ... de toute façon on va pas le garder. Parce que, attendez, si moi je les garde après ça, ainsi que mes sœurs, alors on va ... si on faisait ce que voulait faire ma plus jeune sœur, on divise tout en trois ... et après ? Nos enfants, alors sur le nombre il y en aura peut être un ou une qui sera intéressé, par ça, mais, attendez, il y a très peu de chance pour qu'ils soient tous des passionnés de la deuxième guerre mondiale, ou qu'ils fassent un culte de la famille à ce point là. C'est possible. Enfin, bon, je pense que d'un point de vue statistique c'est quand même pas ... mais il aura que un tiers ... en plus si lui il a des frères et sœurs, il aura que la moitié ou un quart, ou un tiers, enfin je sais pas quoi ... ça s'éparpille complètement et ça finit à la poubelle. Donc je trouve ça dommage. Donc c'est tout, mais, non, c'était pas très difficile. C'était pas très difficile. Et puis si vous voulez, en échange je leur ai demandé un ... Ils les ont

²⁸⁶ Après l'armistice, le 22 juin 1940, la France est partagée entre la Zone Occupée par les allemands, et la Zone Libre. C'est après la suppression de la ligne de démarcation en novembre 1942 et l'invasion de la Zone Libre, que la zone occupée devient officiellement la Zone Nord et la Zone Libre, la Zone Sud.

scannés, tous. En plus, au contraire, c'est bien puisqu'ils sont bien conservés là-bas , ils sont scannés. Ils ont de meilleures conditions pour le ... pour laisser toutes ces encres, ce papier, que chez nous, dans une boîte à chaussure dans le fond d'un placard, on est d'accord. Donc au contraire, c'est faire vivre leur souvenir. C'est pour ça d'ailleurs que j'écris des livres aussi, c'est pour que leur, qu'on se souvienne d'eux ... voilà. Pour pas que ça recommence et que les gens évitent de ... tenir des propos racistes aujourd'hui, que ce soit contre des Juifs, des arabes, des noirs ou ce que vous voulez, ou des martiens.

Vous pensez que ça peut aider à ...

Oui. D'ailleurs quand je fais des interventions en classe [...] J'ai été très touchée par ce que les élèves ont dit. C'était des élèves de tous milieux. Mais je n'y suis pas allée en leur disant : voilà, c'est une histoire de juifs, je vais vous raconter ça. Pas du tout. C'est une histoire de racisme qui, à cette époque-là, touchait les juifs mais qui, ça peut se passer de la même manière ... aujourd'hui, ici ou ailleurs, contre une autre catégorie de population mondiale. Le but, c'est pas de sangloter sur le cas des juifs, le but c'est de montrer les dangers de raisonnement comme ça. À partir du moment où on exclut des gens, qu'on les montre du doigt, qu'on leur met tous les défauts de la terre, qu'on estime qu'ils sont ... dangereux. Il y a qu'à écouter aujourd'hui, je m'excuse mais ... vous voyez ? Si vous voulez, moi, je n'y vais pas du tout ... parce que je pense que ça c'est ... moi je suis née après la guerre mais c'est vrai que c'était une ambiance ... on en parlait pas du tout à cette époque là. »

00:21:12

« Moi, mon but c'est ça. C'est de mettre ça à la portée de tout le monde, j'aimerais qu'il y ait des historiens d'autres pays qui utilisent les documents qui sont au Mémorial, il y en a beaucoup, ça c'est une petite goutte par rapport à tous ce qu'ils ont. Mais je pense qu'une petite goutte plus une petite goutte, c'est comme ça qu'on fait de beaux dossiers. Voila, donc c'est tout. Après que les gens, des journalistes consciencieux, des historiens de tous les pays ... en plus ils peuvent consulter ça sur internet où qu'ils soient. Donc ça c'est génial. Donc ça c'est ma vraie motivation. Conservation des documents et mise en ligne parce que tout le monde peut les ... peut y avoir accès. Des étudiants qui font des masters par exemple, ou des thèses. Parce que si on vous donne pas les matériaux vous pourrez pas ... c'est sûr ! »

00:22:15

Comment avez-vous connu le Mémorial ?

« Ah ben ça c'est un petit peu obligé quand même ! Je suis parisienne, je suis née à Paris, je suis historienne, j'aime bien les musées ... je suis quand même d'origine juive, même si je suis pas pratiquante. Donc ça me semble l'évidence. J'y suis allée en tant que ... pour visiter. Je suis aussi allée voir si le nom des gens, membres de ma famille, étaient bien inscrits sur le mur, je crois que ça s'appelle le mur du souvenir ... ça me semblait le ... alors en général ce genre de choses on le fait pas toute seule. Ce livre je l'ai pas fait toute seule, il y une amie, on s'est mis à deux, c'est trop difficile. [...] J'y suis allée et puis faut quand même vérifier. [...] C'est tout, c'est juste ça. Après j'y vais comme n'importe quel parisien ou parisienne va au musée. »

00:24:26

C'était une évidence de mettre vos documents au Mémorial ? Vous n'avez pas cherché ailleurs ?

« Non j'ai pas cherché ailleurs. J'aurais pu les mettre ... si j'avais le choix sinon avec le Cercil²⁸⁷. J'aurais pu ... mais honnêtement, je ne connaissais pas encore le Cercil. [...] j'aurais pu effectivement ... mais honnêtement je pense que c'est ... oui parce que ma tante a été un tout petit peu à Drancy et un petit peu plus longtemps à Pithiviers, donc j'aurais pu le mettre chez eux, mais honnêtement lors de mon premier don je le connaissais pas. Et puis je pense qu'ils ont quand même moins de moyens que le Mémorial et je pense que c'est ... de toute façon ils se passent les documents, il y a des ... C'est pas séparé séparé. Mais là c'était tout simplement de l'ignorance. En bonne parisienne je suis allée au musée de Paris. Parce qu'attendez, c'est quand même plus simple. Je prend le métro, j'y suis. [...] Mon choix est vraiment lié à une histoire de parisienne, et puis on peut regretter que Paris soit un petit peu une ville où il y a quand même beaucoup de choses qui s'y regroupent mais c'est aussi très pratique. C'est aussi très pratique et puis je me mets à la place de chercheurs, je sais pas moi, chinois, américains ... n'importe ... ils vont d'abord regarder Paris c'est évident, si on va chercher des documents aux États-Unis on va regarder les grandes villes, les grandes universités, les grands musées. Enfin en tant qu'historien c'est comme ça qu'on fait. Donc je pense que c'était le plus logique. »

00:35:27

« Souvent les enfants demandent "mais pourquoi ? Pourquoi les archives, pourquoi l'histoire ?" ... L'histoire pour pas qu'on fasse les mêmes bêtises que nos prédecesseurs. On va en faire d'autres mais au moins ça sera nouveau. Vous voyez, c'est tout. Parce que ça permet de comprendre qui on est, d'où l'on vient et ce qu'on fait. Donc les archives c'est notre histoire à nous tous. C'est pas ... bien sur l'histoire de ma famille, mais c'est l'histoire de Paris, c'est l'histoire de la France, enfin de l'Europe. »

00:36:17

« Il faut savoir qu'on en parlait pas du tout quand on était petits, mais alors pas du tout du tout. C'est-à-dire dans les années ... 50-60 on ne parlait pas du tout, mais alors vraiment pas, du massacre des juifs. Quand on en parlait c'était un peu, moi les souvenirs que j'ai c'était "ils se sont ... ils étaient quand même très nombreux, ils auraient pu se révolter, ils sont allés à l'abattoir comme des moutons de Panurge" ... c'était ça le discours. Il y a eu un changement au moment où il y a ce film, *le Chagrin et la Pitié*, qui est sorti. [...] ça a servi un petit peu de facteur déclencheur sinon on en parlait pas. Les parents ... Mon père qui a perdu quand même toute sa famille en parlait pas. Ce qu'il nous disait c'était ... c'était quoi ? C'était des petites histoires drôles, des petites histoires les plus drôles de sa vie dans le maquis. [...] c'était des anecdotes amusantes. »

²⁸⁷ Centre d'Étude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret et la déportation juive

00:45:23

« Je pense que c'est dommage parce qu'il y a des gens qui n'ont peut-être pas quelqu'un qui s'intéresse à ça dans la famille, qui doivent tout mettre à la poubelle. Et ça, c'est dommage. De temps en temps, il y a des choses extraordinaires qui sont trouvées dans les poubelles. Donc s'il y a un message à faire passer c'est bien celui-là. C'est-à-dire ne ... ne jetez pas les vieux papiers, si vous ne savez pas quoi en faire déposez-les à n'importe quel musée, enfin n'importe où. Même à la mairie ou à la bibliothèque, à une bibliothécaire, il y a plus de chance pour que la bibliothécaire se donne le mal de téléphoner à un endroit pour dire : "voilà on m'a déposé une énorme enveloppe". C'est ... ça, ce serait intéressant à faire si vous avez des amis journalistes. Non mais ça, ce serait intéressant, parce que je pense qu'il y a beaucoup de choses qui sont, aujourd'hui, détruites parce que les gens ne savent pas. Donc sinon, ce que je fais, c'est tout à fait normal et je n'ai aucun titre de gloire et vous verrez quand vous êtes historienne, vous faites pareil. »

Annexe 8 : Entretien avec Mathieu

Entretien du samedi 12 mars 2016 de 10h05 à 11h20 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Mathieu, donateur d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:01:13	Présentation personnelle
00:01:14 - 00:02:19	Motivations du prêt de documents pour numérisation
00:02:20 - 00:02:43	Types de documents donnés
00:02:44 - 00:03:55	Travail de généalogie
00:03:56 - 00:04:53	Raisons de son intérêt pour l'histoire de sa famille
00:04:54 - 00:06:02	Déroulement de la recherche par rapport à ses origines polonaises
00:06:03 - 00:08:11	Événements déclencheurs du prêt
00:08:12 - 00:16:01	Déroulement du prêt, membres de sa famille concernés par les documents
00:16:02 - 00:20:14	Choix du lieu de conservation et utilité de la transmission à travers lui
00:20:15 - 00:31:53	Intérêt des archives (au travers notamment de l'histoire de son grand-père déporté) et travail personnel sur celles-ci
00:32:54 - 00:39:13	Contact avec les documentalistes et déception sur le déroulement du prêt
00:39:14 - 00:41:26	Attentes sur l'utilisation des documents suite au prêt
00:41:27 - 00:42:24	Probables prêts futurs
00:42:25 - 00:56:43	Comprendre l'histoire des siens : la transmission au sein de sa famille
00:56:44 - 01:01:23	Ressentis par rapport au négationnisme
01:01:24 - 01:02:34	Volonté de transmission et lourdeur de celle-ci
01:02:35 - 01:15:26	Désillusion sur les gens : présence toujours actuelle de l'antisémitisme

Transcription partielle de l'entretien

00:01:24

« je les ai prêtés parce que c'est surtout ... comment dire ... j'ai des documents originaux, j'ai des photos originales. Mais ... moi, je me donne pas le droit de les donner aujourd'hui au Mémorial, dans le sens où j'ai encore ... ma famille, je leur ai pas posé la question de savoir si je pouvais les donner. C'était à titre personnel que je le faisais ... je les ai informé que je faisais quelque chose, mais ils se sentent pas tous concernés [...] donc c'est divers, les gens réagissent de diverses façons, donc je me réservais pas le droit de choisir moi-même de donner les documents »

00:04:01

« Comme je l'ai retenu souvent, effectivement ... si on connaît pas son passé ... si on connaît pas son passé, ses racines, d'où on vient, on comprend pas comment on fonctionne ... enfin, il y a une bonne partie de soi-même qu'on comprend pas dans le fonctionnement ... Je pense qu'on est quand même porteur de toute cette histoire quoi, donc, effectivement on est sensible à certains propos, à certaines informations ...etc. Donc je pense que pour mieux se connaître, pour transmettre aussi - après les enfants par exemple ils en font ce qu'ils veulent ... savoir d'où l'on vient, l'histoire de la famille...etc je pense que c'est quand même des points de repère. »

00:06:10

« Ce qui m'a poussé à donner les documents c'est que ... je suis parti des noms inscrits sur les murs. Des noms des membres de ma famille. Donc je me suis rendu compte qu'il y avait des noms qui étaient erronés. [...] J'ai pris contact avec le Mémorial pour leur faire remarquer un certain nombre de choses. [...] Il y a des choses effectivement que j'ai faites corriger, enfin en tout cas j'ai demandé à ce qu'on les corrige, et donc on m'a demandé des documents par rapport à ce que je disais. Donc ça a commencé comme ça, et puis je me suis rendu compte effectivement que ... il y avait une demande depuis quelques années. C'est quand même plutôt récent, ça remonte à 4-5 ans je pense, vraiment, cette démarche du Mémorial d'inciter les gens à transmettre les documents, des informations, des photos... tout ce qu'on a sous la main, avec des informations ... Oui, parce que donner des photos comme ça, ben ça sert à rien. Donc il faut essayer de donner les informations qui vont avec, les gens qui sont dessus, les dates, enfin tous les éléments quoi. »

00:08:40

« ça a duré un petit moment quand même parce que j'avais pas mal de choses ... Et donc tout ce que je présentais, on me demandait ... fallait que ça ait un intérêt pour le Mémorial sinon ... mais dans l'ensemble ce que j'avais apporté ça avait un intérêt, et donc on me posait des questions sur qui était un tel, qui était sur la photo »

00:10:55

« Donc j'ai fourni tout ça en expliquant effectivement à quoi ça correspondait, à qui ça correspondait ... je pense qu'ils ont fait des copies parce que j'ai laissé mes documents un mois et demi - deux mois et on me les a rendus »

00:16:01

Comment vous avez connu le Mémorial ?

A partir du moment où il a été ouvert j'y suis allé [...] à partir du moment où il a été créé, comme il y avait pas grand-chose sur Paris, il y avait pas de véritable mémorial [...] Enfin, il y avait pas tout ce centre de recherche, et un endroit où on pouvait se rendre ... et puis avec ces expositions permanentes ou ... avec les noms. Ça existait pas. [...] ça illustrait tout ce que j'avais comme documents ... et puis c'est un endroit où on peut acheter des bouquins, c'est un endroit où on peut communiquer ... je pense que c'est essentiel. D'ailleurs je vois beaucoup de gens y aller, beaucoup de classes y aller ... chaque fois que j'y vais, il y a des gamins partout [...] Non, mais c'est super ! Parce que, depuis que je suis jeune, j'entends dire ... il y a eu des périodes beaucoup plus ... comment dire ... des périodes où on parlait beaucoup plus de ça ... parfois plus, parfois moins ... à la télévision ... un peu partout. Et, malheureusement, j'ai entendu pas mal de ... les gens savent pas forcément que j'ai des origines juives. Et donc j'ai entendu pas mal de gens [...] "y en a marre, on entend parler que de ça" ou "faudrait arrêter". "ça suffit". "C'est passé". [...] Si on en parle plus, on va revivre ce qu'on vit encore dans certains pays aujourd'hui, c'est-à-dire des horreurs quoi. C'est possible. On a quand même vécu, nous, la Yougoslavie qui a éclaté, les massacres ... c'était quand même pas si loin de chez nous ... On pense que ça reviendra jamais, on pense qu'il y aura jamais de camps ...etc... enfin on voit quand même des gens qui sont ... qui se retrouvent dans des ghettos, dans des endroits qui sont presque des camps, aussi aujourd'hui. Donc on sait pas si demain ça ... ça reviendra pas. Le fait de dire qu'on en entend trop parler, ou qu'il faut arrêter ... que ça, que ça. Voir, entendre des gens qui disent que ça a jamais existé, enfin, les chambres à gaz par exemple ... même les allemands ne nient pas que ça a existé. Et il y a beaucoup d'archives qui ... qui témoignent du fait que ça a existé. C'est ... mais c'est ... des gens qui osent dire ça, mais devraient aller en prison directement quoi, c'est une honte, c'est de la provocation pure et simple ! Après on est en France ... on est dans une démocratie ... on a le droit de dire un peu ce qu'on veut, mais je trouve que ... c'est ... c'est ... c'est innommable ... c'est tuer les gens une deuxième fois. Donc c'est un peu pour tout ça que je trouve que, un Mémorial de cette nature, est important. Il fallait que ça existe, il fallait qu'y en ai un, que c'est bien que les enfants voient tout ce qu'on peut voir dans ce centre. Après il y en a qui peuvent dire que ça les intéresse pas ou que ça a pas existé, mais quand même dans l'ensemble le fait d'amener des enfants, des jeunes dans cet endroit, ça touche quoi. Il y a des choses qui peuvent ... qui touchent quand on voit les gamins, quand on voit tout ça ... enfin on peut pas inventer un truc pareil quoi, c'est hallucinant ! »

00:25:10

«je comprenais pas bien, je retrouvais pas les éléments... je me disais mais qu'est-ce qu'il est allé faire à Varsovie après avoir été à Auschwitz ? Et en fait il avait raison ! Dans les documents j'ai retrouvé son parcours [...] Donc toutes ces informations là ... on avait des informations en gros mais dans le détail avec des éléments écrits on les avait pas jusqu'à présent »

00:29:12

« Mais ça, ça n'a de valeur que si c'est quelqu'un qui vient en parler, j'imagine, je sais pas. Parce que c'est quand même des dossiers de déporté [...] Là, j'ai retrouvé tout le parcours de mon grand-père avec des dates ... des choses qui ... c'est incroyable de retrouver toutes ces archives. On pensait qu'il y avait plus rien ! »

00:30:41

« ça [*le dossier qu'il a créé avec les numérisations d'archives*], c'est pour mes enfants aussi. Aujourd'hui ils mettent pas leur nez en permanence dedans, mais je pense que ... au moins ils auront une trace de tout ça. Je pense que c'est intéressant. *C'est important pour vous de laisser ...*

Oui. Ben oui, sinon, tout ça, ça a servi à rien. Toute cette histoire elle se perd dans la nature. »

00:32:02

Quel a été le contact avec les documentalistes ?

« C'est très pro. Il y a pas d'affect. Il y a pas d'affect, c'est très pro. Nous, on arrive avec tout notre affect, tout ce qui nous touche et en face on a le sentiment que c'est très ... et c'est peut être obligé ... du coup ... du coup c'est pas très grave ... Mais il y a une différence entre nous et les gens qu'on a en face de nous, qu'on ... qu'on sent pas vraiment touchés quoi, par l'histoire qu'on peut raconter. Pour eux, c'est des archives qu'on ... qu'ils récupèrent et puis voilà, ça fait partie de leur boulot ... nous c'est pas ça quoi. C'est peut-être ... je reproche rien, franchement c'est pas dans le but de reprocher ... c'est plutôt que ... effectivement il y a une distance entre ce que nous on ressent et ce que les gens nous demandent en face, qui est ... ils sont là effectivement pour que ça rentre dans des cases et qu'on puisse utiliser les archives qu'on dépose, sinon je vois pas l'intérêt. »

00:33:35

« moi ça correspond à des années quand même ... vous voyez, vous imaginez, pour récupérer tout ça, c'est quand même du boulot, ça correspond à des années de recherches ... d'interrogations, d'essayer de comprendre, d'essayer de ... Voilà. Forcément quand on passe des années avec une histoire, des gens qui ont existé, des photos ... de notre famille. Même si on les a pas connu, on vit un peu avec eux et ... et en arrivant là-bas on a le sentiment, et c'est normal, que ça va se noyer dans une masse de documents ... donc ça a un intérêt, et d'ailleurs c'est des questions que j'ai posées, j'ai dit « mais ... qu'est-ce que ça devient, vous en faites quoi ? Ah ben on ... ça rentre dans ... on les conserve et puis il y a des gens qui pourront y accéder s'ils ont besoin ... » Donc on apporte une pierre à l'édifice c'est tout et puis ... ils nous renvoient pas ... en même temps, les gens qui sont en face de nous, c'est pas des Juifs, ils ont pas vécu cette histoire, je pourrais vous dire la même chose à vous ... Je dis pas que pour être touché par une histoire ou par des histoires de ce genre, il faut absolument avoir eu des gens de la famille ... Mais quand même je pense que, effectivement, ça pourrait participer au fait que l'échange serait différent [...] Il y a pas de raison particulière pour que ce soit tenu par des Juifs, c'est pas ça. Mais c'est vrai que ... du coup la relation dans la transmission, le fait de donner etc, elle est assez froide [...] C'est vrai que je m'attendais à pouvoir en parler de façon plus ... où

il y aurait eu un peu plus de chaleur [...] Il se noue pas une relation particulière ... alors que, quand on transmet des documents, quand même, qui concernent ses proches, sa famille, une histoire familiale etc... on lâche quand même une partie de soi-même... Vous voyez ce que je veux dire ? Il y a une distance quoi. Donc du coup, je suis ressorti de là, j'avais une forme ... une sorte de ... je me suis dit : tiens j'ai filé mes trucs comme ça ... déjà la relation elle est un petit peu ... comme ça. Même si c'était une personne ... il y a rien à dire hein ... Mais en plus vous déposez vos documents comme ça [...] Il y a pas de détails de ce qu'on dépose, il pourrait en disparaître ! C'est pas précis sur ce qu'on dépose, on dit qu'on dépose des choses ... en même temps je leur faisais confiance, il y avait une relation de confiance ... et puis après on sait pas exactement à quoi ça sert ... enfin ... en gros c'est assez flou tout ça et puis la relation est un peu ... j'en demande peut être de trop, je sais pas »

00:37:55

« C'est pas très précis dans ce que ça devient, à quoi ça sert, le fait de déposer à quoi ça sert. On nous explique pas vraiment ça. Mais ils ont peut-être pas le temps non plus, j'en sais rien, ils ont des dossiers à traiter... Mais je pense que ... je trouve qu'il y aurait peut-être une façon de communiquer un petit peu plus ... précise et chaleureuse [...] On vient dans un lieu chargé de beaucoup de choses, et transmettre des documents comme ça, c'est du papier, c'est un peu froid, c'est vrai qu'on a envie de mettre un peu de vie autour de tout ça... Moi j'y ai mis un peu de vie, j'ai communiqué un petit peu ce que je savais ... en face les gens ils écrivent quoi. »

00:39:28

« Moi j'avais le sentiment en déposant ces documents que ... comme je vous disais tout à l'heure, c'est une petite pierre à l'édifice. En me disant au moins ... on a pas fait tout ça pour rien ... et puis ça va exister à un endroit où on pourra les consulter. [...] A quoi ça pourrait servir ?... je pense que de toute façon ça pourrait tomber que dans des mains bien intentionnées de gens qui s'intéressent à ça. Je suis pas inquiet par rapport à ça. Moi de toute façon j'ai rien à cacher. Je pense qu'on a rien à cacher, aujourd'hui on a rien à cacher par rapport à tout ça. C'est bien que ce soit transmis, c'est bien que ce soit connu ... si des gens écrivent des bouquins, si des gens font des thèses ou des choses comme ça, ils peuvent aller ... effectivement ça pourrait servir à ça. Ça, c'est le côté intéressant des choses. »

00:42:27

« J'y suis allé avec mes enfants dans ce Mémorial. Ils sont moins d'un ... c'est pas des chercheurs, c'est pas des fouineurs, des chercheurs qui ont envie de comprendre tout ça ... on est tous fait différemment. Je force pas mes enfants, ils ont pas la même histoire que moi. Moi je me suis intéressé à ça aussi parce que j'ai été baigné là-dedans depuis que je suis gamin. »

00:46:55

« C'était pour vous dire que malgré toute cette histoire j'ai gardé ça aussi, c'est-à-dire l'horreur ... et l'humour quoi, être capable d'arriver à sortir des phrases comme ça ... d'avoir de l'humour après une horreur pareille »

00:51:10

« le problème c'est qu'avec 50 ans ou 60 ans de distance, je pense qu'il y a des choses ça devient ... [...] 60 ans après, bien sûr il se rappelait des grandes lignes. Mais moi j'aurais aimé lui demander comment ça s'est passé dans la première semaine ... c'est des choses qu'il aurait, je pense, été incapable de me dire [...] Avec 60 ans de distance ça devient super compliqué d'arriver à mettre les choses bout à bout. [...] Je regrette quand même de pas lui avoir posé des questions beaucoup plus tôt mais j'aurais été incapable de le faire parce que quand j'étais jeune j'aurais jamais osé lui poser ces questions. »

00:57:52

« Mais quel intérêt de raconter un truc [*propos révisionnistes*] comme ça ?! Bon c'est toujours l'histoire du complot juif, du fait que les juifs, ils dirigent le monde [...] En réunissant ces documents on arrive quand même ... en les regroupant, en ouvrant des centres comme ça, où on peut aller voir des expositions, des photos ... etc. C'est pas possible que les gens qui disent que ça a pas existé s'ils vont voir ce qu'on voit là-bas, ils disent que ça a pas existé, c'est pas possible. [...] C'est une horreur absolue, je comprends pas comment on peut en arriver à dire que ça a pas existé ! Les gars ils font des conférences de A à Z « pourquoi ça a pas existé ». C'est super fort quand même ! Après tout le monde ... eux ils partent du principe que ce sont des scientifiques, des historiens, qu'ils ont fait des recherches etc. Moi je pense que derrière il y a autre chose. C'est pas que l'intérêt scientifique qu'ils recherchent. C'est ... c'est ... c'est ... je sais pas si on peut ... c'est des gens qui sont profondément antisémites à la base, qui supportent pas ni les juifs, ni les étrangers ... j'en sais rien ce qu'ils ont en tête ! Mais il y a quand même un fond de ... il y a un truc qui tourne pas rond dans tout ça quoi. C'est horrible. C'est une horreur ! Nier ça, c'est ...silence... c'est cracher sur tous les gens qui sont morts [...] C'est cracher sur les gens qui sont morts comme des bêtes »

1:01:44

« Parce que je me dis qu'un jour je serai plus là et mes enfants auront une trace de ça. Aujourd'hui ils sont peut-être moins ... ils savent, ils savent d'où ils viennent, ils savent leur histoire, je leur en ai souvent parlé. Ils sont pas dans cette démarche de recherche, d'interrogation. Mais je leur en veux pas pour ça. Je suis pas sur que transmettre des histoires pareilles ça soit ... Vous voyez ce que je veux dire ? Transmettre ça c'est quand même super lourd. C'est horrible. Parce qu'on se transmet cette histoire ... plombée, depuis ... depuis mon grand-père. C'est que c'est quand même lourd à porter. On a toujours ça en nous, quoi. On se dit, et puis on se dit ... les gens ils nous veulent pas du bien ! Faut quand même pas être naïf, j'ai entendu des propos dans mon métier ... tout ça ... j'ai entendu des gens et des propos qui m'ont fait ... qui sont hallucinant, on peut même pas imaginer. Moi les gens, ils savent pas que je suis juif particulièrement [...] Donc vous vous retrouvez face à des gens ou qui vous disent « on en a marre d'entendre parler de tout ça ! Il y en a marre, faut tourner la page » ... Mais tourner la page ça veut rien dire, c'est n'importe quoi ! Bien sur on peut tourner des pages mais ... bref. Et j'ai entendu des gens ... parler, utiliser des mots ... Youpin ... comme ça, dans des conversations très sympathiques. »

Annexe 9 : Entretien avec Alain de Toledo

Entretien du Mardi 5 avril 2016 de 14h16 à 14h36 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Alain de Toledo, donateur d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:00:43	Présentation personnelle
00:00:43 - 00:03:17	Présentation de l'association <u>Muestros Desaparecidos</u> et son action de collecte
00:03:18 - 00:04:05	Provenance des documents donnés
00:04:06 - 00:04:24	Motivations du choix du Mémorial comme lieu de conservation
00:04:25 - 00:05:25	Motivations du don
00:05:26 - 00:06:51	Importance du Mémorial
00:06:52 - 00:07:56	Transmission dans la famille
00:07:57 - 00:08:45	Importance du cadre associatif
00:08:46 - 00:10:22	Événement déclencheur de la donation
00:10:23 - 00:11:17	Relation avec les documentalistes et organisation des donations de l'association
00:11:18 - 00:12:47	Relations aux documents et charge émotionnelle des interviews
00:12:48 - 00:14:13	Motivations des donateurs
00:14:14 - 00:16:22	Refus et craintes
00:16:23 - 00:18:35	Vision des « archives »
00:18:36 - 00:20:06	Importance de la transmission

Transcription partielle de l'entretien

00:01:31

« Donner des documents, c'est toujours un peu plus délicat, on leurs [membres de l'association *Muestro Desaparecidos*] explique que, s'ils veulent garder les originaux, il y a pas de soucis, le mémorial fait une copie et rend les documents. En fait, c'est un petit peu comme pour les interviews où les gens disent "moi je n'ai rien à dire", et en parlant, en parlant, en parlant, on s'aperçoit qu'ils ont beaucoup de choses à dire. Que ce soit pour des photos, des documents administratifs ... au départ, ils disent non, on a rien, on a pas grand-chose, ou c'est mon fils qui l'a, ou c'est ma sœur ... enfin peu importe. Et on s'aperçoit qu'on récupère une photo de mariage, on récupère une carte avec le tampon juif ... etc. Mais, c'est vrai que ça vient rarement spontanément. »

00:04:09

« Comme le Mémorial est quand même l'institution qui s'occupe de la déportation, ça m'a paru le lieu naturel de dépôt de ces documents, pour qu'il y ait un témoignage pour l'histoire. »

00:04:40

« Peut-être vous connaissez ce mot d'Eisenhower, quand il y a eu la libération des camps en Allemagne, et qui a demandé à ses soldats de tout filmer, de tout photographier parce que, a-t-il dit "il y a un jour où les salopards diront que tout ça n'a pas existé". Donc il faut montrer que malheureusement tout ça a existé. Et que la négation du crime est un nouveau crime en soi. C'est un combat militant pour pas que les choses recommencent. »

00:05:26

Vous pensez que l'existence d'un lieu comme le Mémorial c'est important ?

« C'est extraordinaire. Oui, oui c'est un lieu de mémoire fantastique. Il y a un travail magnifique qui est fait. Comme partout on peut faire mieux, plus, mais ... pour les chercheurs, pour l'avenir, il y a énormément d'éléments qui sont recueillis ici. Il faut en recueillir plus, et c'est le travail qu'on se donne avec l'association. Ce qui est terrible ... je l'ai dit tout à l'heure, les judéo-espagnols ont pas la même habitude d'organisation que les ashkénazes, les juifs d'Europe de l'Est, et donc on s'y est pris très tard ... malheureusement, beaucoup de témoins ont disparu [...] il aurait fallu faire ça il y a 50 ans. C'est comme ça, on fait avec ce qu'on peut. Il vaut mieux de toute façon le faire aujourd'hui que pas le faire du tout. »

00:12:48

En général, par rapport aux personnes qui veulent bien donner leurs documents au Mémorial, pourquoi ils le font ?

« Écoutez, moi ceux que j'ai rencontré, c'est ceux que j'ai sollicités. Il y a, malheureusement, beaucoup de gens qui gardent ça dans ... chez eux, dans des boites ...etc. et qui se disent "ce sont mes enfants qui vont s'en occuper après ma mort", et souvent les enfants voient des vieux cartons et jettent tout ça à la poubelle. C'est une perte immense, immense. Mais c'est pas toujours le cas. Et ... il y a un travail pour faire comprendre l'importance de déposer tout ... un père qui est en uniforme parce qu'il est engagé volontaire en 39, c'est un document extraordinaire, on peut citer des dizaines d'exemples comme ça. »

00:14:26

« De refus total [de donner ou prêter des documents] ... non, il n'y en pas eu. Ensuite on fait signer un contrat, ou on leur demande s'ils sont d'accord pour que ce soit ouvert aux chercheurs, ou à tout le monde ...etc, enfin vous connaissez. Donc, là, il peut y avoir des nuances. Non c'est ... plutôt ... je sais pas ... une difficulté à passer le seuil. C'est-à-dire qu'ils sont d'accord sur le principe, et puis "il faut que je recherche", et puis ça prend du temps, et puis ... En même temps, il faut bien comprendre que parler de tout ça, c'est aussi remuer le couteau dans une cicatrice qui est jamais complètement fermée. Donc, c'est remuer des souvenirs qui sont peu

agréables. [...] Il y a quelques personnes qui m'ont refusé l'interview dans la mesure où elles ne souhaitent pas que leurs origines juives soient dévoilées, qui sont intégrées dans la société, qui ont mis ... une frontière avec leur passé, une croix sur leur passé, on peut dire. Donc ils ne souhaitent pas que ce passé revienne à la surface. »

00:16:23

Quand je vous dis le mot archives, pour vous ça évoque quoi ?

« Le mot archives ... ça évoque des cartons de papiers, mais ... je ne suis pas historien de formation, et du coup on a été amené dans cette association justement à s'entourer d'historiens, et j'ai vu comment ils travaillaient, comment ils traitaient les archives et c'est extraordinaire, comment on retrouve plein de choses ... qu'on pensait pas que ça existait. [...] Toute leur vie s'offre à nous, c'est absolument incroyable. »

00:18:01

C'est important de conserver ces archives ?

« A conserver pour l'éternité comme disaient certains. Vous connaissez cette formule ? C'est ce qui était employé par les soviétiques à propos du goulag, et donc toutes les archives des prisonniers qui ont été envoyés au goulag, il y avait un tampon "à conserver pour l'éternité". »

00:18:49

Pour vous la transmission pourquoi c'est important ?

« ça, je dirais c'est ... une maladie juive, c'est avant tout de transmettre ... depuis le début du peuple juif il y a toujours eu cette invitation à transmettre aux enfants, et dans le cadre de la Shoah c'est ... pour que jamais ça ne s'oublie, dans l'espoir que ça ne recommencera pas, ça c'est une autre question. »

Annexe 10 : Entretien avec Serge

Entretien du Mardi 05 avril 2016 de 09h07 à 09h35 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Serge, donateur d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:01:58	Déclenchement des donations
00:01:59 - 00:03:24	Provenance des documents
00:03:25 - 00:04:58	But des donations
00:04:59 - 00:09:16	Action militante pour la mémoire des enfants juifs déportés (COMEJD)
00:09:17 - 00:12:57	Raisons du choix du Mémorial et nécessité de conservation des archives
00:12:58 - 00:13:41	Temporalité des donations
00:13:42 - 00:14:18	Rédaction du bordereau de donation
00:14:19 - 00:15:15	Relations avec les documentalistes
00:15:16 - 00:15:54	Motivations des donations
00:15:55 - 00:23:13	Motivations de la transmission
00:23:14 - 00:27:02	Vision des « archives »
00:27:03 - 00:28:03	Importance de montrer des documents originaux

Transcription partielle de l'entretien

00:00:52

« Étant donné que de nos parents on n'a pas posé de questions, on a peu de documents du fait ... pour certains d'entre eux, de la disparition pendant la seconde guerre mondiale, on a pensé qu'il serait, pour nos enfants, et pour d'autres éventuellement ... intéressant d'avoir des documents nous concernant, concernant notre vie ... de témoins de la deuxième guerre mondiale, et c'est pourquoi on a commencé ... avec l'expérience qu'on a dans les demandes dans les archives, on a commencé à déposer certains documents, photos et autres au Mémorial de la Shoah »

00:03:33

« Essayer de transmettre, en fait, c'est notre but ... d'essayer de transmettre ce qu'on a vécu et surtout ... essayer de faire comprendre aux enfants. Parce que nous allons dans les écoles pour transmettre ... ce que nous avons vécu mais aussi pour montrer les dangers de ... comment dire ... du racisme et ... du refus de l'autre d'une manière

générale. Voilà une des raisons. Et ne serait-ce que, pour mes enfants moins, mais pour mes petits-enfants, pour nos petits-enfants, j'ai rédigé un petit livre²⁸⁸ qui raconte l'histoire de notre enfance, qui est aussi une forme de témoignage archivé, disons, sous forme d'un livre. »

00:09:59

Pourquoi avoir choisi le Mémorial ?

« Mais parce que le Mémorial ... d'abord a fait un appel au dépôt d'archives, et puis ... en collaborant assez étroitement avec le Mémorial, on en est venu à se dire ... en ce qui concerne la Shoah, c'était le meilleur endroit pour déposer ce genre d'archives, en tout cas, et puis, finalement, toutes les archives, mêmes familiales, qu'on a pu rassembler [...] les déposer pour que ces documents puissent servir, éventuellement, à des historiens ou à des chercheurs.

Vous dites que c'était le meilleur endroit, pourquoi ?

Mais parce que on ... on se rend compte, quand nous on fait des recherches dans les archives, que beaucoup de choses concernant la Shoah, je ne parle pas de la seconde guerre mondiale, de la Shoah ... les archives ... je sais pas ... n'ont peut-être pas toujours été ... archivées. [...] le CDJC, Centre de Documentation Juif Contemporain ... était l'endroit qui ... était susceptible de conserver vraiment les archives, les documents, sur la Shoah. Voilà pourquoi le Mémorial. »

00:12:58

Pour en revenir aux donations, comment ça s'est passé ?

« C'est-à-dire que ça s'est pas passé en une seule fois, ça s'est passé ... un peu au fur et à mesure, au fur et à mesure où on a découvert des documents, même, d'ailleurs, du point de vue familial, lorsque ... nos mères ont décédé à deux moments différents, on a retrouvé des documents donc ... c'est vrai, on les a conservés un certain temps et puis ... au bout d'un moment, on les a donnés. C'est pas ... c'est au fur et à mesure »

00:14:19

Par rapport au documentaliste qui vous a reçu, comment ça s'est passé ? Le rapport avec lui ?

« Très bien. Disons que, depuis, comme je vous dis ça fait une vingtaine d'années, ce sont des rapports plutôt amicaux qui se passent. Ce sont parfois des jeunes stagiaires, parfois des personnes qui sont salariées du Mémorial, mais que ce soit l'une ou l'autre, ça se passe toujours très bien, et lorsque nous, nous avons besoin de renseignements [...] de la même manière, on obtient les renseignements de façon très facile, lorsqu'ils sont disponibles. »

00:15:36

« Je dirais que ... le fait de les [/les documents] donner c'est parce qu'on a une charge émotionnelle, quels qu'ils soient. On sait qu'un jour on est amené à disparaître, que ces documents vont continuer à exister et être à la disposition de ceux qui sont susceptibles d'en avoir besoin. »

²⁸⁸ A. Panczer, *Je suis né dans l'faubourg Saint-Denis*, Brive-la-Gaillarde, Éditions Les Monédières, 2007, 135 p.

00:19:26

Pourquoi cette volonté de transmettre ?

« Eh bien parce que... si on le fait pas ... Je vais vous dire, lorsque j'étais à l'école primaire j'avais un instituteur qui avait fait la guerre de 14 [...] tout le temps il voulait nous raconter les événements de la guerre de 14, de SA guerre de 14. Et puis, nous, ça nous ennuyait, on était gamins, on avait une dizaine d'années. Mais ... après j'ai pensé que finalement, si, lui, il nous racontait pas ces petits détails de sa guerre à lui dans les tranchées etc, on aurait pas su, on aurait eu les informations générales sur la guerre de 14, les grandes batailles ...etc. Et en plus de ça ... pendant ... vous savez après la guerre, après la Shoah, pendant des années on en a pas parlé. Et puis dans les années 80-90, on a commencé [...] les gens n'en parlaient pas, enfin les survivants de la déportation en particulier ... pour diverses raisons, en particulier que, au début, on ... voulait pas les écouter. Et ... il s'est avéré que ... d'une part on a eu le temps parce qu'on ne travaillait pas, d'autre part parce qu'on a commencé à en parler, on s'est rendu compte ... enfin on s'est rendu compte, on a estimé, que, si nous, nous ne le racontions pas, personne ne le raconterait pour nous. Voilà pourquoi on veut témoigner. Alors il y a ça, d'une part raconter ce qui s'est passé, mais encore une fois, ce que je disais tout à l'heure, c'est de mettre en garde les jeunes générations comme vous, comme ... des plus jeunes également puisqu'on va même dans des écoles primaires, élémentaires, comme on dit maintenant ... Pour mettre en garde ces jeunes contre les ... contre le racisme d'une manière générale ... quel qu'il soit, pas forcément antisémite mais ... on parle aussi bien de la Shoah, qu'on rappelle le génocide arménien, le Rwanda, le Cambodge ... bien qu'ils ont des spécificités différentes »

00:23:21

« Archives ... je veux pas dire que c'est comme une ... enfin si, c'est comme une banque. On sait qu'on dépose des documents et qu'ils sont conservés. D'abord parce que, parmi certains documents de nos parents, ils sont en très, très mauvais état [...] Les archiver, ça permet de les conserver en bon état. Ça, c'est déjà une chose, et puis, comme je l'ai dit tout à l'heure, permettre qu'ils soient à la disposition de chercheurs qui pourraient en avoir besoin. »

00:27:03

Pour vous les expositions de documents originaux c'est important ?

« C'est pas important pour moi, moi je les connais. Mais je pense que, dans le cadre de la transmission, de faire connaître, de montrer que ça a existé, que c'est vrai, que c'est pas des choses qu'on raconte mais que c'est étayé sur des documents réels.

Annexe 11 : Entretien avec Sarah

Entretien du Mardi 05 avril 2016 de 09h36 à 09h56 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Sarah, donatrice d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:02:49	Présentation personnelle et histoire familiale
00:02:50 - 00:06:20	Motivations et événements déclencheurs de la donation
00:06:21 - 00:08:42	Raisons du choix du Mémorial
00:08:41 - 00:10:14	Déroulement de la donation
00:10:15 - 00:18:03	Présentation des documents donnés
00:18:04 - 00:19:13	Importance des documents donnés

Enregistrement coupé à 19 min et 13 secondes.

Transcription partielle de l'entretien

00:02:57

« Il n'y a pas très longtemps, j'ai été donner tout ce que nous avions pu, mes sœurs et moi, mon mari, mon beau-frère, rassembler sur les documents de la famille. Nous avons classé un peu tout ça. Maman avait gardé des choses, mais pas du tout dans l'esprit actuel, où on a des chemises, où on a du plastique, où on a du scotch ...etc. Elle gardait tout ça dans un sac en tissu qu'elle avait fait à partir d'une de ses robes, ça je m'en souviens très bien, et ce sac était accroché sur la poignée de la porte de la cuisine, et c'était notre centre d'archives, c'est-à-dire pas grand-chose. Si, quand même, parce qu'elle avait gardé toutes les quittances de loyer, des factures ... des choses comme ça, et puis nos papiers, bien entendu, d'état civil. Actes de naturalisation, mais pliés en 4, ce qui fait que, quand on les a dépliés, ils étaient coupés en 4, alors on les a recollés avec du scotch, ce qu'il ne faut surtout pas faire, maintenant je le sais, mais qui a effacé en partie les documents. Nous avons écrit pour avoir les originaux, on en a pas eu. Nous avons gardé tout ça, j'ai classé, rangé, essayé de garder ce qui pouvait avoir un intérêt, j'ai pas gardé toutes les quittances de loyer, j'en ai gardé quelques-unes : tous les 2 ans, ou quand le loyer augmentait, ou des choses comme ça. Et puis nous nous sommes dit, qu'est-ce qu'on fait de tout ça ? Le laisser aux enfants ? Bien sûr, ils sont intéressés par l'histoire de leurs parents ou de leurs grands-parents ... mais de là ... en dehors de mettre tout ça dans une boîte, et faire attention à ce que ça ne soit pas mangé par des souris, je ne sais pas. Ils connaissent notre histoire, il n'y en a qu'un, notre fils aîné [...] qui, lui aussi, a fait beaucoup de recherches sur les enfants juifs déportés de Lyon dans les écoles et, disons qu'il s'est aussi plus rapproché du judaïsme que nous, qui sommes athées et qui ne pratiquons absolument pas, ni notre fille, ni notre fils cadet. Alors on s'est

dit on va donner, il s'appelle Gérard, on va donner tout ça à Gérard. Et puis je me suis dit, c'est peut-être pas lui faire un cadeau, parce que lui-même, c'est une charge de garder ça sans savoir exactement quoi en faire. Garder pour garder. Et avec nos sœurs, chez mes neveux, nièces, la situation est un peu la même. Et on s'est dit, le mieux c'est de garder des traces, puisqu'au Mémorial de la Shoah ils nous font des copies qui sont valables en tant que documents. On a demandé plusieurs copies pour pouvoir distribuer ça à nos enfants. Et voilà, on les a remis en un lieu ... sanctuaire en quelque sorte, et aussi ... en tant que document qui peut servir, éventuellement, à écrire l'histoire pour des chercheurs, pour des ... voilà. C'est pour ça que nous avons tenu au Mémorial de la Shoah. On aurait pu aussi le donner au Cercil [Centre d'Étude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret et la déportation juive] à Orléans [...] ils ont un centre de documentation avec des archives, ils font un travail très intéressant sur la Mémoire de la Shoah. Mais, en fait, on habite à Paris, donc on les a donné au Mémorial de la Shoah à Paris. »

00:07:50

Vous vous êtes tournée vers le Mémorial juste pour des raisons pratiques ?

C'était à Paris, et puis bon, on sait quand même que c'est un centre qui existe depuis longtemps, puisqu'il a été créé, pas sous ce nom, mais bon, pendant la guerre et on pense que c'est sérieux, on pense qu'ils ont aussi pas mal de subventions de la ville de Paris et d'autres, de l'association pour la mémoire de la Shoah ...etc., donc, en principe, ils doivent garder les choses convenablement. J'ai entendu des ouï-dire où c'est pas toujours parfait, mais je pense que la perfection dans ce domaine est difficile si on a pas tous les moyens matériels et humains pour le faire. »

00:08:42

Quand vous avez donné les documents, comment ça s'est passé ?

« Nous avons fait ça un peu de façon solennelle. Mes sœurs, j'en ai une qui habite à Paris, donc pas de problème, mais l'autre habite Grenoble, et on a attendu qu'un jour elle vienne sur Paris, ce qui lui arrive assez souvent. Et toutes les trois, ensemble, nous sommes allées, après avoir pris rendez-vous, au Mémorial, et nous avons donné en pleurant ... [se met à pleurer] ... excusez-moi c'est là un domaine qui nous est un petit peu ... difficile ... Le Mémorial a trié un peu tout ce qu'on avait apporté, nous on savait pas ce qui pouvait les intéresser particulièrement, ils ont presque tout pris, ils ont pris des notes, ils ont pris note aussi qu'on voulait de nombreux exemplaires et copies de tout et puis voilà, on a tout laissé là-bas et on a été prendre un café. »

00:18:00

Pourquoi ces documents sont aussi importants pour vous ?

« c'est la seule chose oui, qui reste d'un passé, d'où nous venons, c'est ... on peut pas remonter très loin, j'ai pas fait d'arbre généalogique, de recherche généalogique au delà de mes parents, et quelques renseignements sur leur parents à eux [...] je pense que ça a de la valeur »

Annexe 12 : Entretien avec Ruth

Entretien du Mercredi 06 avril 2016 de 09h36 à 10h07 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Ruth, donatrice d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:03:24	Présentation personnelle et histoire de sa famille
00:03:25 - 00:04:19	Événement déclencheur de la donation
00:04:20 - 00:05:59	Présentation des documents donnés
00:06:00 - 00:08:10	Douleur du souvenir
00:08:11 - 00:10:35	Raison du prêt pour numérisation au lieu du don
00:10:36 - 00:13:04	Histoire familiale
00:13:05 - 00:13:58	Raisons du choix du Mémorial
00:13:59 - 00:21:38	Importance de la transmission et absence d'intérêt des non-juifs
00:21:39 - 00:23:52	Attitude de l'archiviste et déroulement de la donation
00:23:53 - 00:24:45	Raison du choix du Mémorial
00:24:46 - 00:27:02	Vision des "archives" et importance de celles-ci

Transcription partielle de l'entretien

00:03:25

« Je n'avais jamais ... comment dirais-je ... pensé à fouiller dans les papiers, sauf quand j'ai vu cette exposition [Après au Musée de la Shoah]. Je suis pas une grande ... il y a des gens qui se ... qui ont cultivé ... comment dirais-je ... cette mémoire, cette chape de plomb de la Shoah. Parce que, si vous avez étudié la Shoah, c'est tout juste une horreur. Et moi, je n'ai pas voulu cultiver ce ... donc je n'ai jamais regardé les papiers, quand mes parents sont décédés, j'ai ramassé les papiers et puis... et quand j'ai vu cette exposition Après, je me suis dit : "tiens peut-être qu'il y a des papiers qui intéresseraient le Mémorial". Et j'ai demandé, et elle a dit "mais bien sûr, mais bien sûr, apportez-moi ça" »

00:06:18

« D'abord, mon père ne voulait pas en [de la Shoah] parler parce que mon père pensait qu'il était coupable d'être resté vivant [...] Pour lui c'était douloureux, parce que c'était comme une espèce de trahison par rapport à ceux qu'étaient morts. [...] Moi j'ai ... déjà par le silence de mon père, ma mère pareil parce qu'elle s'est sentie un peu coupable d'avoir abandonné sa famille qui est restée dans les griffes des communistes russes. Donc moi ça m'a pas ... autant ma sœur, elle en parle, elle est

encore toute ... parce qu'en plus ma sœur a épousé le fils de deux rescapés d'Auschwitz. Donc mon beau-frère a ... si vous voulez, il est plus imprégné de ça. Et moi j'ai dit non, je serai pas la prochaine victime. Donc j'ai eu beaucoup plus de ... détachement. Mais bon, je connais l'histoire, je sais tout, je vois ... j'ai des amis encore qui témoignent. Moi j'ai pas réussi, j'ai trop mal. Je trouve que ce qui s'est passé c'est inhumain. Comme c'est inhumain, humainement c'est un peu difficile. Moi, j'ai toujours eu un caractère un peu gai, et j'ai pas voulu m'enfoncer dans ces histoires. Mais, bien sûr, je m'y replonge souvent, vous pouvez imaginer. »

00:08:51

« Vous pouvez pas donner vos vrais documents, c'est pas possible, c'est à vous. Non, non, ils les ont scannés et deux jours après ils me les ont rendus. [...]

Pourquoi vous ne pouvez pas donner vos documents ?

Parce qu'ils sont à moi. Parce que ça fait partie de moi, et puis, de toutes façons, mon acte de naissance, on me le demande encore, des fois [...] Je les donnerai à mes enfants qui les donneront à mes petits-enfants, et, d'ailleurs, ils sont un petit peu abîmés, donc je les ai bien fait rétablir, scotcher et tout. Non, mais, les vrais documents, je les donnerai pas, ça c'est à moi, c'est un témoignage, des photos ... »

00:13:05

Comment vous avez connu le Mémorial ?

« Alors écoutez, il y a une radio qui s'appelle radio J, et puis même, tout le monde ... enfin, nous les Juifs, on sait très bien qu'il y a des expositions, des conférences et on y va souvent »

00:13:58

Vous trouvez ça important cette transmission ?

« Je trouve ça important, très important, mais je trouve que ça n'intéresse que les juifs. Parce que, vous voyez, il y a une exposition en ce moment qui s'appelle "Dors sur Israël", il y a que des juifs qui y vont. Ça n'intéresse pas les autres, ils vous disent que c'est de l'histoire ancienne, que c'est pas ... que "ça suffit de rabâcher", que ... "oh ça va, les juifs ils en font un commerce". Ah oui, ah oui. Quand vous écoutez Dieudonné, il vous dit : "la Shoah Commerce". Alors que tout le monde témoigne tout à fait gracieusement, vous rentrez au Mémorial gracieusement, ça vous coûte rien, donc, le commerce ... Non, c'est pas ... c'est pas le but. Mais, nous les juifs, on est très sensibles à tout ce qui se passe dans la communauté juive, très sensibles. Et puis, avec ce qui se passe en ce moment, on est d'autant plus sur nos ... on recommence à être sur nos gardes, on recommence à avoir peur, quand vous entendez, encore aujourd'hui, dans la rue "Mort aux juifs", qu'est-ce qu'on a fait de plus que les autres ? On s'est intégré, on a des prix Nobel, on a des médecins, on est pas des meurtriers, on est pas des assassins ... on comprend pas ce qui se repasse à nouveau. Donc, on est un peu ... on recommence à se recroqueviller sur nous-même en se demandant ce qui va nous arriver. On a peut être plus le même ennemi, mais on a toujours des ennemis. Je sais pas si ça intéresse les non-juifs [...] je sais qu'il y a des écoles d'adolescents, parce qu'on peut pas emmener des enfants, ça sert à rien, mais je crois que ça n'intéresse que nous, même s'il y en a un, de temps en temps, qui dit "oh les malheureux, ils ont souffert". Mais je crois que ça recommence

pour nous et ... je suis une petit peu ... comment dirais-je ... moi j'ai déjà une fille qui est partie de France. J'ai une fille qui a quitté, qui m'a dit : "je veux pas recommencer toutes ces horreurs". Mais je vous dis, si vous allez au Mémorial, regardez, il y a pas beaucoup de non-juifs. Les gens disent c'est du passé, ça suffit. Pour nous c'est pas du passé [...] Vous savez, il y a que ceux qui sont concernés qui ont mal »

00:21:46

Quelle a été l'attitude de l'archiviste, du documentaliste envers vous ?

« Très intéressée. Très ... comment vous expliquer ... elle m'a mis à l'aise, elle m'a ... parce que, vous savez, quand vous donnez ça, vous êtes au bord des larmes tout le temps. Donc, j'ai senti qu'elle comprenait, parce que je suis peut-être la cinquante millionième qui donne. Enfin, elle m'a fait asseoir, une bonne écoute, elle a regardé, elle a dit oui, oui, tout nous intéresse, elle m'a donné un papier comme quoi elle m'avait pris tel ou tel document, elle m'a rappelée pour me dire qu'ils vont les scanner, qu'elle me les rendait ... Effectivement, 2-3 jours après, j'ai reçu un coup de fil comme quoi ils les avaient scannés, je suis venue les rechercher. Mais, à aucun moment, ils m'ont demandé de garder les originaux. Vous voyez, eux, ils savent tout de suite que pour nous c'est très ... c'est tout ce qu'il nous reste. J'ai une photo de mon père dans un camp c'est tout, une photo ! [...] donc, d'avoir ces photos, pour nous, c'est notre passé, c'est notre histoire. Mais, moi, je vous dis, j'ai pas voulu m'enfoncer, j'ai lutté [...] ça s'appelle la résilience : si vous voulez pas vous coucher et mourir, il faut marcher debout, il faut avancer. Moi j'ai pris cette option là. Et il y en a beaucoup qui l'ont pris. [...] Ils m'ont très gentiment accueillis, m'ont fait asseoir, ont pris le temps, m'ont questionnée vraiment, avec une grande écoute, vraiment très, très ... très bien. »

00:23:54

Le choix du Mémorial c'était naturel ou vous avez pensé à d'autres endroits ?

« Non. Je n'en connais pas d'autres. Je n'en connais pas d'autres. Des livres, j'en avais de mes parents, je les ai donnés dans une bibliothèque juive qui s'appelle Unidem. Et puis voilà, je n'ai pensé qu'à eux. Non, vraiment, parce que j'ai l'impression que c'est eux qui regroupent, au plan national même, qui regroupent tous les documents vrais, qui les trient, qui les enregistrent, qui les ... comment dirais-je ... qui voient l'intérêt ou pas de les garder. Moi, quand j'ai apporté mes documents, elle les a tous pris, elle les a tous gardés, enfin, elle les a tous scannés. »

00:24:49

Quand je vous dis « archives » pour vous ça évoque quoi ?

Alors, archives : recherches des historiens, documents véridiques ... comment vous expliquer ... peut-être le fait, par certains témoignages de gens comme moi, c'est à dire de lambdas ordinaires, retrouver un espèce d'histoire, pas que des intellectuels, pas que des héros, pas que des gens qui se sont distingués, des gens lambdas, comme moi. Des gens qui peuvent vous dire moi j'ai vécu ça et ça, mais j'ai pas été président d'université ... voilà, je suis quelqu'un de tout à fait ordinaire »

00:26:15

Vous pensez que c'est important de garder ces documents ?

« Je pense que c'est très important. Je pense aussi que c'est très important que les jeunes soient curieux de savoir ce qui s'est passé, et pas seulement les juifs. Parce que nous c'est ... nos enfants, nos petits-enfants, ils le savent, ça fait partie de nous, mais que les autres s'intéressent, qu'ils ne prennent pas nos histoires comme pour faire de l'argent, ou pour se mettre en avant ... non. On a vécu ça, comme, malheureusement, les rwandais ou comme les vietnamiens que... c'est une histoire, mais c'est pas une histoire à négliger, parce que c'est la première fois dans l'histoire du monde qu'on a industrialisé la mort, et pour rien »

00:29:14

« J'aimerais que ... est-ce que, dans vos cours, vous pourriez dire à vos amis que vous avez rencontré des gens ordinaires, et qu'ils vous ont raconté ce qu'ils avaient vécu, et que c'était la vérité, que c'était pas une mise en avant, que c'est vous qui m'avez contacté, c'est pas moi qui vous ai recherchée, que ça m'a fait plaisir, à chaque fois que j'en parle j'ai l'impression ... que mon père ... est encore un tout petit peu vivant, même s'il est mort, même s'il est mort avec ses secrets, même s'il est mort avec ses douleurs, et ma mère aussi [...] C'est un passé douloureux, il fallait marcher, il fallait se remettre debout, c'était pas possible autrement, c'était ça ou se coucher avec les morts et c'était pas possible. Vous direz à vos amis ? »

Annexe 13 : Entretien avec Francis et Henriette

Entretien du samedi 12 mars 2016 de 14h30 à 15h25 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Francis et Henriette, donateurs d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:01:54	Présentation personnelle d'Henriette
00:01:55 - 00:02:32	Présentation personnelle de Francis et de son grand-père paternel
00:02:33 - 00:04:32	Présentation des documents confiés pour numérisation
00:04:33 - 00:06:04	Premiers rapports avec le Mémorial
00:06:05 - 00:07:48	Motivations et recherches sur leur famille
00:07:49 - 00:11:07	Histoire de la famille de Francis
00:11:08 - 00:16:22	Raisons de la donation
00:16:23 - 00:17:27	Numérisations
00:17:28 - 00:18:35	Rapport avec un artiste codétenu de son grand-père
00:18:36 - 00:21:05	Moment de la donation
00:21:06 - 00:25:16	Événement déclencheur de la donation
00:25:17 - 00:26:40	Contenu des documents et difficultés de lecture
00:26:41 - 00:27:44	Documents d'après-guerre non donnés
00:27:45 - 00:30:50	Attentes quant à l'utilisation des documents et en échange
00:30:51 - 00:32:16	Langues parlées dans la famille et intégration en France
00:32:17 - 00:33:39	Transmission au sein de la famille
00:33:40 - 00:34:30	Relation avec les documentalistes
00:34:31 - 00:35:12	Volonté de garder les originaux
00:35:13 - 00:36:15	Déception quant à l'absence de transcription
00:36:16 - 00:40:03	Motivations du don
00:40:04 - 00:42:36	(Discussion avec le collecteur)
00:42:37 - 00:44:13	Devenir des survivants de la famille après la Shoah
00:44:14 - 00:50:22	Engagements associatifs et relations à la religion
00:50:23 - 00:52:41	Transmission à leurs petits-enfants
00:52:42 - 00:59:02	Raisons pour lesquels leur fils se tourne vers le judaïsme

Transcription partielle de l'entretien

00:05:31

Francis : « Je n'y [Mémorial de la Shoah] suis pas allé, pratiquement, pendant cinquante ans. La première fois que j'y suis allé, c'était avec mes petits-enfants, il y avait Loïc et Élie, donc j'avais au moins 57 ou 58 ans.

Qu'est-ce qui vous a poussé à y aller ?

Henriette : « C'est moi, aussi, moi j'étais très curieuse, j'avais besoin de ... connaître un peu l'histoire, plus approfondie, de sa famille puisque je savais qu'il y avait eu déportation des deux côtés [...] Ça m'a toujours intriguée, pourquoi elle [la grand-mère maternelle de Francis] parle si peu. Et puis, après, j'ai compris. Vous savez, en vieillissant on comprend pourquoi c'est beaucoup trop douloureux de parler de choses qui vous touchent, de vos propres petits-cousins, de votre propre famille qui est morte comme ça [...] Une fois qu'elle était décédée, je me suis dit c'est quand même un peu triste de laisser l'histoire comme ça sans ... sans réponses. Il faut qu'on cherche. »

00:11:08

Henriette : « Donc les raisons [de la donation] ... elles sont très émotives pour moi puisque je les ai connus de près, et puis que ... je voulais approfondir ... et puis ne pas laisser dans l'oubli, et puis transmettre à nos enfants, aussi, puisqu'on a trois enfants. Donc, nos enfants, aussi, sont quand même intéressés par l'histoire de la famille. Comme mon mari vous l'a dit, tout ça, ça s'est transmis plus ou moins oralement, mais aussi par des papiers qu'on a retrouvé en fouillant dans les archives de la tante qui, elle, avait tout gardé, y compris l'étoile jaune »

00:12 :52

Francis : « Il y a eu plusieurs facteurs [motivant la donation] si vous voulez. Il y a eu plusieurs facteurs. D'abord notre fils ... on a trois enfants. Nos trois enfants ... nos trois enfants ont été baptisés catholiques [...] Les trois ont eu chacun un parcours différent : notre fille aînée est restée catholique [...] elle est historienne [...] Notre fils se tourne vers le judaïsme, il veut faire reconnaître sa judéité [...] et notre petite dernière, qui a 24 ans, elle, elle rejette toute forme de religion, elle est carrément, même, anti-religieuse. Mais les trois sont intéressés par les origines de la famille, et les trois souhaitaient faire cette démarche, nos trois enfants. Notre fils, bien évidemment, parce qu'il se tourne vers le judaïsme, et puis c'est une façon aussi de prouver sa judéité, ne nous le cachons pas. Notre fille aînée, parce qu'elle était très, très proche de mes parents, de ma tante Céline [...] J'ai posé la question à nos filles, sachant que vous alliez venir mademoiselle, je leur ai demandé pourquoi, elles ont dit : "d'une part, on espère, en prenant contact avec le Mémorial de la Shoah, on espère, nous, recevoir, aussi, des informations supplémentaires, et puis, d'autre part, on pense que c'est important de transmettre, et que les gens sachent". Alors je leur ai dit "mais tu sais, les gens ... ils savent déjà. Ce qu'ils peuvent entendre, ben, ils entendent. Et ça n'empêche pas ... moi, je suis un peu découragé, j'ai pas tellement envie de faire la démarche parce que ça n'empêche pas que, on est en 2016, et on voit un retour du populisme, de la xénophobie, de l'extrême droite ... partout en Europe. Et puis, il y a qu'à voir les derniers résultats des régionales en France ... Et

notre fille cadette qui ... m'a dit : "ça fait rien !" Pourtant c'est la sceptique et la plus ... cynique. Elle a dit "ça fait rien, il faut quand même. Même si c'est pour une seule personne, il faut quand même faire la démarche. »

00:20:57

Henriette : « Évidemment c'est [*le moment de la donation*] un grand moment d'émotion, parce que j'avais enfoui ça moi aussi, j'avais enfoui en me disant, après le décès de cette tata ... je ne touche pas à ses affaires mais je les garde. Sans les toucher. Et puis ... et puis, après, je me suis dit, il faut ... il faut quand même qu'on aille fouiller dans les ... et puis c'est notre fils, aussi, qui nous a peut-être un petit peu poussés à ça, puisqu'il avait besoin de faire la preuve qu'il était juif [...] »

Francis : « Il faut savoir que, dans la famille, on est pas du tout religieux [...] Pendant la guerre quand un juif était arrêté on lui demandait pas s'il était religieux ou pas, bien entendu. Donc, on a conscience de notre judéité à cause de ça, mais c'est tout, du point de vue religieux c'était vraiment zéro [...] »

Henriette : « On a été un petit peu pressé par cette demande de notre fils. Sinon, peut-être que je serais encore en train de me dire "bon il est temps de les ... de regarder ces papiers ..." Donc c'est lui qui a accéléré les choses. »

00:26:41

Francis : « Il y a des documents qu'on a pas donnés, parce que c'est des documents d'après-guerre [...] ça a moins d'intérêt. Ce qui est vraiment le plus poignant c'est ... c'est les lettres que mon grand-père a écrit quand il était à Compiègne [...] Donc, transmettre les documents d'après-guerre, c'est pas forcément ce qu'il y avait de plus intéressant. »

00:28:01

Henriette : « Un témoignage, c'est toujours important [...] Il y a aussi, le fait qu'on contribue à l'histoire avec un grand H. Et que ... il faut pas oublier tout ça, il faut pas oublier cette souffrance. Il faut ... je dirais, peut-être, arriver à pardonner. Ne pas en vouloir aux allemands, aux jeunes allemands, ils y sont pour rien évidemment. Il faut arriver à pardonner, mais il faut pas oublier. Il faut toujours se dire que, malheureusement, ça peut recommencer »

00:36:34

Henriette : « T'étais pas partant [*pour donner les documents au Mémorial*], t'avais pas cette énergie à donner. »

Francis : « Et puis, depuis quelques années ... moi qui ai toujours eu des positions, voir des engagements ... pour faire simple, de gauche, antiracistes ... de voir cette montée du populisme, de l'extrême droite ... comme une marée montante, partout en Europe ... ça me décourage un petit peu. Je sais que c'est justement le moment où il faut pas se décourager [*rires*] »

Henriette : « Faut pas baisser les bras ! »

Francis : « Faut pas baisser les bras, je sais, mais tu as raison. »

Henriette : « Faut s'affirmer, faut ...

Pourquoi ça vous décourage ? »

Francis : « Écoutez il y a eu plein d'émissions, à la télévision, sur la déportation, sur l'antisémitisme ou le racisme, tout ce qu'on a fait aux Africains, tout ce qu'on a fait aux Amérindiens ou ce que les immigrés ont subi en France, les Maghrébins, les Africains ... On sait ! ... toutes les horreurs qui ont pu être commises dans tous ces domaines. Et, ça continue quoi, j'ai envie de dire, les gens ... non seulement ça continue, mais ... vous voyez. Alors, à quoi ça sert de faire toutes ces émissions ? A quoi ça sert de faire ces œuvres, ces films ? A quoi ça sert ? Vous allez me dire, justement, c'est là qu'il faut rester concentré, qu'il faut pas ... il faut pas baisser les bras. C'est vrai qu'il y a beaucoup de ... de films, des œuvres de fictions, les livres on en parle même pas ... les téléfilms et tout ce que vous voulez ! Certains qui sont très bons d'ailleurs. [...] Vous avez raison, bien sur qu'il faut pas baisser les bras, mais bon ... »

00:39:03

Francis : « La raison principale [*du don*] c'est de transmettre, de ... Pas qu'ils meurent une deuxième fois ... qu'il y ait une trace dans les générations futures. Si on le garde dans un tiroir ... ça finira par disparaître et s'effacer complètement. Alors que, si ça va au mémorial du martyr juif inconnu ... c'est peut-être pas gravé pour l'éternité, mais ça va quand même rester un peu plus longtemps, et ça aura sûrement plus de portée qu'ici dans un tiroir. »

Henriette : « On collabore un petit peu, on collabore un peu à l'histoire ! »

Francis : « Et puis vous êtes historienne donc ... »

Henriette : « C'est important ! »

Francis : « Je prêche une convertie ! On a une fille historienne ... »

Henriette : « L'avenir se construit aussi sur l'histoire et sur le passé donc ... on peut pas dire : "on va effacer tout" ... »

Francis : « Il y a une phrase qui dit "c'est avec les lumières du passé qu'on éclaire l'obscurité de l'avenir" »

00:48:44

Francis : « J'étais, jusqu'à il y a 6 mois, officier de réserve. Pour un gars qui est au Parti Socialiste c'est ... Mais, enfin, c'est peut être toujours ... quand je me demandais pourquoi je faisais ça, je me disais que c'était toujours, un peu, en rapport avec ce qui s'est passé, parce que je me disais que ... si la défaite militaire n'était pas survenue de façon aussi catastrophique, en juin 40, peut être que la vie de mon grand-père aurait été épargnée, peut être que non, mais ... Je me disais que ça peut servir de pas perdre la guerre, voire de la gagner. Comme, malheureusement, personne ne peut dire que ... ça n'arrivera jamais. Surtout que le Président, après le 13 novembre²⁸⁹, a dit que nous sommes en guerre ! Par exemple. »

²⁸⁹ Référence aux attentats du 13 novembre 2015, à Paris, qui ont fait 130 morts et 413 blessés.

Annexe 14 : Entretien avec Richard

Entretien du Dimanche 13 mars 2016 de 10h08 à 10h51 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Richard, donateur d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:01:39	Présentation personnelle
00:01:40 - 00:02:28	Description des documents donnés
00:02:29 - 00:03:32	Motivations de la donation
00:03:33 - 00:05:37	Histoire des témoignages et entreprises de transmission de son père
00:05:38 - 00:17:42	Transmission dans la famille et histoire de son père
00:17:43 - 00:18:17	Description des documents donnés
00:18:18 - 00:20:41	Contact avec le mémorial
00:20:42 - 00:22:41	Déroulement de la donation
00:22:42 - 00:24:42	Choix du Mémorial et communicabilité des documents
00:24:43 - 00:26:38	Attentes quant à l'utilisation des documents
00:26:39 - 00:28:49	Engagements associatifs
00:28:50 - 00:29:23	Donations futures possibles
00:29:24 - 00:41:55	Utilité du Mémorial et de la transmission
00:41:56 - 00:43:36	Vision des « archives »

Transcription partielle de l'entretien

00:02:30

« Ma sœur et moi, on a donné ces documents au Mémorial parce qu'ils sont ... j'ai jamais considéré qu'ils pouvaient faire ... qu'ils pouvaient être à nous. Enfin, c'était pas personnel. Si mon père témoignait, c'est parce qu'il avait ... la volonté de transmettre quelque chose. Cette transmission, j'ai aucune raison de l'arrêter en gardant des archives qui ne sont pas ... qui concernent plutôt la mémoire que la famille.

Pour vous, donner au Mémorial c'était pour transmettre ...

C'était pour continuer, quelque part, ce qu'il avait fait lui en témoignant pendant des années ... à différents niveaux, et ... comme ces archives concernaient ses témoignages, pratiquement à 99 %, il nous a semblé normal que ce soit des archives qui aillent au Mémorial. »

00:05:53

« Jusqu'en 60, c'était calme ... enfin, j'avais pas vraiment le souvenir que mon père était un déporté, enfin, en tout cas, je n'en avais pas vraiment conscience. [...] Le vrai déclenchement, là où vraiment ... où, moi, j'ai pris connaissance de ce qu'avait été pour lui ... enfin, comment, le ressenti de sa déportation, c'est, lorsque ... il a commencé à travailler avec une cousine à ma mère, pour écrire ses mémoires. [...] et, pendant ce travail là, vraiment, au fur et à mesure, j'ai ... et à partir de ça, on a pu engager des discussions, et, plus calmement, parler de la déportation, tout ce qui avait été l'environnement, sa famille ... c'est seulement à partir de ce moment là »

00:19:24

« Je savais depuis le ... oui, parce que je le [les *appels aux donations du Mémorial*] lis, quand même, sur les brochures du Mémorial, et que, ils sont intéressés ... il y a bien un service de documentation, et que ... ils sont intéressés, partout, ce qui concerne la ... les déportés ... ils veulent bien prendre toutes les archives pour pouvoir les trier, pour pouvoir en faire ... certainement, dans le détail, il reste des tas de choses ... d'une part, il doit y avoir des choses ... parce qu'il y avait cinq cartons, ça fait quand même pas mal de choses ... d'une part, il doit y avoir des choses qu'ils ont déjà, qui sont des doublons, donc, un travail de tri, et puis, d'autre part, il doit y avoir des choses, peut-être, qui sont ... qui les intéressent pas directement ... nous on a pas fait de pré-tri. On a pris ce que mon père, lui, avait gardé comme archives de témoignages. On a pris tout ça, à part un album de photos allemand [...] que j'ai gardé parce que bon ... il faut avoir quand même un trace ... quoique, je ne sais pas si je vais pas récupérer, après, un certain nombre de choses »

00:21:14

« Mais, il y a pas eu de discussion sur le fond, comme on a pu avoir ici ... enfin, sur mon père, ou sur autre chose. [...]

Et vous trouvez ça dommage, vous auriez préféré parler de lui ?

Non, non. Je crois que, là, ce n'était pas vraiment le lieu. C'était vraiment une remise de documents, et je pense que, si ... une fois qu'ils auront trié les documents, une fois qu'ils auront numérisé, une partie, en tout cas, pour pouvoir servir de support pour des gens qui travaillent, là, peut-être, quelqu'un qui veut faire un travail particulier sur ... une facette de la déportation ... Il décrochera, peut-être, le téléphone pour me demander [...] Je serai toujours disponible pour ce type, ce genre de choses mais ... non, là, c'était pas le ... l'objet de ... c'était vraiment la remise de documents au sens le plus mécanique du terme. »

00:22:53

« On a choisi le Mémorial, parce que le Mémorial était demandeur. Et que, le fait qu'il soit demandeur nous a paru ... faire sens. Le fait qu'on connaissait déjà des gens au Mémorial ... oui, ça a ... favorisé les choses. Mais, je vois pas trop qui d'autre aurait été intéressé par ce ... parce que, eux, ils ont déjà collationné un certain nombre de choses ... et, donc, c'est plus facile de ... pour des gens, des historiens qui ont un travail à faire, d'aller là où il y a déjà ... c'est vrai qu'avec le numérique, on peut se repasser des choses assez facilement, surtout si ceux qui ... les ayant-droit, ont donné le feu vert ... ce qui est, en général, le cas. Enfin, moi ... je vois pas ... je

connais pas de gens qui font des restrictions dans ce genre de ... domaine. Sauf, peut-être, pour la reproduction de ... d'œuvres littéraires, enfin de choses plus [...] Moi j'ai pas de ... Mon père non plus d'ailleurs, enfin, en dehors de son livre, et encore il était ... il autorisait sans problème ceux qui voulaient reproduire des choses »

00:24:55

« J'ai l'espoir qu'ils [*les documents donnés*] pourront servir à quelque chose. Sinon, je les aurais pas donnés. Si vous voulez, moi, je n'ai pas à interférer sur la façon dont les historiens vont utiliser le matériel qu'on a donné, parce que, sinon, ce serait ... ça me paraîtrait pas normal. Je pense que chacun ... alors, évidemment, si, demain, des révisionnistes se servent du matériel qui a été fourni pour ... j'essaierai de les contrecarrer. Mais, ceci étant dit ... ce sera à disposition, une fois que ce sera dans le domaine public, une partie sera dans le domaine public ... à partir du moment où c'est sur des écrans, au mémorial [...] Dans les salles de travail, il y a quand même des dizaines de personnes qui travaillent à plein temps ... depuis les origines, à un moment ou à un autre, il y a toujours des gens malveillants, ou, en tout cas ... ou avec des visions un peu restrictives des choses, qui viennent aussi là pour ... grappiller des choses ... Vous pouvez pas l'empêcher sinon ... vous pourriez faire un truc qui n'est pas de bon augure. Il faut laisser ... Moi, je pense que ça doit être libre, ça doit être ... quand les gens sont malveillants, il faut savoir les contrer sur le terrain qui ... adéquat. En les empêchant d'avoir accès aux documents, c'est pas ... »

00:27:26

« J'ai jamais été très ... Ils font beaucoup de commémorations, de choses comme ça. C'est pas vraiment ma tasse de thé. Je reconnaît qu'il en faut. Mais ... je crois plus aux témoignages, et moi témoigner ... alors peut-être, parce qu'il y a une association qui s'appelle Fils et Filles des Déportés de Klarsfeld, peut être que je vais adhérer quand même à cette association, parce que ... il y a de moins en moins de témoins. »

00:28:55

Vous seriez près à renouveler les donations ?

« Oui, bien sûr. Si je retrouve des choses qui concernent la déportation de mon père ou ses témoignages ... oui, c'est ... je pense que la place ... c'est ce qu'aurait voulu mon père, de façon certaine. La place de ces documents est dans la mémoire collective et non pas dans la mémoire familiale. La mémoire collective, elle est représentée en l'occurrence ... pour moi ... par le Mémorial. Peut-être qu'à un autre moment, ce sera autre chose, mais, pour l'instant, c'est ça. »

00:29:29

Pour vous qu'est-ce qu'il fait le mémorial ?

« Je pense que le témoignage, le témoignage ... le travail d'archivage d'un certain nombre de documents ... de ce qui touche à la ... la formation des professeurs, l'information auprès des élèves ... tout ça, c'est un ... ça touche pas seulement, d'ailleurs, la Shoah ! Ils s'occupent beaucoup de problèmes d'autres génocides, moins que de la ... mais, enfin, c'est, ils ont quand même un domaine d'expertise sur ... Il travaillent aussi sur l'Arménie, ils travaillent aussi sur ... ça s'ouvre quand

même [...] Sinon, il y aura d'autres Shoah. De toutes façons, il y en aura d'autres ... essayons de les limiter.

Vous pensez que transmettre ça peut empêcher ...

Non. Je pense que, la transmission, elle est ... elle est un facteur de ... qui atténue probablement, qui détourne un certain nombre de gens. Mais, je pense que ... Foncièrement, nous sommes toujours des animaux. Dans certaines situations nous réagissons comme des animaux. L'être humain ... c'est pour ça que, celui qui dit : "moi j'aurais fait ceci, moi j'aurais fait cela ..." j'ai du mal à ... Je comprends quelqu'un qui dit "Moi j'ai fait ceci, moi j'ai fait cela" ... Savoir comment on serait capable de réagir devant des situations données, faut être drôlement sûr de soi. Moi, je sais pas. [...] La frontière est tellement faible entre le héros et le salopard. [...] Aujourd'hui, en France, la majorité des gens considère qu'on a pas à accueillir des réfugiés, c'est ce qu'on disait pour les juifs. C'est ce qu'on disait pour les juifs. »

00:35:22

« Je crois que le témoignage est quand même ... Il suffit pas pour faire reculer ... le monstre, la bête, comme disais Bertolt Brecht, la bête qui est en nous. Il permet quand même d'amener un peu de civilisation, un peu de ... des gens. Moi, je vois quand même, j'allais, j'accompagnais mon père qui témoignait. Je voyais, quand même, dans le regard d'un certain nombre d'élèves, que c'était quelque chose qu'ils découvraient. On dit il y a tellement de films, de machins, mais ça reste impersonnel. C'est à dire que c'est une fiction, c'est ... enfin une fiction, oui c'est ... même quand c'est des reportages, ça reste quand même une image. Une image aujourd'hui pour un jeune c'est ... c'est fabriqué. La réalité, un homme qui est là devant vous, qui vous dit quelque chose qu'il a vécu, qu'il a entendu ... qui porte cette parole, c'est quand même différent. Alors c'est peut être une illusion, c'est peut être une goutte d'eau quand même dans l'ensemble. Mais ... ce sont les gouttes d'eau qui font les fleuves. Il faut croire, quand même, parce que, si on croit pas à ça ... on est obligé de croire en Dieu et alors, là, c'est encore pire. [...] Il faut croire que l'homme est capable de se ... de se réfléchir à travers les autres. Qu'il peut, quand même, s'améliorer ou comprendre des choses. Même au bistrot, quand je vais au bistrot, et que j'entends certains parler, qui sont racistes ... devant moi, souvent, ils évitent parce qu'ils savent ce que je vais leur répondre, systématiquement [...] quand on les reprend, quand on leur montre qu'on est pas d'accord sur la façon dont ils parlent des autres. Même s'ils continuent à le faire, chaque fois, ils pensent à vous. Et c'est, quand même, quelque part, déjà, une prise de conscience. Même si elle est minime, même si elle est ... le fait de dire ... j'entends des fois : "Gégé, je peux raconter une histoire un peu raciste ?" Ce préambule positionne déjà l'histoire dans une autre sphère. Je pense que la conviction, le dialogue, la parole, peuvent, quand même ... faire des prises de conscience. Peut-être minimes chez les uns, plus grande chez d'autres ... ça c'est chacun en fonction de son vécu ... »

00:42:27

« C'est vrai que ça [les documents donnés] ne m'apparaît comme "archives" que parce que vous me dites.

Vous vous auriez appelé ça comment ?

Des documents ... des documents concernant les témoignages de mon père ... ça ne devient des archives que lorsque ça prend sa place dans un certains classement, parmi d'autres éléments de même nature ... mais, tant que c'était là, à la maison, c'était juste des documents. »

Annexe 15 : Entretien avec Julie

Entretien du Lundi 04 avril 2016 de 16h44 à 17h08 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Julie, donatrice d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:01:03	Présentation personnelle
00:01:04 - 00:03:08	Présentation et provenance du document donné
00:03:09 - 00:04:10	Motivation de la donation
00:04:11 - 00:05:18	Mise en contact avec le Mémorial par une association
00:05:19 - 00:06:06	Charge du document dont on ne sait que faire
00:06:07 - 00:06:43	Déroulement de la donation
00:06:44 - 00:08:05	Motivation de la donation au Mémorial
00:08:07 - 00:08:52	Attitude et relation avec la documentaliste
00:08:53 - 00:10:43	Transmission de la mémoire dans sa famille
00:10:44 - 00:12:42	Importance de la transmission de la culture et du souvenir
00:12:43 - 00:14:32	Sentiments vis-à-vis du Mémorial
00:14:33 - 00:15:05	Nouvelles donations possibles
00:15:06 - 00:15:40	Relation aux documents
00:15:41 - 00:17:30	Vision des « archives »
00:17:31 - 00:22:17	Nécessité de tirer une leçon de la Shoah mais contre son utilisation politique
00:22:18 - 00:24:00	Sentiments vis-à-vis du Mémorial

Transcription partielle de l'entretien

00:03:11

Pourquoi vous avez décidé ensuite de la [lettre de ses arrière-grands-parents] donner au Mémorial de la Shoah ?

« Parce que ... il me reste très peu de choses, on a un carton de photos de mes arrière-grands-parents, mais rien d'autre. Ils ont rien voulu garder, je pense, aussi, pendant leur vie. Mais, cette lettre, ils l'ont conservée. Et, pendant des dizaines d'années, elle est restée dans ce carton, et moi je tombe dessus, si ça avait été une lettre ... il y en a, des lettres de description de vacances, c'est pas intéressant. Mais là, cette lettre je pouvais pas la remettre dans le carton, comme si de rien n'était. Puisque, mes arrière-grands-parents, mes grands-parents ont voulu la garder, c'est

bien que ... évidemment, elle a un poids historique, mais elle avait, aussi, une signification pour eux, et, oui, je voulais pas faire comme si je l'avais pas lue, pas comprise.

00:04:14

Comment vous avez connu le Mémorial de la Shoah ?

« C'est par l'association à laquelle j'appartiens qui s'appelle *Aqui estamos*, qui est une association vraiment culturelle qui regroupe des juifs séfarades, moi-même, je ne suis pas juive, je ne suis pas croyante, mais je vais à cette association, depuis quelques temps, parce que ça m'intéresse de connaître un petit peu cette culture ... je vais aux cours de cuisine, je vais aux cours de langue ... c'est pas du tout religieux, c'est culturel. Quand je me suis trouvée face à cette lettre que j'ai déchiffrée, mais, j'espérais avoir mal compris, en fait. Sans être dupe, je suis prof d'espagnol. J'ai bien vu la date, 42. Et ... j'ai pas su trop quoi faire de cette lettre, c'était un poids, honnêtement. Et je l'ai scannée, je l'ai envoyée à 2-3 personnes de l'association en leur demandant : "qu'est ce que j'en fait ?" C'est eux qui m'ont dit : "si vous le souhaitez on vous met en contact avec le Mémorial de la Shoah". Je les ai contactés et, très gentiment, ils m'ont invitée à les rencontrer. »

00:06:18

« On m'a demandé si j'étais d'accord pour la donner, j'ai signé des papiers, j'ai dit : "oui, bien sûr, donnez-lui une nouvelle vie, parce que, moi, je ne saurais pas quoi en faire". J'ai bien pris soin de la scanner avant, de l'imprimer, pour en avoir une trace, moi aussi, pour pouvoir la transmettre aux autres membres de ma famille. Ça s'est fait très simplement, et c'est eux qui m'ont proposé de leur donner en fait. »

00:06:47

Quelle autre vie vous voudriez qu'elle ait ? A quoi vous voulez qu'elle serve ?

« C'est un peu utopique, mais ... elle n'avait plus de vie dans ce carton, il y avait beaucoup de poussières dessus, je m'en souviens, ma maman savait même plus où il était, il était tout au fond d'un coffre, enfin ... c'est pas sa place, une lettre comme ça. Là, je sais pas quelle utilité elle peut avoir, mais, on va dire qu'elle est un ... j'allais dire un peu chez elle, mais, avec d'autres lettres, d'autres gens qui ont vécu la même chose. Maintenant que je sais, que je connais l'identité de la personne qui a écrit cette lettre ... Au Mémorial de la Shoah, il y a ces stèles avec les noms des personnes qui ont écrit cette lettre. Pour moi ... c'est presque donner une sépulture digne à cette lettre. Après, je sais pas si elle peut être exposée, si elle peut ... être lue, je sais qu'il y a des scolaires qui se rendent dans ce mémorial, mais je ne sais pas si ça peut être intéressant pour eux ... mais, ça m'a libérée d'un poids, en fait, de la donner. »

00:08:07

Quand vous avez rencontré la documentaliste qui s'en est occupée, quelle a été son attitude ? Comment vous avez ressenti le lien entre vous ?

« Très neutre [silence] Elle m'a demandé des informations factuelles. J'en avais pas beaucoup, j'avais maman ... elle m'a laissé le temps de passer des coups de fils et elle a vraiment tout noté. C'est très factuel. Ce qui me va.

Vous ne vouliez pas d'un entretien trop émotif ?

Non, parce que, j'allais dire, ça la regarde pas ce que, moi, je ressens par rapport à cette lettre. »

00:08:58

Dans votre famille on ne transmettait pas trop l'histoire de vos grands-parents, arrière-grands-parents ?

« Je savais qu'une partie de ma famille avait été déportée, mais, non, c'est pas un sujet qu'on aborde ... c'est pas non plus que ce soit tabou ... cette famille, qui était juive, ne l'est plus, on est tous baptisé, on porte des prénoms très français et... je crois qu'il y a eu une volonté d'intégration très forte. On ne parle plus du tout judéo-espagnol, non plus, ma maman n'en parle pas un mot. C'était la langue maternelle de ses parents. En même temps, c'est pour ça que j'aime autant cette association, parce que je me rend compte qu'on a perdu beaucoup, en très peu de temps, c'était quand même ... »

00:12:47

Qu'est-ce que vous pensez d'une institution comme le Mémorial de la Shoah ? Vous pensez que c'est utile ? Vous pensez qu'il y a un intérêt ?

« Il y a un travail d'historien qui me plaît, parce que j'ai rencontré des gens ... ils recherchaient avec le nom, la date de déportation, la ville, ils ont des fichiers, donc, ils font un véritable travail de recherche que je trouve admirable, c'est un travail de fourmis. Essayer de recenser toutes les personnes qui ont été déportées, je trouve ça très bien. Le Mémorial de la Shoah, j'en pense rien ... j'aime ... à vrai dire ... j'aime pas trop l'idée qu'il y ait un mémorial consacré aux juifs ou aux tziganes, aux homosexuels ... que ce soit classé, là, comme ça, par motifs de déportation, ça me déplaît assez. J'aime pas ... [silence] je comprends, ils ont été déportés parce qu'ils étaient juifs, c'était le motif mais ... de toutes façons, moi, je suis très française, peut-être dans un esprit très laïc, tout ça ne me convient pas.

Vous voulez pas qu'on les sépare ?

Non. Je vois pas pourquoi, il y a pas le nom ... pourquoi il y a que les noms des juifs ? Parce que les homosexuels ont été déportés, aussi, parce qu'ils étaient homosexuels, et les tziganes et autres, et les personnes handicapées ... ça devrait être un Mémorial de la déportation, ou, je sais pas comment l'appeler, mais ... le Mémorial de la Shoah uniquement ... j'ai pas vraiment réfléchi, je vous dis ça comme ça. A priori, j'y serais jamais allée simplement. »

00:14:42

Si vous retrouviez d'autres documents est-ce que vous les redonneriez au Mémorial ?

« Oui. Tout dépend quel type de documents, il y a des photos qu'on a retrouvées, des photos que je souhaite garder de mes arrière-grands-parents, mais, tout ce qui a une portée un peu plus historique et moins familiale, bien sûr, je les donnerai volontiers. »

00:15:13

« C'est [le rapport aux documents] une relation très ambiguë, parce que c'est très fort ce qu'on ressent, et, en même temps, comme je vous disais, pour moi, ça a été

un fardeau. Je me suis dit : "qu'est-ce que j'en fais de ça". Le lettre, il me paraissait évident que je pouvais pas la garder. Les photos, c'est différent, parce qu'on voit mon grand-père petit, etc. Donc, c'est comme un album de famille qu'on aimerait garder. La lettre, c'est pas un album de famille, étant donné son contenu. »

00:15:44

Si je vous dis archives, qu'est-ce que ça vous évoque ?

« Poussière ... ouais, je... c'est un peu méchant de dire ça, mais ... [silence] que des documents soient exposés, très bien, mais, je sais pas, archives ... c'est pour mettre dans une autre boîte, vous voyez. Ça ne m'évoque rien de positif, pour être honnête [...] c'est pas glorieux, alors que ça peut être très noble, aussi, comme métier, mais ... le mot en lui-même, je le trouve très connoté, très ... la jupe grise et les lunettes, enfin, je sais pas ... ouais, poussière. »

00:17:50

« J'aime pas non plus ... je suis pas croyante, mais je suis quand même assez proche de la communauté juive ... je sais pas si j'ai le droit de dire ce que je vais dire, mais c'est pas grave ... je n'aime pas ce ... parfois, j'ai l'impression que, certaines personnes, se complaisent dans le souvenir de ce qui s'est passé il y a 60 ans. C'est normal de se souvenir, mais, se complaire dans ce malheur et se servir de ce qui s'est passé ... évidemment, c'est atroce, mais se servir de ce qui s'est passé pour justifier d'autres actions aujourd'hui, ça me déplaît fortement. C'est-à-dire que, pour moi, il y a une utilisation politique de ce qui s'est passé et ça, c'est pas acceptable. Je trouve que c'est, même, déshonorer la mémoire de ceux qui sont passés par les camps. Donc, je fuis.

Pour vous c'est quelque chose qui resterait privé ?

Déjà, il y a une douleur privée, ça c'est évident. Et puis, non, que ça puisse nous apprendre plein de choses pour notre avenir et ... oui, sans doute. [...] Je trouve le mécanisme psychologique au plan individuel et collectif assez intéressant. Ça fait une bonne leçon, j'allais dire, la Shoah, si je peux m'exprimer ainsi. Mais je n'aime pas l'utilisation politique qui en est faite. »

00:22:32

« Le Mémorial, à priori, ne m'intéressait pas, mais ... parce qu'il est ... c'est le Mémorial de la Shoah, et, moi, ça me dérange ce mot Shoah. Mais, je dois dire que c'est un travail formidable qu'ils font, je préférerais qu'ils le fassent avec tous les déportés, mais, peu importe. Parce que ... cette lettre, qui en plus tombait en lambeau, était mal écrite, qu'on arrivait plus bien à déchiffrer, je vois, aussi, avec quels égards ils l'ont traitée. Moi, évidemment, je l'ai traitée avec beaucoup d'égards parce que, c'est, ce sont des personnes qui ont écrit à mes grands-parents, à mes arrière-grands-parents pour dire qu'elles allaient être déportées [...] et je vois avec quels égards ils l'ont traitée, avec quels égards ils m'ont traitée, moi. Évidemment, ça a remué plein de choses dans notre famille, parce que j'ai dû demander l'autorisation avant de la donner. C'est un bout de papier mais c'est pas simple en fait. Ni de ... ni de le donner, ni de le garder, ni de le lire ... la lettre, elle a atterri sur mon bureau et je savais pas quoi en faire, ça ... c'est très noble ce qu'ils font. C'est un bout de papier, mais qui a une valeur infinie. »

Annexe 16 : Entretien avec Evelyne

Entretien par Skype, du samedi 02 avril 2016 de 16h11 à 16h56 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Evelyne, donatrice d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:02:38	Présentation personnelle
00:02:39 - 00:04:04	Description des documents donnés
00:04:05 - 00:07:13	Motif de la donation et des prêts au Mémorial
00:07:14 - 00:09:43	Déroulement de la donation
00:09:44 - 00:11:09	Description des documents donnés
00:11:10 - 00:12:19	Charge émotionnelle des documents
00:12:20 - 00:13:42	Transmission de la mémoire au sein de la famille
00:13:43 - 00:18:16	Nécessité de la transmission et sentiment par rapport au Mémorial
00:18:17 - 00:19:52	Utilité de la donation au Mémorial
00:19:53 - 00:21:32	Engagement de sa sœur dans d'autres associations
00:21:33 - 00:22:32	Besoin de tourner la page réalisé par la donation
00:22:33 - 00:25:53	Histoire de sa famille
00:25:54 - 00:29:59	Définition d'« être juif »
00:30:00 - 00:31:31	Transmission de l'histoire de sa famille à ses enfants
00:31:32 - 00:33:16	Lutte contre l'injustice
00:33:17 - 00:34:44	Utilité du don
00:34:45 - 00:37:03	Nécessité de transmettre à ses enfants
00:37:04 - 00:38:07	Vision des archives
00:38:08 - 00:39:19	Volonté quant à l'utilisation de ses archives au Mémorial
00:39:20 - 00:42:48	Intérêt pour la culture
00:42 :48 - 00:46:21	Nécessité de se souvenir et de sortir de l'anonymat

Transcription partielle de l'entretien

00:08:00

« J'ai appelé [/le Mémorial] et cette personne m'a dit : « mais non ... vous ne pouvez pas venir comme ça. Vous avez besoin d'un rendez-vous... » Il a commencé à m'empêtrer le chemin. Alors, j'étais pas contente du tout, parce que j'étais seulement à Paris pendant quelques jours, et je voulais vraiment faire ça, parce que c'était quelque chose que ma sœur m'avait demandé de faire. Mais, finalement, le bibliothécaire m'a mis en rapport avec quelqu'un du mémorial, une dame très gentille m'a recueillie, et j'ai travaillé avec elle à plusieurs reprises pour donner les documents, les inventorier, les regarder ensemble et tout. C'était vraiment très gentil et très sympa après tout. [...] Le contact était assez difficile, au début, parce que, je sais pas pourquoi, mais, ils étaient très fermés, ils voulaient rien dire, ils voulaient rien ... et, finalement, j'ai réussi à les convaincre que vraiment j'avais des choses à leur donner et que j'étais seulement ici, à Paris, de passage, et j'avais vraiment besoin de faire tout ça. D'ailleurs, je leur ai dit : "si vous ne prenez pas mes documents, je les amène avec moi, aux États-Unis, et je trouverai quelqu'un, aux États-Unis, pour les déposer." Et, à ce moment, ils ont décidé de m'accorder un rendez-vous. »

00:11:10

« Ça m'a vraiment émue parce que, quand les documents me sont remis, je les ai mis une fois dans les dossiers que j'avais ... you know, un dossier pour ma mère, un dossier pour mon père, tout ça ... et je me suis aperçue que j'avais pas de dossier pour mon oncle Joseph. Alors, j'ai contacté la dame du Mémorial, elle m'a dit « oui, oui, je vous ai tout redonné » et, à ce moment là, j'ai commencé à regarder, à feuilleter tous les papiers, et je me suis rendue compte que, vraiment, j'avais seulement que 3-4 papiers à propos de Joseph, et que, la raison pour laquelle on avait pas de dossier pour lui, c'est qu'il est mort, et que ... il y a plus d'histoire. Et ça m'a fait une peine énorme. »

00:12:20

« Quand mes parents étaient en vie, à la maison, ils ne parlaient jamais de la Shoah. Mon père commençait à parler de ça, et ma mère lui chuchotait : « non, on ne va pas parler de ça, on n'en parle pas. » Alors, c'était un grand trou à la maison, un grand trou qu'on pouvait jamais combler. Et, moi, j'étais très sensibilisée à propos de ça, j'étais d'ailleurs très en colère à propos de la guerre et de ce qui s'est passé avec mes parents, parce que, je savais ce qui s'était passé, mais je n'avais aucun détail. [...] Une fois que je suis rentrée au Mémorial de la Shoah, j'étais vraiment ... ha ha ... pas en bon état, j'étais très émotionnée »

00:14:06

« Je pense que c'est important qu'il y ait quelque part ... que les gens connaissent ce qui s'est passé pendant la guerre. Parce que, maintenant, on est au seuil d'autres guerres, et on est au seuil d'autres représailles contre les gens d'une autre foi, d'une autre couleur de peau, d'un autre ... genre de vie, et il faut vraiment savoir ce qui s'est passé pendant la guerre, et les atrocités qui ... qui sont, malheureusement,

passées et, d'ailleurs, on en a pas fini ... on voit déjà, ça continue [...] il y a tellement d'atrocités, maintenant, qu'il faut commencer de réveiller la mémoire des atrocités qu'on a eu pendant la guerre mondiale, la deuxième guerre mondiale. J'ai remarqué, quand on était au Mémorial de la Shoah, qu'il y avait beaucoup de jeunes qui faisaient des études sur les archives, et j'étais bien, ça m'a fait beaucoup de plaisir de voir ça, parce que nos parents ne parlaient jamais de ce qui s'est passé et, comme je le disais, il y a un trou énorme, et, maintenant, c'est aux jeunes de combler ce trou et de remplir les pages de mémoire. C'est, aussi, impressionnant de rentrer dedans [*le Mémorial*], il y a des gardes, des gardes militaires à l'extérieur et, bien sûr, il faut faire patte blanche et montrer ce qu'on a dans le sac, tout ça et je comprends bien pourquoi. Il y a beaucoup de barrières et de portes, de grillages et tout ça ... c'est très impressionnant, et, dans la cour, il y a les noms de tous les déportés et ... j'ai fait des photos du nom de mes parents et de mon oncle Joseph sur le mur des déportés. J'ai essayé de rentrer dans l'exposition temporaire, à propos de ce qui s'est passé après la Shoah, mais j'ai pas eu ... je n'ai pas réussi à vraiment ... à rester dedans et prendre tous les ... tout l'exposition parce que c'était trop dur, je pouvais pas. D'ailleurs, moi-même, je n'ai jamais vu les films et les livres à propos de la Shoah. Je suis très sensibilisée et j'ai beaucoup de mal à voir, à lire, toutes ces choses là. Et, le fait que j'aie, finalement, apporté les documents au Mémorial de la Shoah, dans le fond, ça m'a fait beaucoup de bien, parce que j'ai pu caser cette histoire. Pour moi, c'était un peu une délivrance de caser cette histoire et de savoir que oui, ça s'est passé, et il y en a d'autres qui ont eu le même sort, et je suis ensemble avec eux, et je me sentais pas aussi seule que je me sentais avant. C'est une drôle d'expression, mais, enfin, c'est comme ça que ça s'est passé pour moi. »

00:18:44

« Les documents que j'ai donnés, ça peuple, ça donne des noms et des visages aux gens qui ont souffert tellement, pendant la guerre. [...] L'oncle Joseph, son nom était là, mais, il n'y avait pas de photos, ni rien, et, maintenant, j'espère qu'ils vont pouvoir recueillir sa photo et mettre ça dans le livre, parce que mon témoignage ... on avait vraiment besoin de mon témoignage pour remplir l'histoire. [Silence] Je pense que mon témoignage ... il est possible que personne ne le regardera, personne ne regardera ce que j'ai donné, mais, ça me donne de la paix de savoir que cette histoire est quelque part, que quelqu'un peut la regarder et la trouver, si on a besoin de la trouver. »

00:21:33

« Moi, quand j'ai émigré aux États-Unis, j'ai vraiment voulu fermer la page. D'ailleurs, à plusieurs reprises dans ma vie, j'ai voulu fermer la page à propos de ça. Et, maintenant que les documents sont dans le Mémorial de la Shoah, je peux fermer la page et je peux commencer à raconter mon histoire parce que j'ai l'impression que, maintenant, je peux la compléter. »

00:26:02

« Pour bien longtemps, pour moi, être juif, c'était un gros problème ... je ne savais pas quoi en faire. Mais, au long de ma vie ... je comprends ce que ça veut dire d'être juive et de lutter contre l'antisémitisme, l'injustice, et je continue à faire ce que je

peux pour lutter contre l'injustice, même ici, aux États-Unis. Je crois que c'est mon rôle, maintenant, de lutter contre l'injustice.[...] être juif, c'est très compliqué, c'est pas seulement une religion, c'est pas seulement l'état juif, c'est ... la culture qui est donné d'une génération à l'autre, avec les cuisines, les mots qu'on emploie et tout ça. [...] être juif, c'est très compliqué. Il y a trois parties d'être juif : l'esprit juif, la culture juive, la religion juive. C'est une manière d'être, c'est très drôle de dire ça, mais ... pour moi ... je n'oublie jamais que je suis juive, faut dire ça. J'ai essayé, quand j'étais petite, d'oublier d'être juive, mais, dans le fond, maintenant que j'ai bien vieilli, je ne peux pas être pas juive. [rires] [...] être juif, ça reste dans la peau, on peut pas y échapper. »

00:33:17

« Ça [*le don au Mémorial*] donne aux victimes, non seulement un numéro, mais, une voix. Elles ne sont plus anonymes. »

00:34:47

Vous avez dit que vous pensez que vos enfants ont besoin de votre témoignage. Pourquoi ?

« Parce que ça fait partie de notre histoire. Ça fait partie de l'histoire de la famille. On peut pas oublier cette partie de notre histoire. Et, maintenant, j'ai des petits-enfants et ils sont très jeunes, maintenant, ils comprennent pas ce qui se passe, mais, quand ils seront plus âgés, ils doivent savoir ce qui s'est passé avec leur grand-mère. Je pense que toutes ces familles ont besoin de savoir ce qui s'est passé dans l'histoire de la famille. C'est une histoire incroyable, dans le fond, que mes parents, tous les deux, ont été victimisés par les nazis et, tous les deux, sont revenus et ont refait leur vie. C'est vraiment incroyable ... il y a des gens qui écrivent des romans à propos de ça. C'est une chance. [...] C'est vraiment magnifique, dans le fond, c'est vraiment une chance incroyable, et, je veux que mes enfants sachent ça. C'est important pour moi. Même s'ils s'en foutent, c'est important pour moi d'écrire cette histoire.

00:37:06

Pour vous, en fait, c'est quoi une archive, des archives ?

« C'est quelque chose ... c'est quelque part où les documents sont préservés à perpétuité, et qu'on peut consulter, et faire des études là-dessus, c'est pour ça qu'on a des archives. [...] Les archives sont importantes et il faut préserver tout ça. C'est vrai qu'on va vers un futur où les archives seront ... numériques, mais, il faut quand même garder ce qu'on peut. Le Mémorial fait de très belles choses avec les documents que je leur ai donnés. On les regarde sur l'internet et ils sont comme ... complètement vrais, en fait, c'est une reproduction impeccable. J'espère que les archives vont être utilisées. J'espère, un jour, quelqu'un regarde les archives à propos de mes parents et de mon oncle Joseph et regarde les visages et comprenne comment ils ont souffert. Même pour moi, c'est difficile d'avoir une compréhension de combien ils ont souffert parce qu'ils n'en parlaient jamais. »

00:41:39

« J'ai beaucoup de respect pour les archives, les musées ... tout ce qui préserve l'histoire des civilisations. Pour moi, c'est très important. C'est seulement quand on connaît l'histoire, qu'on peut essayer de ne pas la répéter. Malheureusement, je suis dans la minorité ... J'ai l'impression qu'on est au haut du précipice. La politique, ici aux États-Unis, m'inquiète beaucoup. Et la politique en France, et partout, m'inquiète beaucoup. Ce qui s'est passé en Belgique, ce qui s'est passé à Paris²⁹⁰, au Pakistan ... tout ça, ça m'inquiète énormément. C'est pour ça qu'on a besoin d'archives, c'est pour ça qu'on a besoin de garder les souvenirs. Il faut pas oublier, c'est tout, il faut pas oublier. C'est vraiment le dernier mot, il faut pas oublier. Et j'espère, qu'un jour, quelqu'un regarde toutes ces archives à propos de ma famille, et reconnaît ce qui s'est passé. Mon appui, c'est seulement une goutte d'eau, c'est toute l'avalanche de documents que le Mémorial de la Shoah garde, c'est un gros travail qu'il garde tous ces documents, mais ... Il faut vraiment que toutes les victimes ne soient pas anonymes. Ça, c'est la chose la plus frappante. [...] À l'entrée du musée juif, il y a des photos, ils parlent de la famille qui habitait dans cette maison là, qui était une famille juive et je me suis effondrée, juste là, sur les marches de l'entrée, parce que ça m'a beaucoup frappée ... ils sont sortis de l'anonymat, et ça m'a touchée beaucoup. J'étais dans une autre exposition des enfants de la Shoah et, une fois de plus, je me suis effondrée, je me suis mise à côté et j'ai pleuré, je pleure très facilement. Ça touche, je pense, il faut que ça touche beaucoup plus. Pour ne pas répéter l'histoire. »

²⁹⁰ Elle fait référence, ici, à l'attentat à l'aéroport de Bruxelles du 22 mars 2016, et aux attentats à Paris du 7 janvier et du 13 novembre 2015.

Annexe 17 : Entretien avec Christiane

Entretien par Skype, du lundi 18 avril 2016 de 10h10 à 11h06 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Christiane, donatrice d'archives privées au Mémorial de la Shoah.

Deux enregistrements de mauvaise qualité : le premier dure 00:19:49 et le deuxième 00:07:22.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:02:56	Présentation personnelle et histoire de sa famille
00:01:55 - 00:06:02	Motivation et déroulement du don
00:06:03 - 00:09:56	Relation difficile à son histoire et aux documents
00:09:57 - 00:11:21	Rapport de sa mère à ses documents
00:11:22 - 00:12:48	Rapport de Christiane aux documents de sa mère
00:12:49 - 00:14:25	Sentiments par rapport au Mémorial
00:14:25 - 00:14:56	Motivations de la transmission
00:14:57 - 00:17:53	Attitude de l'archiviste
00:17:54 - 00:19:49 + 2 ^{ème} enregistrement	Vision de la notion d'« archives »

Transcription partielle de l'entretien

00:08:50

« Le nom de mon grand-père, inscrit sur ce mur [...] c'est très émouvant. »

00:09:09

« Ça [*lecture des documents*] fait froid dans le dos. »

00:10:00

« A ces documents, le rapport, il était viscéral [...] elle [*sa mère*] entretenait une relation masochiste [...] c'est quelque chose qui la faisait énormément souffrir [...] ça lui permettait d'être encore plongée dans la guerre, donc, ça faisait partie d'elle, ça faisait partie de son corps [...] tout ça, c'était le trésor de sa vie [...] ça lui permettait de continuer à prendre une attitude de victime [...] à l'entendre, il aurait fallu que ça traverse l'éternité, tout ça. »

00:12:00

« Je devais être gardienne du souvenir, donc, c'est très lourd. Fallait que je trouve une position [...] le fait que j'aie le droit d'exister, que j'aie le droit de me libérer [...] que je peux pas faire tout ça à mes descendants [...] et, donc, le problème, c'est que,

quand je trie les documents, [...] c'est un arrachement, c'est un arrachement, je suis prise dans des sentiments épouvantables. [...] Ca me rend malade, ça me perturbe »

00:12:49

« C'est [le Mémorial] ma bouée de sauvetage [...] Le Mémorial est là, quelque part, il a des rôles fondamentaux [...] tous ces documents, ils ont une valeur, comme le Mémorial l'a dit [...] il conservera bien plus longtemps que moi j'aurais pu le faire, tout ce qui était important pour ma mère. [...] On est dans un rôle de diffusion, de transmission, bien au-delà de ce que j'aurais pu faire [...] c'est une libération [...] je suis ravie qu'il existe un lieu comme ça, et, du coup, je me suis mise à donner chaque année un petit peu au Mémorial, et, du coup, en plus, c'est le lieu où je peux aller voir mon grand-père. Il y a tous les papiers de la famille qui sont dans le Mémorial, mon grand-père dans la cour sur le mur, donc, pour moi, c'est le lieu [...] ça devient ma maison. »

00:14:27

« La volonté de transmettre, c'est [...] mémoire et traces. L'histoire nous montre bien qu'on a vite fait de ... une société peut ... donc je pense que c'est important qu'il y ait des traces. »

00:16:11

« J'ai trouvé qu'elle [la documentaliste] était très, très juste, à sa place, toujours très professionnelle, mais avec de l'empathie, une délicatesse, une finesse, une écoute [...] Il y a quelque chose qui s'est noué avec elle [...] travailler dans un endroit comme ça, c'est lourd quand même [...] pour moi, c'est courageux et donc j'apprécie beaucoup [...] elle donne envie à aller plus loin, dans l'intérêt qu'on peut montrer à ces documents. »

00:19:23

« Les archives sont un peu comme un point de repère, qui donne des repères factuels ou objectifs qui peuvent être autant de points de repères, c'est un petit peu les cailloux dans l'ancien conte de fées, des cailloux qui sont posés comme traces du chemin. [...] Ce sont des points de repères fondamentaux. Et puis, par rapport à des risques de déni, c'est quand même fondamental, à côté, qu'il y ait, quand même, la dimension de l'émotion, la dimension émouvante, touchante qui peuvent à certains moments, pour une exposition, pour une recherche ... cette dimension ... elles [les archives] ne deviennent vivantes qu'à partir du moment où ... tant qu'elles sont entassées, on n'en fait rien, elles sont là, à disposition, parce que, dans le fil d'une recherche, on va se retrouver avec une sélection d'archives à ... représenter, un ensemble qui va reprendre vie [...] à remettre en perspective un individu ou un événement ... et, en rassemblant différentes archives, différents éléments ... on arrive à reconstituer des choses. »

00:02:20 (2ème enregistrement)

« Le Mémorial, pour moi, c'est vraiment extraordinaire, alors que j'étais incapable même de m'y intéresser avant, donc, c'est fabuleux. Ce fut l'occasion, non seulement de me libérer, mais de me refaire des racines, c'est là qu'on voit aussi les archives. »

Annexe 18 : Entretien avec Karen Taïeb

Entretien du vendredi 11 mars 2016 de 11h20 à 12h15 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Karen Taïeb, responsable du service archives au Mémorial de la Shoah.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:02:22	Parcours personnel et professionnel
00:02:23 - 00:03:55	Description du fonctionnement du service depuis son arrivée
00:03:56 - 00:07:25	Intérêt personnel pour les archives
00:07:26 - 00:09:16	Organisation du Centre de Documentation aujourd'hui
00:09:17 - 00:18:50	Fonctions en tant que responsable des archives et missions du service
00:18:51 - 00:19:15	Écrits personnels
00:19:16- 00:26:14	Acquisition des documents de particuliers
00:26:15 - 00:28:53	Déroulement des donations
00:28:54 - 00:31:09	Types de documents et objets conservés
00:31:10 - 00:35:43	Attachement des particuliers à leurs documents
00:35:44 - 00:38:48	Entretiens des donations
00:38:49 - 00:41:41	Craintes des donateurs et refus de donations
00:41:42 - 00:45:23	Redirections
00:45:24 - 00:46:42	Contacts avec les donateurs après donations
00:46:43 - 00:48:45	Communicabilité des documents
00:48:46 - 00:50:02	Conflits
00:50:03 - 00:51:13	Satisfaction des donateurs
00:51:14 - 00:55:35	Importance de la judéité des documentalistes ?

Transcription partielle de l'entretien

00:05:36

« La collection de la bibliothèque, au Mémorial, est beaucoup plus large en terme de sujets couverts que les archives. C'est-à-dire que, évidemment, ça permet de ... contextualiser le sujet ... donc, on a des choses sur les Juifs en général, le judaïsme en général, l'antisémitisme en général, donc, des origines à nos jours, je veux dire. Donc, c'est... ça va bien au-delà de la stricte période de la Shoah, et puis, des activités qui se déroulaient, alors, aux archives et qui ont perduré, d'ailleurs, qui est

de recevoir des personnes qui ont des documents, qui acceptent de les confier au Mémorial, pour qu'ils soient conservés et communiqués à d'autres chercheurs ... ça, c'est un aspect que je retrouvais pas non plus à la bibliothèque : le contact humain. À la bibliothèque, on allait recevoir un auteur à qui on achetait son livre, parfois, mais, sinon, on achetait dans une librairie ou des éditeurs. C'est le contact humain qui est très différent ... le type de recherches également. En bibliothèque, on conseille un ouvrage sur tel ou tel sujet ... l'aspect recherche est plus ... en tous les cas, dans les archives du Mémorial, est plus abouti, parce qu'on avait une façon de décrire les collections beaucoup plus précise que ce qu'on peut trouver dans d'autres centres d'archives, où les ... les descriptions se font d'une façon un peu plus ... à un niveau plus élevé, c'est-à-dire de la série ou de la sous-série. Nous, à l'époque encore, en 93, la description se faisait à la pièce. »

00:09:17

« Mes tâches à moi, aujourd'hui, restent essentiellement de coordonner l'équipe des archives... en particulier, et de la salle de lecture, également. Pour les archives, ce sont donc, d'abord, les acquisitions. Mais, acquisitions c'est aussi bien le don individuel que ... mettre en place, élaborer et ... et poursuivre la politique d'acquisition qu'on développe sur un plan pluriannuel, avec des objectifs qui sont revus tous les trois ans ... jusqu'à maintenant. On mène des partenariats avec des institutions françaises ou étrangères, pour obtenir des copies de fonds d'archives qui sont pertinents, ou qui nous semblent pertinents, pour être mis à disposition de nos chercheurs, ici, en salle de lecture à Paris. Et, également, ponctuellement ... quand l'occasion se présente ... des opérations, souvent en partenariat, également, mais pas toujours, pour ... participer à la préservation d'un fonds d'archives. Je pense à un exemple qui me vient là, comme ça, sur des collections qui se trouvent en Argentine. C'était pas dans le plan d'acquisition que l'on s'était fixé, mais l'opportunité à fait que ... Il y avait un vrai besoin de sauvegarder qui partait en ... il y avait vraiment péril. Donc, on a ... en partenariat avec le musée de l'holocauste à Washington, trouvé des fonds pour aider au reclassement, puis à la numérisation de l'ensemble des collections ... et, du coup, une copie est disponible et consultable à Paris. Donc, là, c'est plus de la réaction à une situation ... d'urgence, si on peut dire, que vraiment un plan mené ... autrement, les acquisitions, les autres années ... d'abord, on a essayé d'être exhaustif sur le sort des Juifs en France pendant la guerre. Donc, on tenait, là, vraiment, à être les référents sur le sujet. Ça a pris de nombreuses années, parce que, évidemment, c'est aussi des problèmes, comme souvent, de budget. Et, une fois qu'on a bien, bien cadré la France, même si ça n'est jamais terminé, on s'est attaqué aux pays limitrophes ... parce que ... on a pour l'instant ... pas en salle de lecture, un quota de chercheurs étrangers suffisants qui permettrait de mettre à disposition des fonds plus exhaustifs [...] Très souvent, on nous sollicite, bien entendu, sur la France, mais, également, sur toutes ces populations qui ont traversé l'Europe ... et la France, soit qui y sont restées... soit qui y ont passé que quelques temps ... ça c'est important. »

00:20:29

« Les gens qui viennent nous voir pour faire des recherches, eux, sur leur propre famille, de façon quasi systématique, on les interroge, nous aussi, en retour, sur les

informations et les documents dont, eux, disposent. Pour prendre l'exemple le plus simple ... une personne déportée de France qui vient nous voir pour nous interroger à ce sujet, on va lui fournir [...] des choses assez administratives ... Maintenant, nous, on va l'interroger sur la partie, on va dire, plus ... intime. C'est-à-dire qu'ils ont des photos des membres de cette famille, ou des lettres, qui ont pu sortir des camps [...] Il y a toujours cet échange, et il est rare que les gens auxquels on pose la question nous disent : "je n'ai rien". Ça arrive, malheureusement, mais c'est quand même assez rare. Donc, c'est une première source. De fait, nous avons mis en place une permanence, alors, au départ, essentiellement photos, mais, finalement, les gens venant avec l'ensemble de leurs documents ... il s'est trouvé qu'il y avait autant d'archives que de photos ... pour que les gens puissent venir librement, sans rendez-vous, le mardi après-midi. C'était le jour qui semblait convenir au plus de monde. Et cette permanence, qui au départ était une expérience temporaire, s'est pérennisée et c'est une vrai demande, il y a beaucoup de gens qui viennent. [...] Donc, les gens viennent avec ce qu'ils ont parce qu'ils en ont entendu parler, parce que c'est du bouche-à-oreille, parce qu'on leur a dit de revenir s'ils avaient des documents, et que ... le fait de prendre rendez-vous, est plus contraignant, plus ... peut être plus oppressant, plus angoissant, pour certaines personnes, le fait d'avoir une demi-journée où ils peuvent venir spontanément, sans rendez-vous, c'est ... ça attire. Ensuite, on a une autre méthode, c'est ... on passe, là encore, des partenariats avec des associations [...] on crée un fonds spécifique de l'association au sein des archives du Mémorial. »

00:26:15

En général quand les gens viennent pour donner, ils donnent directement ou ils viennent d'abord se renseigner ... ?

« Il y a des gens qui passent en salle de lecture ... et, souvent le dimanche, d'ailleurs, ils se promènent, en fait, dans le mémorial, ils viennent assister à une conférence, ils viennent visiter l'exposition ... etc, et, quand ils arrivent au 4^{ème} étage, où ils voient de la lumière, puisque le centre de documentation est aussi ouvert le dimanche. Donc, ils passent, ils nous demandent ce qu'on fait, on leur explique et, donc, à ce moment-là, ils disent : « ah bon ... vous collectez des documents ? Moi j'ai des choses ... » alors ils reviennent, ou ils reviennent pas, mais, enfin, je pense que la plupart reviennent, se renseignent, savoir comment ça se passe. Là encore ... maintenant, les gens nous connaissent mieux, connaissent mieux ce qu'on fait. Ils craignaient souvent, au départ, qu'ils doivent nous donner les documents. Donc, on leur explique que ... désormais, avec les nouvelles technologies, ça nous a bien aidé ... aujourd'hui, les gens peuvent nous apporter les originaux, on les numérise en haute définition, et on leur rend leur original, s'ils souhaitent les conserver, ou on leur donne de bonnes copies ... couleurs et numérisées ... des documents qu'ils nous ont remis, s'ils veulent nous laisser les originaux. Ce qui parfois ... parfois, effectivement, ils pensent nous donner les copies et puis, finalement, voyant le résultat de la copie, et, aujourd'hui, on arrive à des résultats assez bluffant, quand même ... du coup, ils disent : "ah ben oui, mais, si je prends les copies, je pourrais en avoir plusieurs exemplaires et donc en donner à mon frère, à ma sœur ... etc", plutôt que une personne qui a les originaux ... et donc ... quelquefois, on garde les copies dans un premier temps, et, au bout de quelques mois, ils nous rappellent, ils nous

disent : "finalement, je vais vous donner les originaux, parce qu'après moi, on sait pas ce qui peut se passer, et, moi, je vais prendre les copies et ...", donc, ça, c'est assez régulier ... mais, ça dépend aussi du type de document. Ça dépend du document ... ça dépend aussi de la situation de la famille bien entendu. Il y a des familles où ... quand on a pas d'enfants, ou que les enfants se sont un peu détournés de ... ces histoires de généalogie, de l'histoire familiale ... ou, dans tous les cas, qui n'en montrent pas grand intérêt... les gens ont peur de ... de voir leurs documents disparaître, ils préfèrent nous les donner. Le plus difficile, c'est pour les objets, par contre [...] les objets, c'est un petit peu plus délicat, quand ils viennent avec des objets, ils nous les donnent ou alors ils nous disent : "j'ai un objet, je vous le prête pour telle ou telle exposition, si vous en avez besoin, mais, tant que je suis là, je le garde." »

00:29:40

« Ce que, nous, on appelle des reliques, c'est-à-dire ... des objets qui, en soi, n'ont aucun intérêt historique, mais ... qui n'ont d'intérêt que par l'histoire qu'ils racontent ... Si je vous dis, par exemple, qu'on a une machine à coudre ... une machine à coudre du début du siècle, le meuble, ou ... un vase ... une coupe chinoise ... dont, d'ailleurs, on ignore même la valeur, je pourrais pas vous dire si c'est un objet qui ... chez un antiquaire ... vaudrait une somme quelconque. Mais qui nous a été confié, parce que, cette coupe, c'est, en fait, une famille juive qui l'avait ... qui était sur ... le manteau de la cheminée, chez eux. Quand ils ont été arrêtés ... le couple a été arrêté, ils ont pris la coupe, ils l'ont confiée à leurs voisins, qui n'étaient pas Juifs, en leur disant : "gardez-la, vous nous la rendrez quand on reviendra". Ils ne sont jamais revenus. Les voisins ont gardé la coupe. Ils sont décédés. Ils l'ont transmise à leurs enfants et ... les enfants ont été bien embêtés ... ils connaissaient l'histoire de la coupe en disant : "ça a appartenu à..." mais ... ne savaient pas quoi en faire ... ne l'auraient pas vendue, par respect ... en mémoire de leurs parents ... cette coupe, aujourd'hui chez nous, elle n'a aucun intérêt en dehors de l'histoire de cette famille. C'est tout ce qui reste d'eux. Donc, on a quelques objets comme ça, qu'on conserve "en mémoire de." »

00:31:15

Il y a un fort attachement à leurs documents ?

« Ah oui ! ... enfin, oui ... pour certains, oui et puis, pour d'autres, non, pas du tout, puisque certains vont, d'ailleurs, les ... enfin, il y a des documents qui se retrouvent à la poubelle. Non pas par les familles, en général, mais ... à la suite d'un décès, ou d'un déménagement ... ou autre. Un fort attachement ... qui ne s'opère pas, d'ailleurs, par rapport à la génération, puisque, donc, effectivement ... la dernière lettre de votre mère ou de votre père, vous y êtes plus attaché, bien souvent, les gens l'avaient en permanence avec eux dans leur portefeuille, par exemple [...] Généralement, dans une famille, il y en a un qui va se trouver héritier désigné, en quelque sorte ... qui va être plus intéressé par ... les objets et les documents et l'histoire familiale. Donc, oui, un fort attachement, mais, c'est vrai que, viscéralement, c'est plutôt les enfants directs qui ... enfin, j'ai eu une dame qui avait la lettre de son frère ... qui a été fusillé. [...] les parents qui ont reçu la lettre ne parlaient pas le français, enfin, ne le lisraient pas en tous les cas, et, donc, c'est sa sœur, sa jeune sœur, qui a dû lire la lettre à ses

parents pour leur annoncer ... Évidemment, une situation extrêmement douloureuse et difficile, donc, cette femme avait conservé la lettre [...] Mais elle était dans un état épouvantable, vraiment, elle tombait en morceaux parce que pliée, repliée. Je lui ai dit que, vraiment, si elle voulait la conserver, il fallait qu'elle la fasse restaurer, parce que, là, elle allait vraiment partir en morceaux. Et je lui avais proposé de nous confier la lettre, pour qu'on se charge de la faire restaurer et de la lui rendre ... c'était impossible pour elle de se ... de se séparer physiquement de l'objet. Je lui ai donné les coordonnées de la restauratrice, qui, à l'époque, habitait pas très loin de chez elle, et elle y est allée, et la restauratrice a travaillé devant elle à la remise en état de la lettre ... c'était pas possible quoi ... vraiment, c'était ... elle pleurait ... c'était inimaginable ! [...] Il y a même une dame qui m'avait dit : "je me ferai enterrer avec l'objet que mon père a fait au camp de Pithiviers" ... »

00:34:55

Je suppose que c'est un métier avec beaucoup d'émotions...

« Ah ben oui ! Il y a beaucoup d'émotions, parce qu'à chaque fois, c'est des histoires ... c'est des histoires douloureuses ... après l'émotion ... suivant les personnes que l'on reçoit, et suivant qui la reçoit, enfin, je veux dire ... moi, je vais pas réagir de la même façon que l'une de mes collègues ou une autre. C'est, à chaque fois, très individuel comme ressenti. Beaucoup d'émotions ... mais le ... le fait que l'on soit ... on est pas psy. Nous, notre ... c'est un travail que de ... que de conserver ses documents, même si on a de l'empathie envers les gens, qu'on a un intérêt ... c'est pas un boulot comme un autre, absolument pas. Mais on a une certaine distance et, en fait, les documents, les photos, les objets ... etc. C'est eux qui font le lien. Enfin, c'est pas la personne qui vient nous raconter son histoire, on va pas recueillir un témoignage comme certains le font... pour écrire un ouvrage ...etc. C'est pas l'histoire de la personne qui nous intéresse, c'est le document, et au travers du document, les gens nous racontent leur histoire. Mais, vous voyez, il y a un intermédiaire entre les ... et l'objet, bien souvent, permet de ... de faire retomber une certaine tension ... enfin, quand les gens commencent à raconter l'arrestation de leur père ... la séparation ... etc, donc, il y a une bouffée d'émotions, évidemment, les gens pleurent très régulièrement ... et, donc, en revenant au document, en attirant de nouveau leur attention sur : "oui, mais sur la photo, là, vous m'avez pas dit qui est telle personne ... pourquoi vous avez telle tenue ... le document, pourquoi a-t-il été envoyé à cette adresse ..." etc. Ça permet de faire revenir la personne à des sentiments plus ... à des choses plus ... plus concrètes, et à pas, uniquement, rester sur la douleur ... de l'histoire. Et, du coup, ils nous racontent beaucoup de choses, je pense, parce que ... la matière, c'est vraiment ... c'est très différent que d'avoir une conversation, d'interroger les gens sur "et pourquoi et comment" ... On les fait parler autour des documents, à partir des documents. Du coup, ils se livrent énormément, et, parfois, ils nous en disent plus que ce qu'ils peuvent dire à leur famille directement, d'ailleurs. »

00:38:51

Est-ce que parfois il y a des problèmes, il y a des gens qui refusent, au final, de donner les documents ?

« Ah oui ! [...] Souvent, au départ, c'est de l'incompréhension, c'est "Qui ? Pourquoi ? Comment ?" ... mais ... parce que, ils disent : "si c'est pour les mettre dans un carton d'archives, ça n'a aucun intérêt..." ça, c'est quelque chose ... c'est un discours qu'on a moins, maintenant, à expliquer parce que, ils voient les travaux du mémorial, les expositions qui sont faites, ou comment sont utilisés les documents ... donc, ils se rendent compte de l'utilisation qu'on pourrait faire d'un document. Donc, cette réticence là, moins, mais [...] comme toujours, les archives individuelles, personnelles, c'est ... de la correspondance, dans les lettres, on dit beaucoup de choses ... qui sont pas forcément très ... historiques, mais vraiment personnelles ... etc donc, il y a une intimité qu'on veut pas déflorer ... on a pas envie de voir le nom de ses parents étalement ... enfin, étalement ... Mis à la disposition d'autres ... voilà, ça reste dans le cercle d'intimes. Il y a ceux qui n'assument pas du tout, également, le fait que ... leurs parents étaient juifs ... dans tous les cas, regardés comme juifs et, donc, internés, déportés. Ils le vivent pas bien ... ils ne veulent pas que, ni leur nom, ni leur image, ni ... etc, puissent apparaître quelque part. La crainte, aussi, que de tels événements se reproduisent et que, si nous on a les documents ... les personnes mal intentionnées ... ça sera encore plus facile, pour eux, de les retrouver ... Il y a vraiment cette psychose là, aussi, qui reste ... Donc, c'est pour ça qu'il y a des gens qui nous donnent les documents, mais, sans nous donner leurs noms ... Il y a ça, aussi. De moins en moins souvent, mais ... enfin, de moins en moins souvent, ils expriment leurs craintes quand ils viennent chez nous, mais, je pense ... je n'irais pas jusqu'à dire qu'il y a moins de gens qui ont peur. Je pense que, les gens qui ont vraiment peur, ne viennent même pas. Voilà, tout simplement. Il y a des gens qui m'appellent ... qui venaient avant, ou qui écrivaient avant ... et qui me disent : "je ne veux plus recevoir les publications, ou les papiers à en-tête du Mémorial, parce que je ne veux pas que ma factrice, ou mes voisins, sachent que je reçois des documents ..." alors qu'un envoi ... enfin, c'est pas parce qu'on reçoit une lettre du Mémorial qu'on est juif ... »

00:43:03

« Ce qu'il faut que les gens aient en tête, c'est ... pour que les documents soient consultés et utilisés, il faut qu'on sache où aller les chercher. »

00:45:20

En général, après les donations, vous avez encore des contacts avec les donateurs ?

« Ça dépend lesquels, il y en a, il y a vraiment des liens qui se créent ... alors il y en a qui sont très actifs, ils vont faire beaucoup de témoignages ... qui vont écrire eux-mêmes, qui ... vont ... être membres d'associations, etc, et, donc, être souvent sollicités, auquel cas, bien souvent, ils nous demandent "pour telle conférence, j'aurais besoin de la reproduction de tel document ... de tel ou tel autre ..." Donc il y a pas de ... sinon, la plupart nous les donnent ... ou nous les confient, enfin, nous les déposent, originaux ou reproductions ... et c'est plutôt nous qui les recontactons, pour un complément d'informations, une question qu'on leur avait pas posée, à l'époque où le don avait été pris, ou parce qu'on a une demande de reproduction, ou

d'utilisation et qu'on veut leur en faire part ... ou parce qu'on a une famille qui souhaite être mise en contact, etc... Donc, c'est plus souvent nous qui retournons vers eux avec des problématiques, souvent ... des gens qui ont déménagé, qui sont décédés, et on a pas forcément les coordonnées des héritiers. On a, malheureusement, maintenant, beaucoup de documents pour lesquels on a plus de contacts ... »

00:47:04

« Ils veulent bien que ce [*les documents donnés*] soit lu et utilisé par les chercheurs parce que, autrement, ils nous les donneraient pas. Mais ... ils veulent être sollicités s'il doit y avoir une reproduction dans un ouvrage, par exemple, les fameuses lettres ou autres. Et, même quand ils nous ont donné leur libre ... l'autorisation de faire, entre guillemet, ce que l'on veut, nous ... qu'ils nous délèguent la gestion et la communication des documents, quand on a ce type de demande ... de reproductions, d'utilisations de de lettres ou de photos individuelles, personnelles, des choses comme ça ... on a tendance à les appeler, quand même, ou à leur écrire, quand même, pour les informer [...] C'est plus une précaution pour nous, et puis ça peut être difficile ... je sais pas, de voir la photo de vos parents sur un mur dans une exposition, si vous êtes pas au courant. »

00:50:16

« Il y a ceux qui sont moins contents parce qu'on en fait jamais assez. Une en particulier, que je ne citerai pas, c'est vrai que son fonds d'archives est très, très riche ... du coup, à chaque fois qu'on fait une exposition, qu'on traite d'une thématique quelconque, etc. : "oh, vous auriez pu utiliser tel document, ou celui-ci ... etc ". On peut pas utiliser uniquement les documents de cette personne [...] donc, il y a des gens un peu extrêmes, comme ça, qui aimeraient qu'on en fasse toujours plus. Mais c'est assez équilibré. Au final, c'est vrai que c'est toujours très délicat quand ça arrive, les mécontents, mais sur la quantité, vraiment ... »

00:52:02

« Je pense qu'il est important, non pas de savoir si on est juif ou pas, mais d'avoir une culture du judaïsme ... parce que ... Mais une culture et une connaissance, c'est pas en terme de pratique religieuse, vraiment ... que ça s'exprime. C'est important pour savoir, pour comprendre un certain nombre de choses. Mais, même les gens qui nous apportent des documents aujourd'hui, les familles, je veux dire, pas des personnes en particulier, pour la plupart, sont très éloignées du judaïsme ... enfin, pour un grand nombre, et à la limite ... enfin, on a même assez peu de religieux en fait [...] on reçoit énormément de visites de scolaires, mais on n'avait pas de visites d'écoles juives. Il a fallu qu'on aille, spécifiquement, faire une campagne de communication envers cette cible là, parce que, pour eux, ça semblait évident, si on est juif, on connaît l'histoire de la Shoah. En fait, non. Malheureusement, non, c'est pas aussi simple que ça. Par contre, de connaître le judaïsme, quelque mots, quelques fêtes, pas faire de gaffes à ce niveau là, c'est sûr que ça permet d'avoir, au

niveau de l'échange avec l'extérieur, de... ça facilite les échanges, mais, à la limite, les gens nous demandent plus des capacités en langues [...] C'est très rare les gens qui posent la question, c'est très rare. [...] c'est plus, vraiment, une question de personnalité, d'affinité, de la façon dont on reçoit les gens. »

Annexe 19 : Entretien avec Marie Lainez

Entretien du Jeudi 07 Avril 2016 de 10h39 à 11h20 en présence de Gwendoline Guihard pour recueillir le témoignage de Marie Lainez, documentaliste responsable de la collecte des documents familiaux au service archives du Mémorial de la Shoah.

Deux enregistrements avec une coupure de 6 minutes entre les deux.

Déroulement de l'entretien

Minutage	Thèmes abordés
00:00:00 - 00:01:16	Parcours professionnel
00:01:17 - 00:05:17	Description de sa mission
00:05:18 - 00:06:44	Déplacements pour la collecte en province
00:06:45 - 00:07:38	Dates des documents collectés
00:07:39 - 00:11:20	Attitude des donateurs
00:11:21 - 00:13:28	Relations des donateurs à leurs documents
00:13:29 - 00:15:20	Attentes des donateurs et moyens utilisés pour y répondre
00:15:21 - 00:17:10	Logistique liée à la numérisation
00:17:11 - 00:19:05	Raisons des refus de donation
00:19:06 - 00:20:35	Attitude des donateurs
00:20:36 - 00:23:38	Contacts après la donation
Deuxième enregistrement	
00:00:00 - 00:03:52	Comment les donateurs se dirigent vers le Mémorial
00:03:53 - 00:05:29	Nombre et longueur des fonds conservés
00:05:30 - 00:06:16	Grande aide des bénévoles
00:06:17 - 00:07:25	Permanence de la photothèque du mardi après-midi
00:07:26 - 00:09:34	Importance de la judéité du collecteur pour les donateurs
00:09:36 - 00:09:49	Pas d'action bénévole personnelle
00:09:50 - 00:11:25	Raisons du choix du Mémorial par les donateurs

Transcription partielle de l'entretien

00:01:16

L'essentiel de votre travail, c'est de recueillir...

« Alors ... c'est le début, en fait. C'est à dire qu'il y a une première ... c'est la prise de contact, soit par téléphone, soit par mail, avec des familles, soit les familles arrivent à l'improviste. C'est mieux quand on les contacte un peu, au début, pour avoir un rendez-vous. Donc, il y a tout un travail de discussion avec les familles pour essayer d'avoir un maximum d'informations sur l'histoire familiale, pour recontextualiser l'ensemble des documents. [...] J'essaie de convaincre les gens de me donner des documents, sachant que les familles sont, quand même, assez attachées à leurs documents. S'ils ne veulent pas nous les donner, ils nous les prêtent pour une durée qu'on essaie de faire assez courte, on numérise tous les documents en bonne qualité, ensuite, on les recontacte pour qu'ils puissent venir récupérer les documents. A la fin de l'entretien, on établit un petit contrat, soit de don, soit de prêt de documents, en disant quelles sont les conditions de communications par la suite. Ensuite, une fois que les gens sont partis, soit on scanne les documents et on imprime les documents pour classer ... soit on va classer directement les originaux. Donc, on va attribuer une cote en fonction du thème principal des documents individuels, sachant que, principalement, les gens qui viennent, ça peut être classé soit dans un fonds papiers personnels, soit un fonds témoignages, soit un fonds correspondances. Il y a d'autres fonds, par exemple tout ce qui est relatif aux régions, aux Justes, aux travaux ... aux travaux réalisés dans le cadre de mémoire, ce genre de choses. Mais, principalement, ce sont des témoignages, correspondances et papiers personnels. Il y a souvent peu ... enfin, ça peut aller jusqu'à une quarantaine de documents. Si, vraiment, une famille arrive avec des boîtes entières de documents, on va créer un nouveau fonds, ça va être un peu différent. Parce que, nous, on va distribuer une nouvelle côte, par exemple, pour les fonds de papiers personnels, on a une côte 975 et, à chaque fois, on met, après, un numéro de dossier pour chaque nouveau dossier. Et, si c'est un fonds entier, on va mettre une nouvelle côte, on en a 1676, je crois, quelque chose comme ça. Je m'occupe, donc, de coter les ... attribuer la côte, faire une petite référence, notice de référence dans un document Word pour qu'on puisse savoir quels documents composent ce dossier et, ensuite, si besoin est, on envoie les documents à la restauration pour les documents originaux. Entre temps, si ... ce n'était pas un don, mais, après, on contacte les gens pour qu'ils viennent récupérer les documents, et ensuite, on entrepose tout en magasin en attendant que des chercheurs puissent venir consulter tous seuls. Donc, l'accueil des familles c'est vraiment le début de la conservation des documents, c'est une étape très importante, mais c'est vraiment tout le début. Sachant qu'on peut être amené à rappeler des familles, par la suite, parce qu'elles viennent, elles pensent pas forcément à ... enfin, elles pensent avoir apporté beaucoup de documents, mais, en discutant avec elles, on se rend compte qu'elles gardent énormément de choses chez elles. Donc, on va les recontacter en disant : "vous savez, vous nous avez parlé des dossiers de spoliations, ça nous intéresserait, vous pouvez pas revenir ? La semaine prochaine, dans deux semaines ?" Si ce sont des personnes âgées, c'est nous, aussi, qui allons nous déplacer chez elles. C'est assez rare, mais, quand on a des gens au téléphone,

c'est une personne âgée qui peut pas se déplacer, on se dit, bon, on va faire l'effort, quand même, de venir vous voir. »

00:05:18

« Sachant que, les deux années dernières ... c'est nous qui nous sommes déplacées en province. Avec mes collègues de la photothèque, on a fait un tour de France, dans une vingtaine de ville, parce qu'on sait que les gens peuvent pas forcément venir à Paris, et, donc, c'est nous qui avons fait l'effort d'aller voir des gens dans différentes villes où on était accueillis dans les centres communautaires. Et, le travail qu'on fait ici, en fait, on s'est déplacé avec ordinateurs et scanners, pour, justement, si les gens ... enfin, en principe, les gens plus ça va, plus ... enfin, en Province, la première année, ils nous confiaient pas mal d'originaux, la seconde année, on est repassé dans certaines villes, ils nous ont plus prêtés des documents, donc, comme ça, on pouvait numériser sur place les documents et ils pouvaient repartir avec. Donc, le travail qu'on fait ici, on l'a fait un peu partout en France ces deux dernières années.

Et ça a bien marché ?

Et ça a très bien marché. On a eu 700 personnes, à peu près, en tout, sur les vingt villes, à peu près.

Et le retour des personnes en province ?

Il était plutôt positif, aussi, puisque les gens savent qu'on existe où ne savent pas qu'on existe, et ils sont contents ... enfin, au moins leurs documents existent quelque part, en fait. Même si eux, par la suite, leur famille ne veut pas forcément faire attention à leurs documents ou ... ils savent qu'ici, il y aura une trace de leur histoire familiale, et que ça peut servir pour une exposition, une publication, ou ce genre de choses. En principe, c'étaient de bonnes collectes à chaque fois. »

00:07:47

Quand ils donnent les documents, comment ils sont ?

« Il y a pas trop de généralité, je trouve. Il va y avoir les familles qui sont là pour tout donner, tout confier, que tout soit accessible pour tout le monde, le plus rapidement possible, et donc, moi, je prends beaucoup de notes quand les familles sont avec moi, et je leur dis : "s'il vous plaît, ralentissez, vous allez un peu vite, ça va un peu trop vite ... il me faut un peu de temps." Donc, ils sont vraiment ... certains sont très demandeurs, aussi, qu'on aille vers eux pour tout confier, du moins confier l'information et les documents copies ou originaux. Après, il y a ceux qui pensent ... ils viennent, mais qui ont l'impression de ne pas être à leur place, il faut qu'on essaie de les mettre à l'aise pour lui dire que oui, leurs documents sont utiles pour, au Mémorial, en fait, et, par la suite, pourront servir. C'est, souvent, le genre de personnes qui vont arriver avec un seul document, en disant "mais je savais pas que tout le reste vous intéressait également". Donc, il y a ce genre de personnes. Il y a ceux, aussi, qui viennent et qui, malheureusement, n'ont plus aucun documents de cette période, plus qu'une seule photo, donc ... eux, ils vont beaucoup parler ... enfin, ils vont beaucoup parler, comment dire ... ils vont essayer de beaucoup parler, mais, certains, ne savent pas non plus grand chose du parcours. [...] Parfois, il y a une petite déformation, quand même, par rapport à ce qui a dû se passer. Il y a tout type de situations. Après, les gens, niveau psychologique, enfin, je suis pas du tout psychologue, mais ce qu'on remarque, c'est que, parfois, les gens arrivent et,

parfois, sont très sûrs d'eux, et, une fois qu'on parle avec eux, il arrive souvent qu'ils se mettent à pleurer, les personnes qu'on a l'impression qu'elles sont vraiment très fortes, elles se mettent à pleurer durant l'entretien, et on les voit partir un petit peu défaillantes, mais, d'un autre côté, on voit qu'elles sont contentes d'être là, d'avoir fait la démarche, d'avoir transmis les documents et l'information. Et puis, certaines, repartent, aussi, sans avoir forcément pleuré, mais un peu hésitantes, et, après, contentes, plus sûres d'elles. Sachant qu'on explique, enfin, j'essaie d'expliquer aux gens, le devenir de leurs documents. Donc, ça dépend ... c'est ... ouais, c'est vraiment au cas par cas. [...] Moi, je vois souvent l'image des gens qui arrivent et qui ... soit les gens viennent tous seuls, soit ils viennent ... souvent, ça peut être une fratrie. Donc, ils viennent, et, donc, ils se sont tous mis d'accord, ils ont bien parlé, auparavant, ensemble et ils viennent, donc, souvent, moi, je suis assise au milieu d'eux, et ... ils ... et, donc, ils parlent au fur et mesure, ou alors il y en a un qui est un peu plus délégué par rapport aux autres, qui a la mission de faire partager toute l'histoire familiale, et, donc, ils sont ... oui, c'est comme si ça fédérait un peu plus la famille en fait. »

00:11:49

« Certains, on est obligé de prendre rendez-vous, parce qu'il ne veulent vraiment pas prêter leur documents, ne serait-ce que pour quelques jours. Donc, je leur dit : "on passe en début d'après-midi, si vous avez 3-4 documents, c'est facile, si vous en avez une vingtaine, vous repassez, vous allez voir l'exposition au mémorial et vous revenez, les documents seront prêts". On voit que c'est dur à ce niveau là. Certains nous disent : "oui, je veux bien vous prêter mes documents, mais, en échange, il faut que je reparte avec quelque chose, on fait un contrat comme quoi il y a tant de documents qui ont été prêtés, mais je veux, au moins, une copie de ce que vous avez". Donc, je fais une photocopie vite fait, je leur transmets, comme ça ils sont un peu plus soulagés, ils savent qu'ils ont la trace de quelque chose, et, moi, je peux prendre quelques jours pour tout numériser. Après, les gens qui donnent des documents originaux ... ce qu'ils disent, c'est qu'ils sont contents de l'avoir fait. Ils ont l'impression d'avoir accompli, vraiment, une mission, que c'était quelque chose qui leur tenait à cœur, ils sont vraiment soulagés de transmettre les documents, sachant qu'ici, ils seront toujours mieux conservés que chez eux, on est un centre d'archives, on essaie d'avoir des bonnes conditions de conservation. En principe, quand les gens donnent des originaux, ils sont quand même soulagés. Quand ils hésitent, également, à nous donner les originaux, nous, ce qu'on propose, c'est qu'ils nous les donnent et, en échange, on leur fournit des copies de bonne qualité, soit sous forme papier, soit sur CD, comme ça, après, ils peuvent les distribuer à leur famille. Ça peut être un bon compromis, aussi. Dans l'ensemble, ils sont soit très réticents, soit très soulagés d'avoir fait ce geste. »

00:13:41

« Si ce sont des documents assez volumineux, on est obligé de créer un fonds, puisqu'il faut faire un petit inventaire, au moins une liste de documents. Donc, vu qu'on a pas mal de dons, de documents qui rentrent, je dis : "ce sera fait, ne vous inquiétez pas, mais attendez un peu, on comprend, mais, le tout, c'est que tout soit fait, au final". Donc, moi, ce que j'essaie de faire, puisqu'on sait que les documents

ne sont pas directement consultables, puisque ça prend, quand même, pas mal de temps ... je leur dis que, dès que les documents sont, au moins, référencés, je leur envoie la côte, comme ça, eux, ils peuvent venir consulter les documents, eux, ou leurs familles, ou leurs proches, sans problème. Même si c'est pas consultable sur ordinateur, ou quoi que ce soit, dans les mois, les années qui viennent, ils savent qu'ils auront toujours accès à leurs documents de manière très rapide. Il y a ça, et puis, il y a les gens qui nous disent : "oui, je coche une case comme quoi ça peut être communicable ici, ça peut être mis sur internet, mais je veux être informé, s'il se passe quoi que ce soit, n'hésitez pas, je veux être informé, je veux savoir ce que mes documents deviennent" ... des choses comme ça. Après, ce qu'on a essayé de faire, aussi, c'est, lorsque les documents peuvent servir dans des expositions ou des publications, par exemple, on contacte les gens avant, parce que, même, s'ils ont donné les documents, qu'ils soient pas surpris, un jour, en ouvrant un livre ... Ils passent à la FNAC et ils ouvrent un livre et "oh, mais c'est ma photo de famille, c'est mon document que j'ai donné, qu'est-ce qu'il fait dans cet ouvrage ?" Pour qu'ils nous disent : "oui, on est d'accord pour transmettre le document". Souvent, ils ont quand même une attente ... Ils nous donnent le document pour que ça puisse servir. »

00:17:27

« Ca [refus de donner] se retrouve souvent en fonction du contexte, de l'actualité. Par exemple, j'ai un exemple précis en tête, quand on est parti à Marseille. C'était après, juste un ou deux jours après, les élections, je sais plus ... quelles élections, mais le Front National avait gagné du terrain et des gens sont arrivés avec quelques documents. Déjà ... c'étaient des gens qui étaient assez réticents à la base. Ils nous ont montrés les documents, c'était un monsieur qui avait été caché, mais ses sœurs et ses parents avaient été déportés et, au fur et à mesure qu'il parlait, en fait, plus il parlait, plus il se bloquait ce monsieur, et il avait pas beaucoup de documents, mais il avait quand même des cartes d'identités et des actes de décès faits après-guerre, concernant ses sœurs, par exemple, et il a pas voulu nous les laisser, même pour qu'on les numérisé seulement. Disant que c'était pas possible, si jamais ça recommençait, nous ... tout le monde retrouverait sa trace par le Mémorial, par exemple, des choses comme ça. Donc, c'est déjà arrivé ... enfin, moi ... le jour où c'est arrivé ... c'était assez lié à l'actualité. Parce qu'il y a avait eu quelques attentats auparavant, parce qu'il y avait eu des ... élections ou un discours antisémite quelque part dans l'actualité qui a eu lieu, donc, c'est arrivé comme ça. C'est plus par peur. »

00:21:12

« C'est plutôt les gens qui peuvent me recontacter, également. Ils vont donner les documents et, deux ans après, ils ont discuté avec la famille, d'autres gens de la famille, et ils se sont rendus compte que, finalement, il y avait d'autres documents chez eux, donc, c'est eux qui vont revenir vers nous, aussi, en disant que, quelque part, ça s'était bien passé la première fois, donc, on veut bien compléter le dossier. Mais, après, il y a les gens qui sont inquiets, qui viennent et qui avaient quelques demandes particulières lorsqu'ils ont transmis les documents, par exemple, faire rectifier le nom d'un de leurs parents sur le mur des noms qui était erroné, donc, on sait que ça prend un peu de temps, puisqu'on ne modifie pas chaque nom au cas par cas, donc, il y a des gens qui vont nous relancer tous les mois, tous les deux mois,

en nous disant : "alors c'en est où ? Alors c'en est où ?" On dit : "patience, on sait que c'est très important pour vous, mais on peut pas faire ça au cas par cas, malheureusement", donc, on met à jour toutes les bases de données, j'essaie de faire passer le dossier assez rapidement, pour qu'au moins ils aient la référence du dossier et, après, on leur dit : "ce sera fait, mais on peut pas vous dire quand exactement". mais il y a pas tant ... malheureusement, pour des gens ... il y pas tant de contact que ça après en fait. Je pense que ça vient aussi du fait qu'on gère tellement de dossiers que c'est difficile de revenir vers chacune des personnes. Sachant que, moi ... comment dire ... je mets tout dans un document Word, je fais un petit résumé de chaque dossier et que, dans le futur plus au moins proche ... je sais pas comment qualifier ça, on cataloguera ces dossiers. »

00:23:38 : fin du premier enregistrement

00:00:58

« Si les gens prennent rendez-vous, c'est un peu plus posé en fait, comme ça, moi, j'ai le temps de m'organiser, s'ils me disent, à l'avance, c'est un dossier qui correspond à telle ou telle personne, j'ai le temps de faire quelques recherches, auparavant, pour arriver que ça prenne ... pas un peu moins de temps, mais que j'ai ... que les gens ... pour mettre un peu plus à l'aise les gens. Si je sais où ils ont été déportés, par quel convoi, leur date de naissance, ce genre de choses, ça évite de poser, parfois, plus de questions ou, si les gens veulent pas parler, je leur dis : "on a déjà ça", ça peut les convaincre de donner plus de choses. Après, il y a les gens qui viennent voir les expositions et qui se disent : "ah mais ça, c'est des documents qu'on a, ça pourrait servir également". Donc, ils peuvent venir comme ceci. Après, on a des ... il y a ... par exemple, il y a des manifestations, comme, par exemple, Yom Hashoah, qui est la lecture des noms des déportés qui se déroulera le 5 mai, et, donc, on a un bénévole en ce moment qui [...] recontacte les familles en disant : "si vous avez des photos ou des documents, mais venez les porter". Ils donnent pas forcément des contacts, donc, après, il y a pas mal de familles qui arrivent, un peu, ici ... sans prendre de rendez-vous, donc, faut s'adapter. Les familles peuvent venir comme ça, également. Sinon, il y a des familles qui viennent une première fois pour prendre contact, pour dire : "on a des documents, est-ce que ça vous intéresse, ça vous intéresse pas ?" Mes collègues m'appellent, disent ... ça prend cinq minutes, histoire de leur dire ce qu'il y a, ce qu'on ferait de leurs documents, oui, ça nous intéresse, ou ça c'est pas trop dans le sujet, c'est quand même assez rare, en principe, ça nous intéresse ce qui nous est proposé, et donc, là, on convient d'un rendez-vous [...] et ils reviennent par la suite. Après, sinon, il y a le principe des collectes que nous avons fait. »

00:06:20

« Le mardi après-midi les gens viennent sans rendez-vous [...] c'est quelque chose qui est convenu, que tout le monde sait, il y a une salle qui est réservée pour la photothèque au Mémorial, le mardi, et les gens peuvent venir sans prendre de rendez-vous. Principalement, avec des photos, parce que c'est la photothèque qui organise ça, mais si les gens viennent avec des documents, elle prend les documents, bien entendu. Ça, c'est quelque chose qui est su par le Mémorial, par pas

mal d'institutions autour, il y a pas mal de communications sur ça, et donc, les gens peuvent venir sans rendez-vous, le mardi après-midi.

Et ça marche bien, en général ?

Et ça marche bien, en général, ouais. C'est disposé dans une salle où il y a pas mal ... il y a 4-5 tables, et les gens face à la personne ou à la documentaliste, ou la documentaliste de la photothèque pour prendre ces documents, et faire le même travail que, moi, je fais ici en salle [...] j'y travaille pas sur la permanence, mais c'est important, il y a beaucoup de gens qui viennent. »

00:07:26

Est-ce que vous pensez que, quand les gens viennent ici, ils s'attendent à rencontrer des personnes juives ou pas du tout ?

« Ouais ... moi, personnellement, je ne suis pas juive, et je sais que ça m'est arrivée que des gens viennent ici, et me parlent comme si j'étais quelqu'un, une personne juive. Moi, personnellement, ça ne me ... enfin, les gens pensent ce qu'ils veulent, je raconte pas ma vie aux gens ... Ils sont là pour raconter leur vie, moi, je suis pas là pour raconter ma vie. Mais ça m'est arrivé, que des gens me disent : "mais vous êtes juive ?" Alors ... ça m'a fait bizarre, ça me fait bizarre quand, certains ... j'ai l'impression qu'ils sont réticents. Parce qu'ils pensent que je ne suis pas à ma place, forcément. Ça m'est déjà arrivé que, certains ... ils me donnaient l'air d'avoir l'impression que j'étais pas à ma place ici. Je ne travaillais pas ... j'étais pas juive pour que je travaille au Mémorial. Et, d'autres, sont vraiment très ouverts, ça n'a vraiment aucune importance. Principalement, ça n'a aucune importance. Mais je sais que, les fois où ça m'est arrivé, ça m'a fait bizarre. Et, si les gens, je pense, m'avaient fait une quelconque réflexion, je leur aurais dit : "vous reprenez vos documents et vous partez". Mais, ouais, ça m'est déjà arrivé que les gens trouvent ça bizarre. Après, il y a des gens, ils ... enfin, il n'y a jamais eu de suites, ou quoi que ce soit ... et c'est vraiment des cas isolés. Mais, je sais que ça m'a assez marquée [...] Moi, je suis pas là non plus pour faire penser quoi que ce soit aux gens, enfin ... c'est difficile à dire, mais ... de toutes façons, les gens ils pensent ce qu'ils veulent, mais ... oui, ça m'est déjà arrivé qu'il y a des gens qui étaient un peu réticents. »

00:09:51

Pourquoi est-ce que vous pensez que les gens se tournent vers le Mémorial, qu'ils viennent ici ?

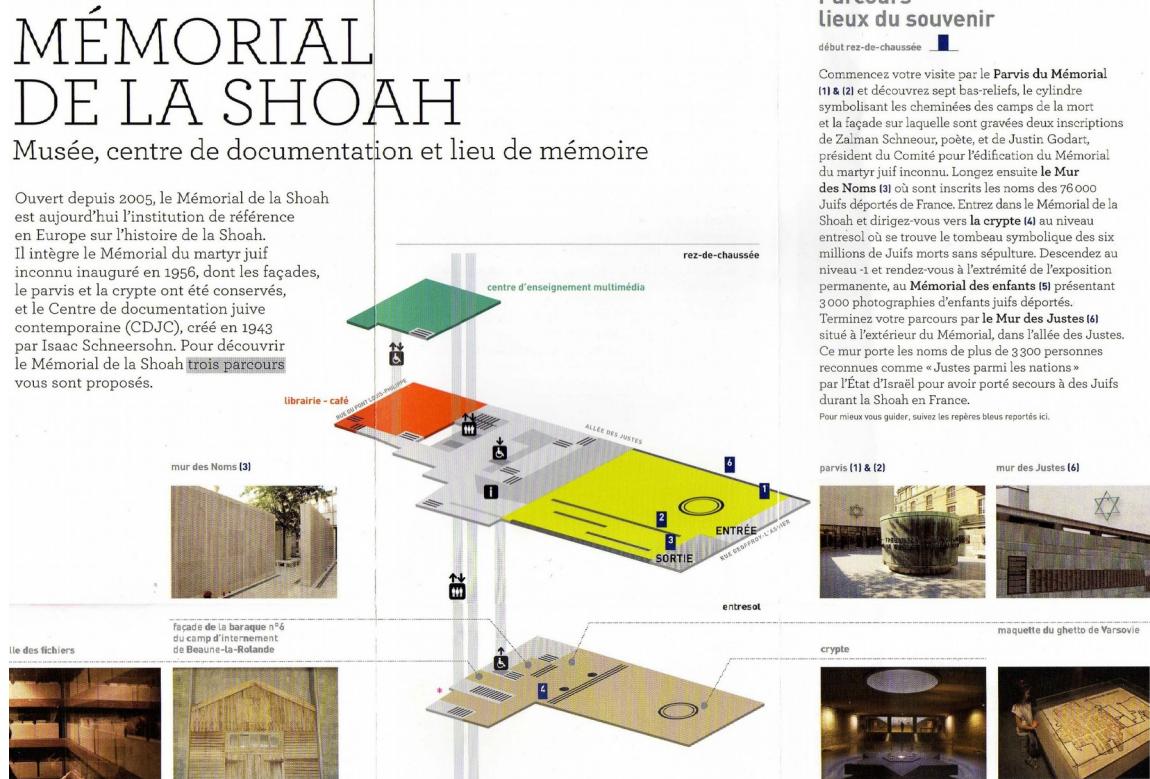
« Parce que, je pense que c'est important pour eux ... vu que, par exemple, il y a pas de tombes pour leurs parents, pour les personnes de la famille qui sont décédées pendant cette période, par exemple, ils savent que, ici, ça sera conservé, il y aura une trace de leurs proches. Pareil ... pour les personnes qui ont été cachées, ils savent que, s'ils confient leurs témoignages, il y aura une trace d'eux ici. Les personnes nous donnent des documents, aussi, parfois, parce qu'ils se disent : "moi ça m'a toujours intéressé cette période de mon histoire familiale, mais, mes enfants, ils en ont rien à faire, ils en ont rien à faire. Si je les laisse ici, ça servira un jour". Ouais, je pense que c'est un ... ils disent souvent que c'est pour la mémoire, en fait, c'est pour la mémoire historique, mais leur mémoire familiale, en fait, qu'elle soit conservée quelque part. »

Annexe 20 : Plan du Mémorial

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Musée, centre de documentation et lieu de mémoire

Ouvert depuis 2005, le Mémorial de la Shoah est aujourd'hui l'institution de référence en Europe sur l'histoire de la Shoah. Il intègre le Mémorial du martyr juif inconnu inauguré en 1956, dont les façades, le parvis et la crypte ont été conservés, et le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), créé en 1943 par Isaac Schneersohn. Pour découvrir le Mémorial de la Shoah trois parcours vous sont proposés.

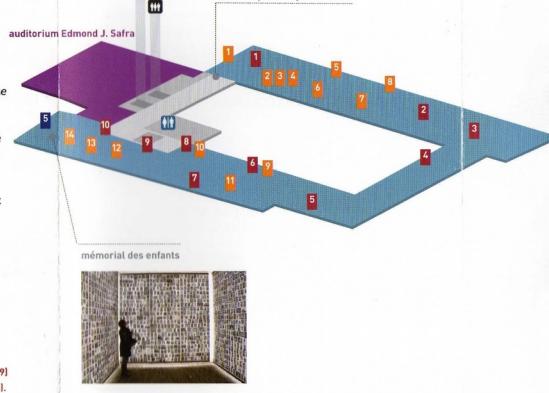


Parcours exposition permanente

niveau -1

Commencez votre visite de l'exposition permanente par le **documentaire De l'antijudaïsme à l'antisémitisme** (1). Parcourez ensuite l'exposition et découvrez l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, en Europe (panneaux sur votre droite), et plus précisément en France (panneaux sur votre gauche). À l'extrême du premier espace d'exposition, vous pourrez observer une carte des principaux itinéraires de convois de déportation vers Auschwitz (2) et un plan du camp d'Auschwitz II - Birkenau (3). Dans l'espace vidéo, prenez quelques instants pour écouter les témoignages d'anciens déportés (4). Le second espace aborde la spoliation (5), l'attitude de la société civile face à la persécution (6) mais aussi la Résistance (7). Le film *Paroles de Justes* (8) vous fera découvrir une autre facette de cette période. Enfin, la dernière partie ouvre sur la Libération (9) et la construction de la mémoire de la Shoah (10).

niveau -1



Parcours famille

niveau -1

Découvrez en famille l'exposition permanente sur l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale à l'aide du livret pour enfants (en vente à la librairie du Mémorial, 3 e).

Spécialement conçu pour les enfants de 8 à 12 ans, ce livret propose un parcours adapté à leur sensibilité et à leur âge tout en évitant les passages les plus difficiles de l'exposition permanente.

Pour mieux vous guider, suivez les repères orange reportés ici, que vous retrouverez tout au long de votre parcours au sein de l'exposition.

Table des annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien avec Karen Taïeb.....	79
Annexe 2 : <i>Guide d'entretien avec les collecteurs.....</i>	81
Annexe 3 : Guide d'entretiens avec les donateurs.....	83
Annexe 4 : Fiche de présentation du collecteur.....	85
Annexe 5 : Tract d'appel à témoignage.....	87
Annexe 6 : Retranscription des entretiens.....	88
Annexe 7 : Entretien avec Nadine.....	89
Annexe 8 : Entretien avec Mathieu.....	94
Annexe 9 : Entretien avec Alain de Toledo.....	100
Annexe 10 : Entretien avec Serge.....	103
Annexe 11 : Entretien avec Sarah.....	106
Annexe 12 : Entretien avec Ruth.....	108
Annexe 13 : Entretien avec Francis et Henriette.....	112
Annexe 14 : Entretien avec Richard.....	116
Annexe 15 : Entretien avec Julie.....	121
Annexe 16 : Entretien avec Evelyne.....	125
Annexe 17 : Entretien avec Christiane.....	130
Annexe 18 : Entretien avec Karen Taïeb.....	132
Annexe 19 : Entretien avec Marie Lainez.....	140
Annexe 20 : Plan du Mémorial.....	147

Table des matières

SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION.....	7
LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE.....	11
1 Le « Devoir de Mémoire ».....	12
1.1. Un impératif de la judéité.....	12
1.2. Le devoir du survivant.....	14
1.3. Un devoir pourtant contesté.....	17
2 Une affaire de générations.....	21
2.1. « La trouée transmissionnelle ».....	21
2.2. Le « processus de réinscription ».....	24
2.3. Le renouveau militant des 3 ^e et 4 ^e générations.....	26
3 Le rôle des archives.....	30
3.1. Preuves matérielles du désastre.....	30
3.2. Enjeux mémoriels et identitaires.....	32
3.3. Intérêt spécifique des archives de particuliers.....	36
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ÉTAT DES SOURCES.....	47
LES TRANSFERTS D'ARCHIVES DE PARTICULIERS AU MÉMORIAL DE LA SHOAH À PARIS.....	51
1 Le Mémorial de la Shoah : une institution unique.....	52
1.1. La création du Centre de Documentation Juive Contemporaine et la fusion avec le Tombeau du martyr juif inconnu.....	52
1.2. L'inscription dans l'impératif de transmission.....	55
1.3. Le Mémorial aujourd'hui : un centre communautaire ?.....	57
2 Donner ou prêter au Mémorial : un acte réfléchi.....	59
2.1. Une politique de communication attractive ?.....	59
2.2. Lien de confiance avec les collecteurs.....	62
2.3. L'Alternative de la numérisation.....	65
3 Transmettre ses propres archives : pour quoi faire ?.....	67
3.1. Le devoir de l'historien.....	67
3.2. Un acte militant.....	70
3.3. Un acte libérateur.....	72
CONCLUSION.....	77
ANNEXES.....	79
TABLE DES ANNEXES.....	148

RÉSUMÉ

La transmission de la mémoire est essentielle pour les communautés juives tant d'un point de vue religieux que culturel. Cette transmission, à la suite de la seconde guerre mondiale, est plus problématique car les survivants de la Shoah sont partagés entre ce désir de transmission et le besoin de tourner la page, d'oublier l'atrocité pour pouvoir continuer à vivre. L'objectif de ce mémoire est d'étudier le lien entre ces nécessités et les donations d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah.

Des entretiens avec des donateurs et des collecteurs ont permis de montrer que les descendants de déportés se tournent vers le Mémorial car c'est l'institution militante pour la mémoire de la Shoah qui a le plus de visibilité en Europe, voire au monde, par sa politique de valorisation des fonds pour toucher le public le plus vaste possible. Pour conserver au mieux leurs documents, les donateurs recherchent un lieu dans lequel ils ont confiance et qui partage leurs valeurs. La séparation est difficile mais elle se fait pour le bien de la mémoire familiale et universelle.

mots-clés : Juifs – Transmission – Mémoire – Shoah – Génocide – Donations – Archives – Déportés – Mémorial – Commémoration - Mémorial de la Shoah - Centre de Documentation Juive Contemporaine - Don d'archives - Archives privées – Holocauste - archivistique

ABSTRACT

Passing on the memory is vital for the Jewish people both from a religious and cultural perspective. This transmission, following the Second World War, is increasingly challenging because those who survived are torn between the desire of passing on the memory of the Jewish people and the need to forget, to move on with life. The purpose of this thesis is to study the link between those necessities and the family archives that are given to the Mémorial de la Shoah.

Discussions with donors and collectors showed that Jewish deportees' descendants go to the Memorial because it is the most renowned institution for the Shoah's memory in Europe, or even in the world, thanks to its archival holdings promotion policy aiming to reach the broadest possible audience. To preserve their documents, donors look for a place they trust and that shares their beliefs. Separation is hard but it's for the good of the family and universal memory.

keywords : Jews – Transmission – Memory – Shoah- Genocide – Donations – Archives – Deportee – Memorial – commemoration – Holocaust – Archivist – Mémorial de la Shoah – Centre de Documentation Juive Contemporaine

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Guihard Gwendoline,
déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le 10 / 06 / 2016

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



